50 000 lecteurs

FONDÉ EN 1853

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

www.lecourrier.qc.ca

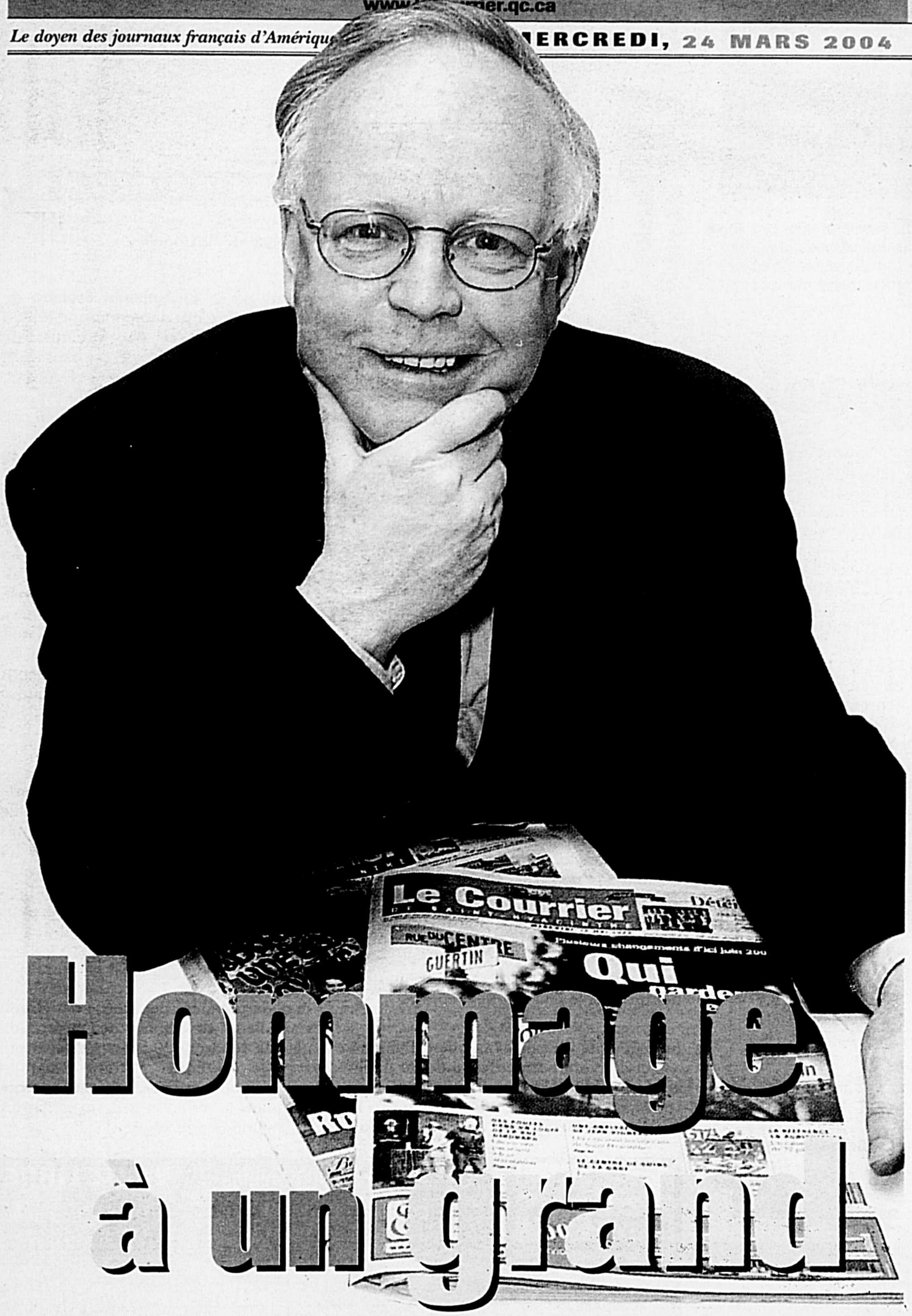
Le doyen des journaux français d'Amérique ... MERCREDI, 24 MARS 2004 *151e année, numéro 48, 72 pages,* **1,30$**

Un phare s'est éteint

section spéciale

page B1 à B16





Hommage à un grand

Salle de spectacle



Roger Saint-Germain et ses acolytes lancent leur sondage

pages A4 et A5

ACCIDENT TRAGIQUE

Un jeune homme de 17 ans meurt à Saint-Hugues

page A12

HONORÉ-MERCIER

On recherche toujours des anesthésiologistes

page A13

FINALE MIDGET AAA

Les Gaulois perdent la première

page A34

POUR ÉVITER L'EXODE

Le monde rural se questionne

pages A6 et A7

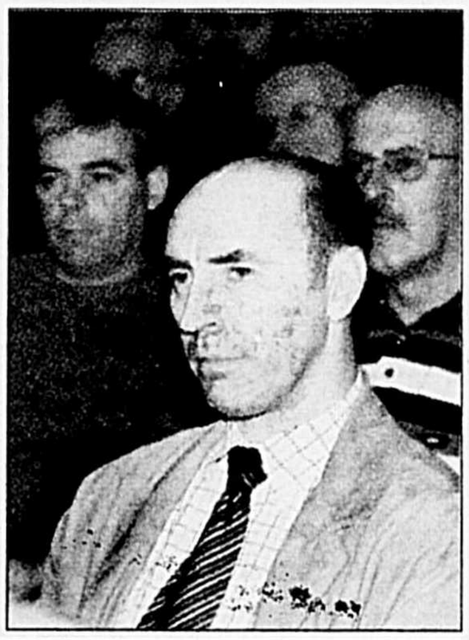






Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Deux grands arbres solides et fiers, au milieu d'une nature qui revêtera sous peu ses couleurs printanières. Présage de bonheur, la fin des froids hivernaux nous apportera lumière, bourgeons et bulbes colorés. L'écrivain français Jean Giraudoux avait bien raison de dire que « le bonheur est une petite chose que l'on grignote, assis par terre, au soleil ». Bon printemps!

Hommage à un géant

Jeudi dernier, c'est avec stupéfaction et tristesse que les membres de l'équipe du Courrier de Saint-Hyacinthe ont appris la perte de leur rédacteur en chef, Jean Vigneault, décédé d'un infarctus alors qu'il séjournait en Australie pour ses vacances.

Pour rendre hommage à ce grand homme, toute l'équipe s'est associée et a réalisé un cahier spécial qui occupe tout le cahier B de la présente édition.

Nous sommes conscients qu'il est parfois un peu tard pour rendre hommage à ceux qui nous ont côtoyés mais nous espérons que ces nombreux témoignages vous permettront de mieux apprécier l'homme que Jean Vigneault était.

Pour rendre possible cet hommage unique, nous avons évidemment dû retirer quelques textes qui se trouvent habituellement en nos pages, et nous nous en excusons auprès des personnes concernées. C'est notamment le cas de l'horaire télévision qui a disparu, mais qui sera de retour dès la semaine prochaine. Nous sommes persuadés que la cause en valait la peine.

Il sera aussi possible de rendre un dernier hommage à Jean Vigneault dimanche, le 28 mars prochain, de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 22 heures, à la Résidence funéraire Elkas, 601, rue du Conseil à Sherbrooke.

Les funérailles seront célébrées le lendemain, lundi 29 mars, en après-midi, à l'église Saint-Charles-Garnier de Sherbrooke.

La rédaction

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles **A30-31**
Le grand match des petites voitures

CLD **A25**
Produits Ronald

CLSC **B18**
Habitation **B20**
Histoire d'ici **B21**
Grands projets de Saint-Pie non réalisés, 1905-1986

Nutrition **B21**
Les collations nutritives

SOMMAIRE

Agriculture **A29**

Annonces classées **B22-26**

Carnet de l'âge d'or **A23**
Carrières et professions **B27-32**
Économie **A25**
Mots cachés **B24**
Nécrologie **B34-35**
Sports **A32**

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Mot de l'éditeur **A8**
Une perte difficile à mesurer!

Lettres ouvertes **A9-11**
La formation textile au Cégep

MÉTÉO

MERCREDI

Ensoleillé
Minimum: **-11°**
Maximum: **3°**

JEUDI

Nuageux avec quelques averses de pluie
Minimum: **1°**
Maximum: **7°**

VENDREDI

Pluie passagère et doux
Minimum: **2°**
Maximum: **10°**

Normale pour la période :
-4° et 6°

Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
Mercredi 24 mars	5 h 47	18 h 10	12 h 23
Jeudi 25 mars	5 h 45	18 h 11	12 h 26
Vendredi 26 mars	5 h 43	18 h 13	12 h 30

Premier quartier de lune le 28 mars

Sommaire de la météo en A28

Pour des prévisions gratuites, composez le

771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site internet au cours de la semaine du 17 au 23 mars :

« Souhaitez-vous la défusion pour Saint-Hyacinthe? »

OUI: **23 %** NON: **77 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

« La Ville doit-elle reculer dans le projet de la salle de spectacles? »

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Décidément, les syndicats ne brillent pas toujours par leurs coups d'éclat. C'est notamment le cas du **syndicat CSN** des employés de l'Hôtel-Dieu qui, vendredi dernier, tenait une manifestation aux portes de l'établissement pour faire le lancement de leurs activités de protestation contre le gouvernement. Malheureusement, le même syndicat avait omis d'inviter les médias pour l'événement. Il est probable que nous recevrons sous peu une lettre nous avisant que nous avons oublié de couvrir leur lancement.

***

Du côté du Cégep aussi on avait lancé le même genre d'opération. Et pour s'assurer d'être bien vus, les manifestants n'ont pas hésité à bloquer la circulation, arrêtant toutes les voitures qui entraient dans la cour du collège pour remettre des tracts aux conducteurs. Pressé dans son horaire, le photographe du Courrier, **Robert Gosselin,** a tenté de contourner le barrage pour trouver un meilleur angle. Mal lui en pris car les pancartes se sont littéralement abattues sur son pare-brise, l'empêchant d'avancer. Agressifs, les syndiqués.

***

Michel Gaudette persiste et signe. Celui qui a tenté de représenter le comté comme député à quelques reprises dans le passé essaiera de nouveau. Et c'est le 4 avril prochain à Saint-Hyacinthe que se déroulera l'assemblée d'investiture du Parti libéral du Canada dans Saint-Hyacinthe-Bagot. Cette fois, il aura au moins de bonnes chances de l'emporter puisqu'il est le seul candidat en lice.

***

Étrange que certains hommes d'affaires soient d'accord pour commander et publier un sondage, mais s'effacent dès qu'ils voient apparaître une caméra. Comme si le fait d'associer leur visage aux résultats avait quelque chose de honteux.

***

Les gens de la **Commission scolaire** de Saint-Hyacinthe sont d'une minutie remarquable. Ils viennent par exemple de couper des postes de concierges dans deux écoles pour réduire leur temps de travail. Désormais, ils pourront être en poste durant 34 heures et 8 minutes dans un cas, et 34 heures et 57 minutes dans l'autre. Attention, ils pourraient bien faire 42 secondes de temps supplémentaires par semaine.

***

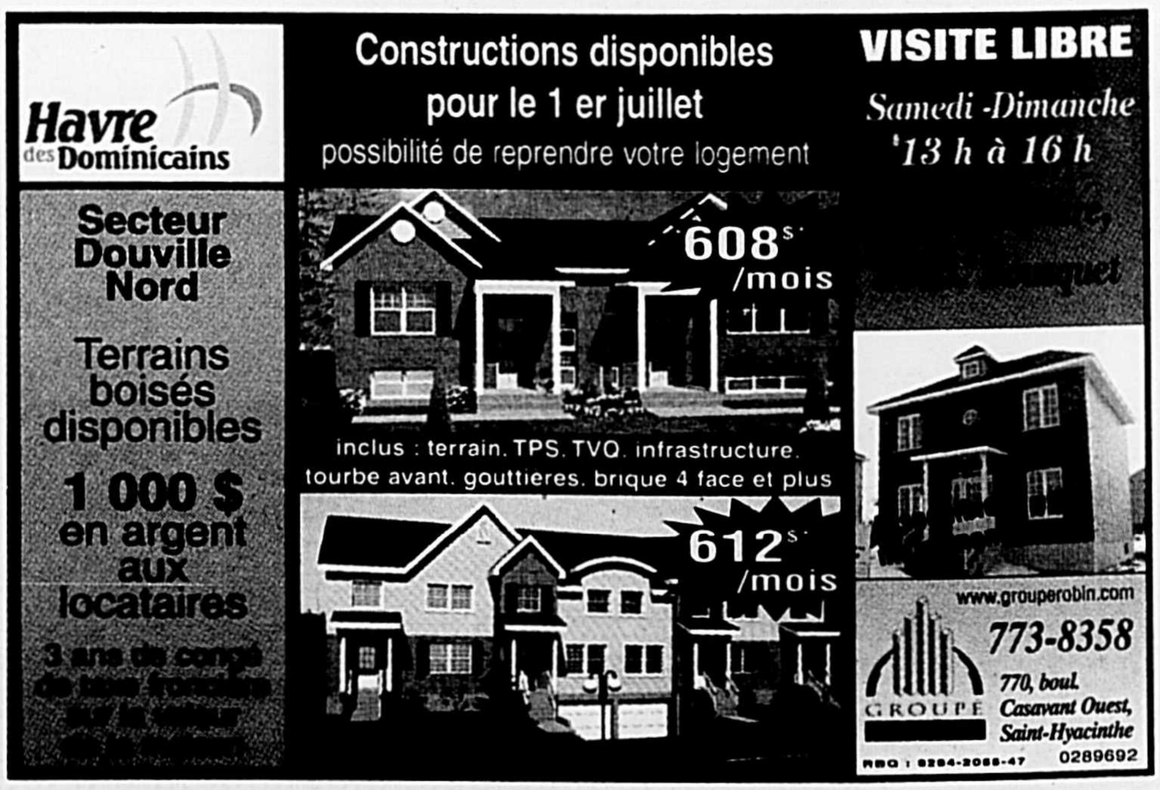
L'une des secrétaires de la publicité au Courrier, **Nathalie Brouillard,** se vantait au mois de décembre d'avoir acheté le cinquième tome de la série Harry Potter, L'ordre du Phénix. Par contre depuis trois mois, elle n'a pas lu plus que la moitié de la brique de plus de 900 pages. Gageons que son fils Samuel âgé de 12 ans, qui a tout récemment commencé à lire ce livre, le terminera avant elle.

***

Le directeur du tirage au Courrier, **Claude Gaudreau,** est bien engagé au football de l'école secondaire Saint-Joseph. Depuis quelques semaines, il tente (par tous les moyens) de faire paraître, par la journaliste aux sports, un article sur le sujet. Finalement dans cette édition, les lecteurs auront la chance de lire ce texte et de voir son profil bedonnant.

***

Lors de la première des scènes d'audition des étudiants de l'école de théâtre du Cégep, le vendredi 19 mars, certains ont aperçu le comédien Antoine Bertrand parmi le public. **Antoine Bertrand** incarne Junior dans la série *Les Bougons* et Patrick dans la quotidienne *Virginie*.



FONDÉ EN 1853 **Le Courrier** DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'Amérique

www.lecourrier.qc.ca

Décès de Jean Vigneault



Jean
DUMONT
jdumont@lecourrier.qc.ca

La vie s'est arrêtée brutalement pour Jean Vigneault jeudi dernier, vers 16 heures, (23 heures le mercredi 17 mars, heure du Québec), sur les rives de la plage Johanna Beach, dans le sud ouest de l'Australie.

Rédacteur en chef et éditorialiste au *Courrier de Saint-Hyacinthe* depuis le 27 mars 1995, Jean Vigneault profitait, pour la première fois, d'une longue période de vacances.

En compagnie de sa conjointe, Lisette Tétreault, il avait quitté pour l'Australie le 23 février dernier. Il devait entrer au travail hier matin, pour reprendre le boulot, comme à l'habitude.

Âgé de 60 ans, il allait fêter son anniversaire de naissance ce samedi 27 mars.

Ses funérailles seront célébrées à Sherbrooke lundi.

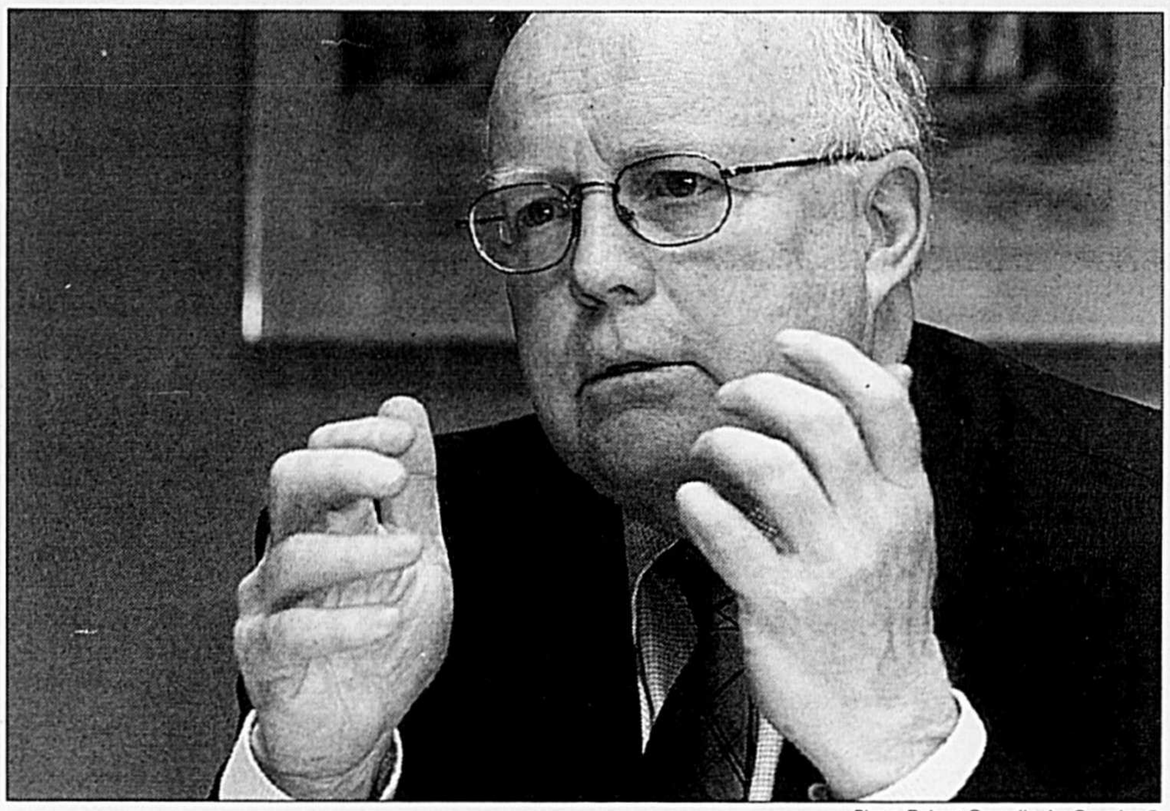


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Depuis mars 1995, Jean Vigneault était rédacteur en chef du Courrier.

Neuf ans à Saint-Hyacinthe

Nommé en mars, il a participé à son premier journal à Saint-Hyacinthe le 2 mai 1995, avec un commentaire sur la commission sur l'avenir du Québec.

Rapidement, la semaine suivante, il abordait une question locale, traitant, en éditorial du nécessaire besoin d'un coup de main pour le centre-ville.

À ce moment, il ne parlait pas vraiment de la salle de spectacles. Il suggérait plutôt de confier à la Corporation de développement économique (aujourd'hui le Centre local de développement) le mandat d'avoir un commissaire commercial pour le centre-ville. Il proposa alors de rapatrier des budgets de la Ville et de la Sidac dans un seul but, l'essor du centre-ville.

C'était le début en quelque sorte de ses traits d'humeur avec le monde politique de Saint-Hyacinthe. Il en aura eu plusieurs depuis ce temps.

Depuis près d'un siècle, le *Courrier* n'a connu que trois rédacteurs en chef. Harry Bernard a été là durant 47 ans, Pierre Bornais a régné durant 25 ans tandis que Jean Vigneault était en poste depuis bientôt neuf ans.

La Tribune

Avant d'arriver à Saint-Hyacinthe, Jean Vigneault a sévi au quotidien *La Tribune* de Sherbrooke durant de nombreuses années.

En fait, il a occupé le poste d'éditorialiste puis de rédacteur en chef de ce journal entre la fin des années 70 et le début des années 1990.

Il quitta *La Tribune* en 1991. Par la suite, il a été chargé de cours à l'Université de Sherbrooke au département de Rédaction française et recherche documentaire. Il collaborait toujours au mensuel culturel *Visages* dans la région de Sherbrooke.

Né à Sherbrooke le 27 mars 1943, il a étudié au Séminaire Saint-Charles et au Grand Séminaire des Saints-Apôtres, de Sherbrooke.

Il a été ordonné prêtre en 1966 et revint à la vie civile trois ans plus tard. Père de trois enfants (Hugues, Stéfanie et Nicolas), et grand-père depuis un peu plus de deux ans (Sarah-Maude), Jean Vigneault vivait avec Lisette Tétreault depuis quelques années. Sa mère, Alice Côté, est toujours vivante.

Il avait également neuf frères et soeurs, dont six sont toujours vivants.

Pendant son passage à Saint-Hyacinthe, il a été impliqué dans de nombreuses oeuvres de bienfaisance, étant notamment président d'honneur de beaucoup d'activités.

Sur le plan professionnel, il a également siégé durant cinq ans au Conseil de Presse du Québec à titre de représentant des Hebdos du Québec.

Des réactions

Depuis jeudi matin, annonce de son décès, de nombreux témoignages sont parvenus au journal. La plupart d'entre eux sont publiés dans la présente édition.

À ce propos, les journalistes ont préparé une section spéciale, là où l'on retrouve habituellement le cahier *Info-Détente*. On y retrouve une série de commentaires de la part d'acteurs de l'actualité et de gens qui l'ont bien connu.

Nous nous sommes divisés le travail selon différents champs d'activités à savoir les domaines politique, culturel, sportif et les communautés religieuses entre autres. On a aussi recueilli les témoignages de ses enfants.

De plus, on retrouve dans la présente édition un commentaire touchant et personnel de l'éditeur du journal Benoit Chartier, en page A-8, où habituellement était réservé sa page éditoriale.

Jeudi, le député de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, a déposé la motion suivante à l'Assemblée nationale :

« Que l'Assemblée nationale souligne le décès de monsieur Jean Vigneault, rédacteur en chef et directeur du Courrier de Saint-Hyacinthe, et offre ses sympathies à sa famille, au propriétaire et aux employés du journal. »

Vingt-cinq témoignages

Claude Bernier, maire de Saint-Hyacinthe
Marcel Blouin, Centre d'exposition Expression
Pierre Bornais, ex-rédacteur en chef du Courrier
Yvan Boulay, Mouvement Action-Chômage
Martin Bourassa, ex-journaliste du Courrier
Jean Charest, premier ministre du Québec
Huguette Corbeil, conseillère municipale
Richard Desmarais, ancien propriétaire de CFEI
Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe
Michel Dorais, directeur général du Cousin de Saint-Hyacinthe
Yvon Dubé, ex-éditeur de la Tribune
Jacques Dupré, ancien directeur-général de la Commission scolaire
Jean-Marie Fontaine, ex-journaliste du Courrier
France Guilmain, de la Société de diffusion de spectacles
Alain Guilbert, ancien directeur général du Courrier
Denis Lacasse, ancien directeur général du Courrier
Mgr François Lapierre, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe
Michel Lamarche, ex-journaliste du Courrier
Sylvie Laprade et Dominique Caron, Ambiance Gospel
Yvan Loubier, député de Saint-Hyacinthe-Bagot
Claude Marchesseault, ancien conseiller municipal de Saint-Hyacinthe
Jean Messier, ancien maire de Saint-Damase
Léon Plante, conseiller municipal de Sainte-Rosalie
Soeur Pauline Vertefeuille, communauté des Soeurs St-Joseph

Desjardins a le courtier qu'il vous faut

L'équipe de conseillers de Valeurs mobilières Desjardins vous offre des solutions personnalisées et des conseils spécialisés pour effectuer des placements judicieux.



Yves Gauvreau **B.A.A.**
conseiller en placement
Directeur
(450) 223-1128



Mme Nathalie Bonenfant
conseillère en placement
(450) 223-1818



Mme Nicole Laplante
conseillère en placement
(450) 223-1039



M. Pierre Champagne
conseiller en placement *F.I.C.V.M.*
(450) 223-1675



Mme Maryse Véronneau,
ass. administrative



Mme Johanne Mimeault,
ass. administrative

Desjardins
Membre FCPE

Valeurs mobilières Desjardins
www.vmdconseil.ca

1355, rue Gauvin, bureau 100,
(450) 223-1673
ou sans frais 1-888-313-6150

8620820

Salle de spectacles

La population veut un référendum à 75 %



Jean
DUMONT
jdumont@lecourrier.qc.ca



Photothèque Le Courrier ©

Léger Marketing a interrogé par téléphone des citoyens entre le 11 et le 14 mars au sujet de la salle de spectacles.

Pas moins de 75 p. cent de la population désire être entendue par référendum au sujet du projet de la salle de spectacles.

Tel est un des éléments d'une étude d'opinion réalisée par la firme Léger Marketing auprès des cinq cents citoyens de Saint-Hyacinthe entre le 11 et le 14 mars 2004.

Financée par un groupe de gens d'affaires maskoutains, cette étude a été présentée aux élus réunis en plénière lundi soir. Les présentateurs furent Roger St-Germain, Robert Rivard et Jean-Louis Lemieux.

Dans ce coup de sonde auprès de la population locale, on aborde plusieurs sujets, à savoir la nécessité de construire la salle, les coûts, la localisation, les frais de fonctionnement annuels et surtout la problématique d'avoir l'aval des citoyens.

Utile mais non nécessaire

Même si une majorité des gens sondés considèrent comme utile ce projet pour le développement et la qualité de vie de la Ville, ils sont tout aussi nombreux à penser que la construction ne doit pas être considérée comme prioritaire à ce stade-ci.

Qui plus est, plus de 71 p. cent pensent que la Ville a tort de retarder des travaux d'infrastructures comme la réfection des rues, trottoirs et parcs au détriment de la salle.

Le site?

Le site qui a fait l'objet de nombreuses discussions au cours des dernières années a aussi été l'objet d'une question.

Une majorité de personnes interrogées (57 %) préférerait que l'on construise la nouvelle infrastructure à proximité de l'autoroute Jean-Lesage plutôt que dans le parc de stationnement au centre-ville (34 %).

Comme la Ville a fait son nid depuis longtemps sur la localisation au centre-ville, on a aussi demandé aux gens ce qu'ils pensaient de ce choix. Un peu plus de la moitié (54 %) est en désaccord avec cette ligne de pensée.

Par ailleurs, seulement 19 % des interrogés jugent convenable que la Ville paie elle-même le déficit appréhendé se situant entre 300 000 $ et 400 000 $.

La firme Léger Marketing a logé un appel auprès de 1 900 personnes durant la période correspondante. Cinq cents ont accepté de répondre au sondage comportant dix questions. La marge d'erreur est de 4,4 p. cent.

LE QUESTIONNAIRE

Voici la liste des questions posées par la maison de sondage Léger Marketing, entre le 11 et le 14 mars 2004.

1- Savez-vous OUI ou NON que la Ville de Saint-Hyacinthe envisage de construire une nouvelle salle de spectacles?

- OUI	85 %
- NON	15 %

***

2- En plus des trois salles qui existent déjà (Collège St-Maurice, Collège Antoine-Girouard et ITA), considérez-vous ce projet comme étant plutôt utile ou plutôt inutile au développement et à la qualité de vie de la Ville de Saint-Hyacinthe?

Plutôt utile	61 %
Plutôt inutile	35 %
Ne sait pas	4 %

***

3- Selon-vous, la construction de la nouvelle salle de spectacles doit-elle être considérée comme un projet prioritaire par la Ville de Saint-Hyacinthe?

- Oui	36 %
- Non	61 %
- Ne sait pas / refus	3 %

***

5- Selon vous, la Ville a-t-elle raison de retarder les travaux d'infrastructures (rues, trottoirs et parcs) pour assumer les hausses des coûts de la salle de spectacles?

- Oui	24 %
- Non	71 %
- Ne sait pas / refus	4 %

***

6- Actuellement, la Ville favorise le projet de construction de la nouvelle salle de spectacles sur une partie du parc du stationnement du centre-ville. Diriez-vous que vous êtes en accord ou en désaccord avec ce choix?

- En accord	42 %
- En désaccord	54 %
- Ne sait pas / refus	3 %

***

7- Parmi les deux emplacements suivants, quel est celui que vous préférez pour la construction d'une salle de spectacles? Est-ce...

- Le parc de stationnement du centre-ville près de la rivière	34 %
- Un emplacement à proximité de l'autoroute 20	57 %
- Ne sait pas / refus	9 %

***

8- Selon vous, la Ville doit-elle Oui ou Non attendre d'avoir toutes les approbations pour les soumissions et les subventions et que la campagne de financement soit terminée avant de débuter les travaux de construction?

- Oui	87 %
- Non	10 %
- Ne sait pas / refus	4 %

***

9- Le budget de fonctionnement de la nouvelle salle de spectacles pourrait générer un déficit de l'ordre de 300 000 à 400 000 $ par année. Seriez-vous d'accord pour que ce déficit soit couvert par les taxes des citoyens de la Ville de Saint-Hyacinthe?

- En accord	19 %
- En désaccord	78 %
- Ne sait pas / refus	2 %

***

10- La loi québécoise sur les municipalités prévoit le recours au référendum comme moyen de consulter la population. Souhaitez-vous Oui ou Non que la Ville organise un référendum sur le projet actuel de construction de la nouvelle salle de spectacles?

- Oui	75 %
- Non	23 %
- Ne sait pas / refus	2 %

L'Eau Vive
Habitations pour jeunes retraités
• Vaste gamme de services
• Entrée lessiveuse et sécheuse
• Piscine intérieure chauffée
• Stationnement intérieur disponible
• Confort • Sécurité • Ascenseur
• Infirmier sur place
• Caisse populaire
• Centre de conditionnement physique
Admissible au crédit d'impôt
920, boul. Casavant Est, Saint-Hyacinthe
OUVERT DIMANCHE 13 h à 16 h ou sur rendez-vous
GROUPE ROBIN
www.leauvive.ca
(450)773-8358
0289794

BINGO
APRÈS-MIDI SAMEDI 13 h 30
3 500$
Possibilité de 4 000$
Un Petit Tour c'est PAYANT et divertissant !
Régie des alcools, des courses et des jeux
Québec permis 62249-1
18 ans et plus
Informations:
455, rue Duclos, Saint-Hyacinthe
Ancien Woolworth
261-0193
0289748

Tant qu'il n'y a pas de construction...

Jean **Dumont**

Pour le porte-parole des opposants au projet actuel, Roger St-Germain, il est encore possible selon lui d'arrêter le processus de la construction de la salle au centre-ville.

« Je crois que les résultats du sondage, réalisé par une firme chevronnée, sont très éloquents. Je me dis que tant que la construction ne sera pas commencée, il y a toujours espoir. On a vu ce qui s'est passé dans des projets comme Gaspésia et d'autres encore. »

Monsieur St-Germain et ses acolytes ont eu l'idée de mandater une firme spécialisée après avoir entendu de nombreuses remarques de tout un chacun au sein de la population sur ce sujet d'intérêt.

« Les résultats semblent nous donner raison puisqu'il y a manifestement une perception différente de la part de certains élus qu'au sein de la population en général. »

« Étant donné son caractère et son coût et en raison du fait que la salle sera là dans le paysage maskoutain pour longtemps, la Ville aurait dû consulter davantage sa population. Certes que les élus sont là pour décider mais, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un projet angulaire. Ce n'est pas la réfection d'un bout de rue et ce n'est pas une petite affaire. »

Pas contre, mais...

M. St-Germain ne se dit personnellement pas contre une salle proprement dite. Tout en se disant que la proximité d'un centre urbain comme la Ville de Montréal est un handicap, il aurait souhaité de la part des autorités municipales une vision plus grande, pour créer un engouement sur le sujet.

« À mon avis, le centre-ville n'a plus l'impact qu'il avait par le passé, notamment lorsqu'il y avait de nombreuses usines. Aujourd'hui, le développement économique et le pôle principal d'attraction se font davantage dans le nord de la ville. À ce compte-là, dans le contexte où nous avons un centre de congrès et un centre commercial important, il serait beaucoup plus viable économiquement de construire la salle dans ce secteur d'activités. »



Photothèque Le Courrier ©

Roger St-Germain ne croit pas à l'idée d'une salle au centre-ville.

« Je sais que les élus disent avoir surtout choisi le site actuel dans le contexte où c'est un terrain municipal qui ne coûte rien. Il faut par contre aussi dire qu'on ne sait pas combien coûtera la décontamination du site. À cet égard, est-ce qu'il aurait été préférable de choisir dès le départ le nord même si nous avions à débourser de l'argent pour acheter un terrain. »

Place de stationnement

D'autre part, monsieur St-Germain croit que la Ville gère à la petite semaine avec ses nouvelles places de stationnement qu'elle déniche à gauche et à droite.

« Actuellement, il est déjà difficile parfois d'aller au centre-ville. Imaginez lorsque vous aurez trois ou quatre cents nouvelles voitures qui se rendront pour un concert », ajoute-t-il en insistant sur le fait que les résidants du centre-ville seront privés de place.

Il rejette l'argument voulant que les questions du sondage soient biaisées ou encore tendancieuse. « On soulève une fois de plus le problème. Il s'agira de voir pour l'avenir du projet. »

Nul doute que ce projet ne fera jamais l'unanimité. Chose certaine, l'ouverture des soumissions pour la construction de la coquille de la salle aura lieu vendredi matin à l'hôtel de ville.

Un sondage il y a 15 ans...

Au printemps 1990, la Ville de Saint-Hyacinthe avait mandaté une firme de sondage, Léger et Léger, pour réaliser un sondage sur le même sujet.

À cette époque 65 % des Maskoutains désiraient que la Ville aille de l'avant dans le projet de la Maison des arts.

Le maire avait alors déclaré que « cela représentait un appui massif de la part de la population envers le projet. De tous les projets auxquels j'ai participé, c'est celui qui reçoit l'appui le plus clair de la population ».

Le sondage téléphonique avait alors été réalisé auprès de 401 personnes entre le 29 avril et le 1er mai 1990.

Près de quinze ans plus tard, l'appui à ce projet est toujours aussi fort.

À la question « considérez-vous ce projet comme étant utile au développement et à la qualité de vie de la Ville de Saint-Hyacinthe », les répondants ont dit oui dans une proportion de 61 %.

Le questionnaire

On avait soulevé d'autres questions lors du sondage de 1990.

À la question « êtes-vous intéressés à la création d'une Maison des arts à Saint-Hyacinthe? », 77 % des gens ont répondu spontanément par l'affirmative.

Lorsqu'on leur posait la même question en tenant compte d'une hausse possible des comptes de taxes de 12 $ à 20 $ pour opérer un tel équipement, l'intérêt baissait à 65 pour cent.

La majorité des gens interrogés motivaient leur intérêt pour la salle à Saint-Hyacinthe dans la mesure où ils n'auront plus à se rendre à l'extérieur pour assister à des spectacles de tous acabits.

Chose certaine, aujourd'hui comme hier, les Maskoutains ne veulent pas d'une taxe spéciale pour combler le manque à gagner des subventions gouvernementales. On privilégiait la création d'une fondation ou encore la recherche de commandites.

Quant à la localisation, il est intéressant de se rappeler qu'à l'époque, les Maskoutains favorisaient légèrement le secteur nord (50,2 %) par rapport au centre-ville (40,1 %).

J.D.







Le monde rural sur les dents

Exode, épicerie qui ferme et école en danger



Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

Quand il y a moins de 1 000 habitants dans une communauté, que les jeunes s'en vont et ne reviennent qu'à l'occasion, que la caisse populaire songe à fermer ses livres et que l'école est en danger, l'inquiétude se manifeste.

La région de Saint-Hyacinthe n'est pas la Gaspésie, mais des signes de la précarité du monde rural frappent aussi notre communauté.

Que l'on songe seulement à Saint-Bernard. L'an dernier, les citoyens se sont mobilisés pour créer une coopérative alimentaire devant la désertion des services des dernières années. La coop occupe même un local abandonné par la caisse populaire.

Mardi dernier, à Saint-Liboire, plus d'une centaine de personnes ont participé à une soirée de réflexion sur l'avenir des municipalités rurales.

Mgr François Lapierre, évêque du diocèse, Jacques Proulx, président de Solidarité rurale, Denis Marion, conseiller municipal à Massueville et Yvan Loubier ont discuté de cet épineux dossier.

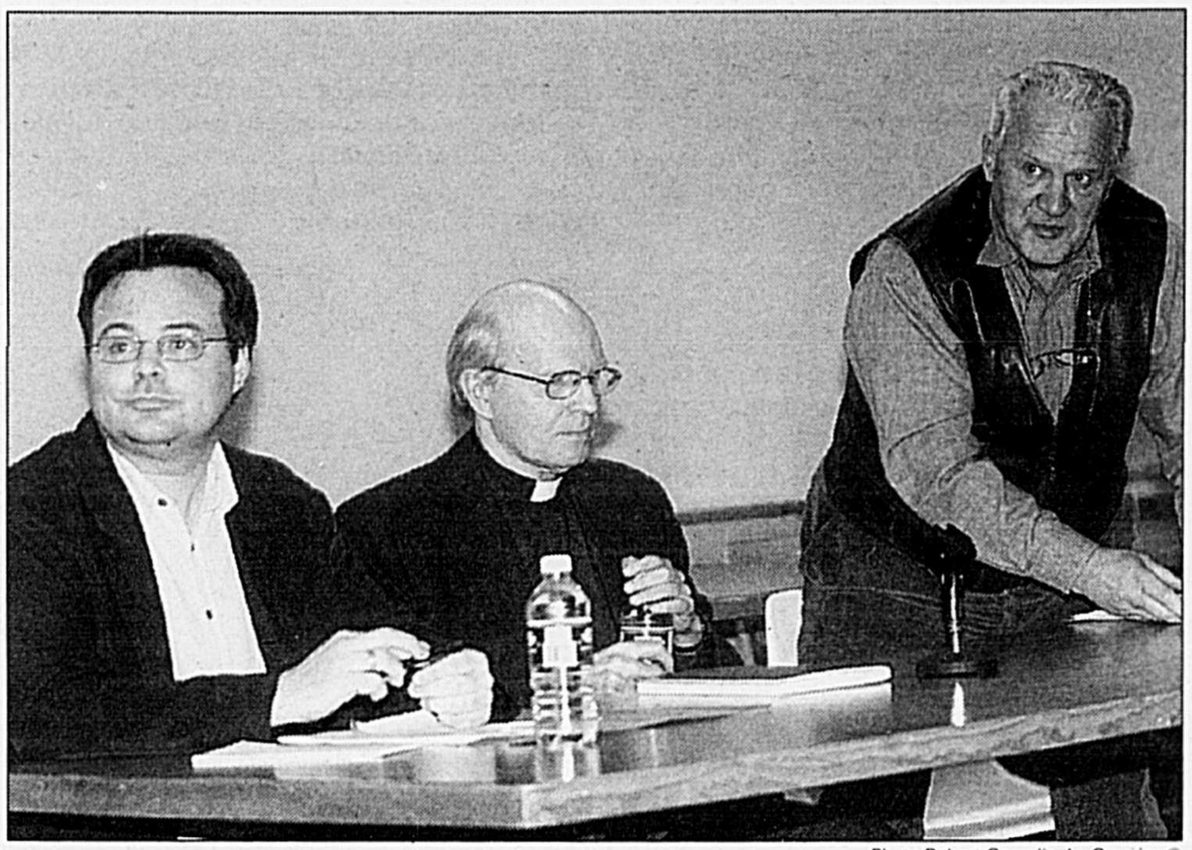


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Parmi les panelistes, Denis Marion, de Massueville, monseigneur François Lapierre et Jacques Proulx, de Solidarité rurale.

Concentration des propriétaires

« Il n'y a pas vraiment de parole unique dans ce genre de question. On constate de plus en plus dans les milieux ruraux une concentration de propriétaires terriens. Si, il y a un demi siècle on pouvait avoir 50 fermes et familles dans un rang, de nos jours, on n'en compte plus parfois que trois ou quatre », souligne Monseigneur Lapierre.

Dans ce contexte, la population rurale diminue et autre phénomène, les urbains — qui n'ont pas les moyens d'habiter la ville — viennent s'établir en campagne.

Mgr Lapierre constate lui aussi dans son secteur d'activité que les églises se vident et que les communautés pourraient être appelées incessamment à se départir de leurs biens patrimoniaux.

« Par contre, même si les gens ne vont plus à l'église, ils tiennent tout de même à garder le clocher de leur église dans leur communauté. Ce sont parfois même ces gens qui se battent le plus. »

Une lutte de conservation

Le conseiller Denis Marion a, de son côté, expliqué la situation vécue à Saint-Aimé, un village urbain et à Massueville, un territoire rural, qui sont en fait une seule et même communauté.

« Nous étions à un carrefour de la décroissance et de l'indifférence. Certains s'habituaient à avoir moins de services, à voir disparaître une station-service, un dépanneur, et même à avoir moins de jeunes à l'école. »

« Il y a cependant eu un déclic lorsqu'on nous a dit, en décembre 2001 qu'il n'y aurait probablement pas de maternelle l'année suivante. Dans ce contexte, cela signifiait qu'en moins de six ans, il n'y aurait probablement plus d'école. »

Un comité de relance a été créé avec comme objectif pour la communauté de 1 000 âmes de se prendre en main.

« On a pensé à la construction d'un stade olympique pour accueillir des touristes, mais ce projet a rapidement été abandonné », lance-t-il avec humour. Par contre, des projets simples comme un bottin des ressources disponibles dans la communauté a été mis sur pied. Chez nous, on savait qu'il y avait des producteurs agricoles, mais on a aussi découvert, en se parlant, qu'il y avait un traducteur qui pouvait faire du travail pour une meunerie chez nous. »

« *On a appris à écouter*, se parler et échanger entre nous et cela a créé une nouvelle dynamique. C'est une aventure humaine extrêmement enrichissante. »

La survie

Pour Jacques Proulx, l'expression si la ville-centre va bien, le reste va suivre, que l'on galvaude depuis longtemps, n'est pas vraie. « On voit ce que ça donne, une dégradation des régions. »

« Vivre en milieu rural est une expression de liberté. Saviez-vous par exemple que 80 p. cent de la population du Québec vit dans vingt p. cent du territoire.

« Dans les années 60, nous nous sommes bâtis collectivement des structures comme Hydro-Québec, la SGF, la Caisse de dépôt et autres. Nous étions pauvres et nous avons mis des moyens pour nous aider à grandir. Maintenant que nous sommes riches collectivement, nous nous départissons de ces mêmes structures. »

M. Proulx souligne qu'une communauté a une influence certaine sur son développement.

« Il faut continuellement se battre pour avoir son dépanneur, son bureau de poste, sa station-service, sa caisse populaire, son école et ainsi de suite. Les services de proximité doivent rester.

« Il est plus intéressant pour moi d'aller à contre courant que de suivre le troupeau comme beaucoup de monde. »

Finalement, le député fédéral Yvan Loubier a rappelé que « quand les clochers d'églises disparaissent du paysage, c'est un peu notre âme qui disparaît. Le monde rural fait face à un énorme défi. Il faut refuser la fermeture des écoles et le manque de service. Continuez à vous battre. »

Un essoufflement des troupes

Jean **Dumont**

Parmi les intéressés à l'avenir des communautés rurales, de nombreux élus étaient sur place. Le maire de Saint-Marcel-de-Richelieu, Yvon Pesant, a souligné qu'il y avait un essoufflement des troupes.

« Il y a le phénomène du TLM qui nous touche beaucoup. TLM signifie Toujours Les Mêmes. Et, en bout de ligne, plusieurs abandonnent le fort. »

M. Pesant fait aussi valoir qu'il y a un étrange phénomène qui frappe le milieu rural.

« Plus la moyenne des fermes est grande, plus les municipalités sont petites et connaissent des difficultés. Voyez par exemple dans la MRC, la moyenne d'une

Voir **ESSOUFLEMENT** *en A7*

MODE ENFANTINE
de 0 à 16 ans
Grand choix pour mode Junior
T-shirt 19,95 $
Point Zéro
T.X.T
0284732

Maternité Mode
VÊTEMENTS DE MATERNITÉ
DEPUIS 1986
Venez nous visiter au salon
" Maternité Paternité "
à Place Bonaventure
les 1-2-3-4 avril
(kiosque W-9)
(parade de mode sur les lieux)
2335, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe. 450-774-3336

Traitements esthétiques offerts par un médecin spécialiste de la peau, depuis près de 10 ans

Services offerts :
- Botox
- Restylane
  Hylaform
  Cosmoderm
- Peelings
  (rides, acné et taches brunes)

Centre DERMATOLOGIQUE maskoutain
Dre Lise Faucher, MD - 2356, rue Dessaulles - Téléphone : (450) 778-2333
Diplômée de l'American Academy of Dermatology
0283488

ESSOUFLEMENT

suite de la page A6

ferme est de 82 hectares pour l'ensemble des municipalités. Chez nous à Saint-Marcel, elle est de 152 hectares. Et, regardez ce qui se passe ailleurs autour comme à Saint-Bernard, Saint-Louis, c'est la même chose. Ce sont règle générale de grandes fermes. »

L'ancien maire de Saint-Liboire et producteur agricole, Gaétan Phaneuf, a appuyé ces dires.

« Dans mon domaine, le secteur avicole, je constate que les grandes entreprises ne dynamisent pas les milieux. Pour réussir comme communauté, il faut ouvrir la porte à de la diversité. C'est rendu qu'aujourd'hui, ce sont les gros qui dirigent. Je dirais même que chez les importants producteurs, il y a des dirigeants qui n'ont jamais vu certaines de leurs fermes. »

D'autre part, Yvon Pesant réaffirme que la marge de manoeuvre dans les petites communautés est faible.

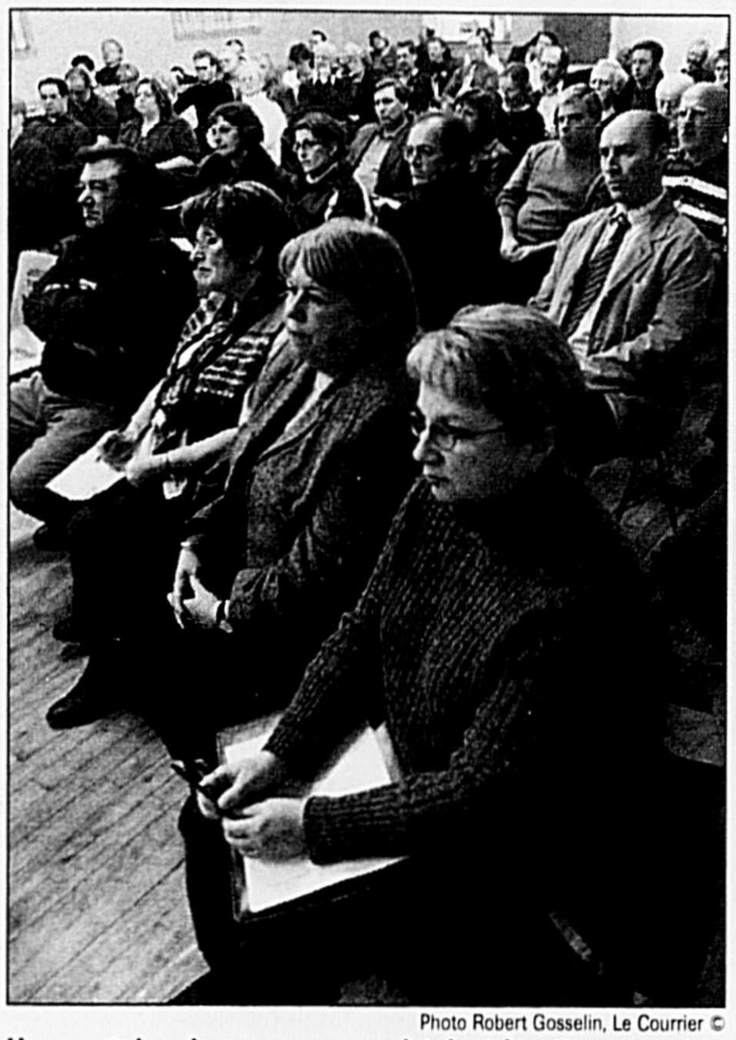


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Une centaine de personnes assistaient à cette rencontre.

« Je vous donnerai simplement l'exemple de la Sûreté du Québec. Cette année, on paie l'équivalent de 75 000 $ ce qui représente le quart de notre budget. L'an prochain, ce sera 82 000 $. Je ne sais pas si on voit un véhicule de la SQ ne serait-ce qu'une heure par semaine à Saint-Marcel-de-Richelieu. Ainsi, à 1 500 $ de l'heure, ça fait cher pour simplement regarder passer une auto-patrouille. »

Finalement, le maire de Saint-Hugues, Marcel Gerbeau, a tenté de jeter un peu de baume sur les perspectives d'avenir en milieu rural.

« Je suis originaire de Montréal et je retourne parfois dans mon quartier d'origine, à proximité du pont Jacques-Cartier. Quand j'étais jeune, il y avait tous les services, dépanneurs, essence, petits restaurants, nettoyeurs, fruiteries et autres. Aujourd'hui, plus rien de cela existe dans le quartier. Ce sont les avaries de notre société. Vous voyez, nous ne sommes pas les seuls à vivre de tel phénomène dans le milieu rural.»

Intervention à la promenade Gérard-Côté

Jean **Dumont**

La Ville investira plus de 130 000 $ au cours des prochains mois pour la réfection d'une partie du mur de soutènement de la promenade Gérard-Côté.

Un premier mandat de 10 700 $ vient d'être octroyé à la firme BCR-Enviraqua.

Il s'agit de la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de réfection d'une partie du mur de protection contre les inondations le long de la promenade Gérard-Côté, près du pont de la voie ferrée du CN.

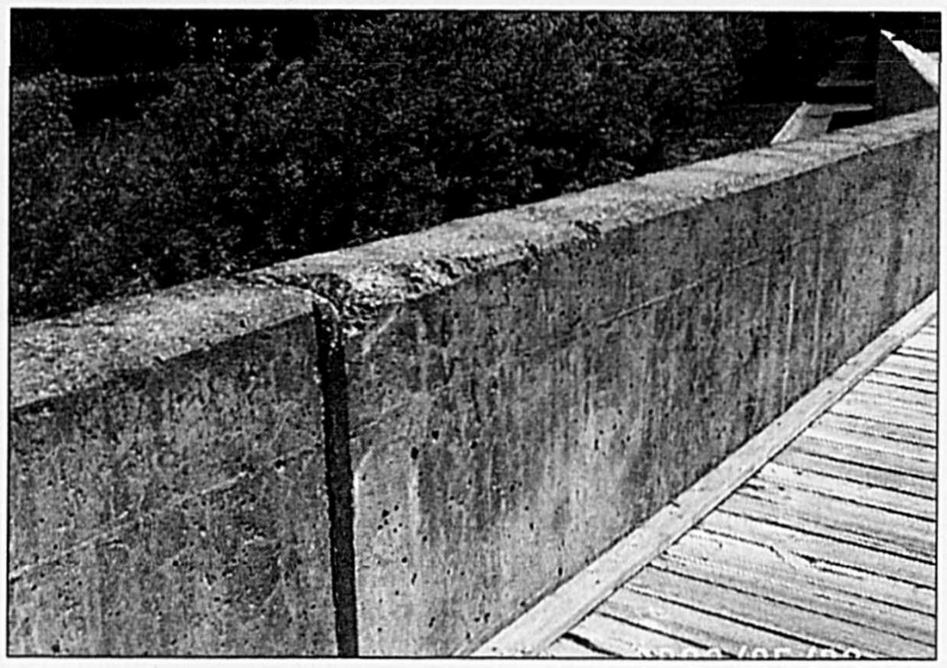


Photo Ville de Saint-Hyacinthe

Des travaux de réfection du mur seront réalisés cet été.

« C'est la deuxième intervention importante que l'on fait pour le mur », indique Pierre Gabrielli, directeur du service du Génie à la Ville. La première intervention avait été faite en 1998. Chaque année, nous procédons à une inspection des lieux et nous avons décelé l'an dernier des problèmes potentiels si bien que les travaux ont été inscrits au programme triennal d'immobilisations en automne dernier pour une réalisation en 2004. »

Le mur a été érigé au milieu des années 70.

« Cette fois, nous toucherons l'équivalent de deux sections de six mètres chacune. Comme pour la première fois, nous en profiterons pour installer un système de drainage à l'arrière pour faciliter l'écoulement de l'eau vers la rivière », ajoute-t-il.

Les travaux se feront durant l'été, au moment où l'eau est à son plus bas dans la rivière Yamaska.

D'autres travaux seront nécessaires dans les prochaines années le long de la promenade Gérard-Côté, près du pont Bouchard.

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE



Brian R. Gagné
Conseiller en placement
261-5259

Planification et conseils de placement
Gamme complète de services professionnels



Guy D'Astous
Conseiller en placement
261-5274

Pour tout renseignement sur :
- Planification de la retraite
- Stratégies de portefeuille
- Placements avec avantages fiscaux
- Placements internationaux

Appelez-nous sans tarder

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

1355, rue Gauvin, suite 4100
Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354
Fax : 450-774-8798

Maintenant sur Internet!
La source d'information la plus complète sur le RER: http://financierebn.com

Membre FCPE

0289554

CONCOURS ÉQUIPÉ POUR L'ÉTÉ !

avec le nouveau EQUINOXE SPORTS PLEIN AIR
www.equinoxe.qc.ca

1000$ en prix à gagner



1 — *Une tente familiale* — Valeur de 500$



2 — *Deux sacs de couchage* — Valeur de 300$



3 — *Trois sacs à dos* — Valeur de 200$

NOM:_____
TÉLÉPHONE:_____
ADRESSE:_____
QUEL EST VOTRE ACTIVITÉ DE PLEIN AIR FAVORITE:_____
OÙ LA PRATIQUEZ-VOUS LE PLUS RÉGULIÈREMENT:_____

POUR GAGNER, VENEZ DÉPOSER VOTRE COUPON DE PARTICIPATION ENTRE LE 1ER ET LE 5 AVRIL À NOTRE NOUVELLE ADRESSE. 3255 BOUL LAFRAMBOISE. POUR ENCORE PLUS DE CHANCE DE GAGNER, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET DÈS LE 1ER AVRIL, WWW.EQUINOXE.QC.CA

0289980

Incroyable !

1 seule paire — À partir de

Monture et verres (simple vision plastique)	54,00 $
Monture et verres (double vision plastique)	99,00 $
Monture et verres (progressif plastique)	139,00 $

Venez voir la différence

➤ SERVICE ➤ QUALITÉ ➤ PRIX

F. FARHAT LUNETTERIE
Pour plaire à tout prix !



Lunettes solaire
Venez voir notre nouvelle **collection 2004**
parmi les plus grandes marques connues

1375, rue Gauvin
SAINT-HYACINTHE
Face au Restaurant Le Four
(coin Boul. Laframboise et Gauvin)

774-3900

Sur rendez-vous examen de la vue par un optométriste

0277982

Éditorial

Une perte difficile à mesurer!

Lorsque l'information concernant le décès subit et prématuré du rédacteur en chef Jean Vigneault, en vacances en Australie, m'a été communiquée, en début de journée le jeudi 18 mars dernier, je n'en croyais pas mes oreilles, totalement sidéré.

Tout cela me semblait irréel, comme si mon esprit refusait d'enregistrer cette nouvelle terrible alors que déjà tout le monde se préparait au retour de Jean prévu pour le mardi 23 mars.

C'était comme un coup de massue qui assomme et qui provoque un grand froid au plus profond de l'âme.

Avant même de mesurer plus à fond la perte terrible que cela représente pour nous tous, il a fallu trouver le courage et la force de diffuser cette information auprès de ses collaborateurs immédiats et de la communauté.

Et vaquer aussi à la production de l'édition hebdomadaire du Courrier tout en sachant que le vide ressenti n'était plus temporaire; non pas comme si de rien n'était, mais en hommage à Jean et dans la foulée du professionnalisme dont il a toujours fait preuve.

Car c'était là toute sa vie.

Sa passion omniprésente de l'information lui imposait la recherche de la vérité, refusant toute compromission de la part des responsables qui sont redevables face à la population.

C'est avec énergie et sans retenue qu'il refusait les tactiques de la langue de bois ou des faux-fuyants dans la recherche de la vérité guidée par une honnêteté fondamentale et inébranlable.

Ses prises de position ne faisaient aucune place à la compromission et à la tiédeur. Même ceux qui ne les partageaient pas doivent lui être reconnaissants pour avoir animé les échanges d'idées dans la communauté maskoutaine.

Sa capacité de travail était exemplaire et elle était tournée exclusivement ou presque vers l'accomplissement de son mandat à la tête de la rédaction du Courrier.

Quelle perte terrible pour la communauté, bien sûr, mais pour l'entreprise et ses collègues, sans oublier ce qu'elle signifie pour moi.

En dépit des nombreuses obligations liées à ce décès imprévu, je visualise en rafale tout ce que cela veut dire au niveau personnel.

Depuis neuf ans maintenant, Jean occupait un poste de premier plan dans l'entreprise et c'est sur ses épaules que reposaient en grande partie, non seulement l'évolution du Courrier, mais aussi sa présence dans la communauté.

Et surtout, il était mon principal collaborateur dans tout ce qui touchait au domaine de l'information et de son traitement afin de remplir au mieux de nos capacités la mission d'information dévolue aux différents journaux de l'entreprise.

Au fil de ces années, des liens particuliers ont été tissés entre nous, basés sur la confiance, l'échange et l'amitié.

Bien peu de gens savent vraiment le genre et le niveau de complicité requis entre un éditeur et un rédacteur en chef, ce qui rend ces qualités encore plus importantes.

Et je puis affirmer sans restriction aucune que, en toutes circonstances, nous étions sur la même longueur d'ondes même si, parfois, les discussions pouvaient être franches et directes.

Son expérience professionnelle était riche et unique; il n'en était pas avare et je savais que je pouvais compter sur lui. Tant et si bien que cette perte équivaut à celle d'un ami cher et elle est presque équivalente à celle d'un deuxième père.

Ensemble, nous avons mené à terme bien des projets, dont le plus récent en importance portait sur le 150e du journal; bien des dossiers ont été traités en profondeur, sans compromis mais aussi avec toute l'honnêteté requise.

Et il y avait encore tant de choses à faire...

Que dire de la facilité avec laquelle, à son arrivée, il s'est adapté à la communauté maskoutaine, nouant rapidement des liens avec des personnes et des organismes qui sont au centre de la vie dans la communauté.

Jean Vigneault n'est plus, son départ prématuré laisse un grand vide.

Mais son souvenir survivra longtemps dans nos coeurs et dans nos pensées.

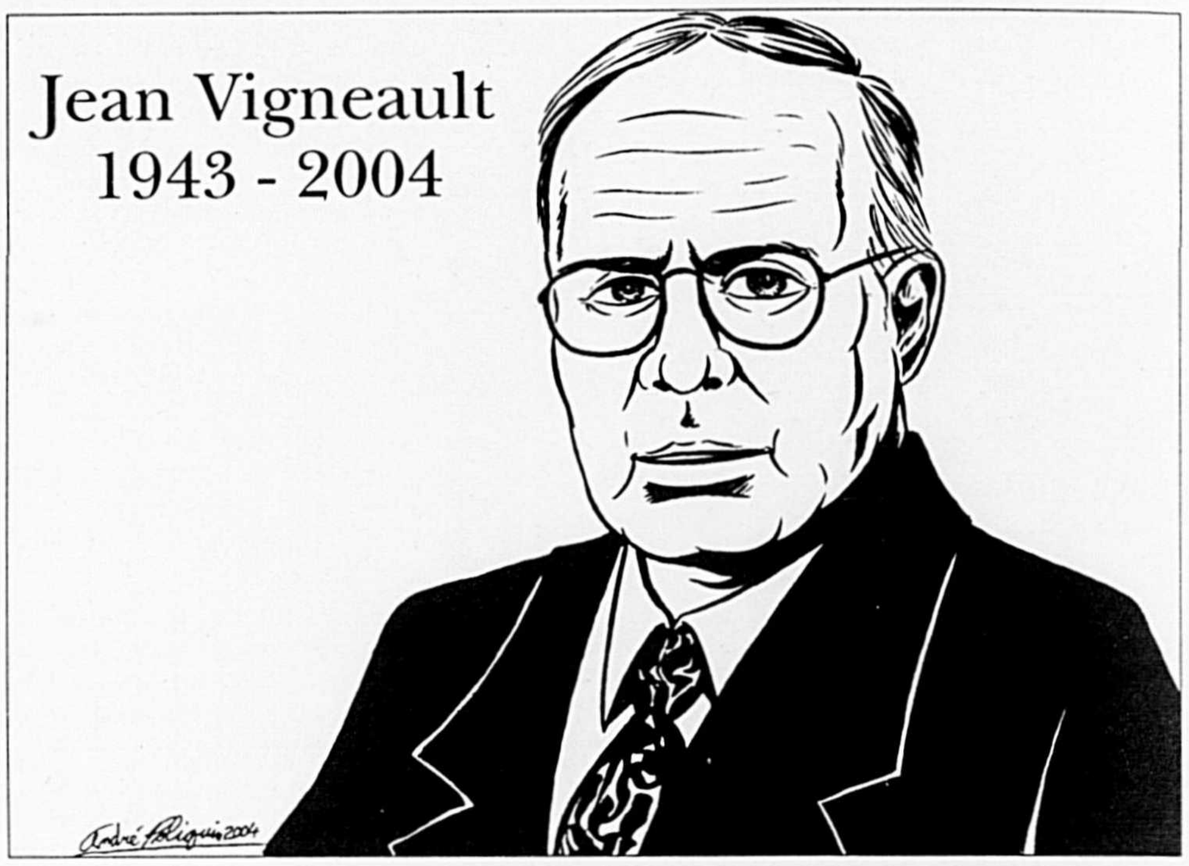
Il aura marqué l'actualité de toute la région maskoutaine et la vie du Courrier à jamais.

À sa mère, à ses enfants et à sa conjointe, je veux offrir nos plus sincères condoléances au nom de DBC Communications inc. et de tout son personnel.

À ses divers collaborateurs, je dis : Jean n'est plus, mais il nous a laissé une mission que nous nous efforcerons de remplir comme il a toujours voulu que nous le fassions.

Adieu Jean... et au revoir!

Benoît Chartier
Éditeur
Le Courrier de Saint-Hyacinthe



Du journalisme objectif, jamais!

Personne n'est contre la vertu et tous sont d'accord sur le mandat d'un journal comme Le Courrier : transmettre l'information, toute l'information susceptible de renseigner, d'informer, de questionner, de mobiliser, de distraire, d'émouvoir.

***

Les journaux n'existent pas pour apprendre les nouvelles et pour les classer, mais pour les transmettre, pour les divulguer. Pour communiquer à des lecteurs ce qu'ils ont besoin de savoir pour devenir et rester des citoyens avertis et responsables.

***

Tout publier, donc, sur la gestion des fonds publics. Mais comment? Objectivement? Jamais. Honnêtement? Oui. De façon impartiale? Oui. Mais subjectivement, i.e. selon la perception, la formation, la compréhension, les intérêts des journalistes.

L'objectivité pure et simple, aseptisée, c'est bon pour les laboratoires et les robots. Et généralement, ceux qui crient le plus fort pour l'objectivité sont les plus subjectifs.

***

Il n'y a pas de bonnes et de mauvaises nouvelles. Il y a des nouvelles qui se colorent différemment, selon qui les lit, qui les interprète. Selon les lunettes que l'on porte.

Note : extraits d'un discours prononcé par Jean Vigneault dans le cadre des déjeuners de la Fondation Aline-Letendre en mars 1997.

Lettre à un voyageur qui part au loin

J'ai appris que tu allais partir pour un long voyage. Que tu partirais avant tes proches, avant tes amis, presque à leur insu. Il paraît que tu voulais partir seul, sans faire de bruit, sans déranger, comme on quitte le bureau après une rude journée de travail. Que tu fermerais la porte tout doucement comme on fait au petit matin pour ne pas réveiller ceux qui dorment encore.

Mais tu dois aussi savoir que ceux qui restent, ceux qui dorment, ceux que par délicatesse tu refuses d'attrister, ont plein de choses à apprendre de toi. Ils ne te conseilleront pas sur la façon de voyager, sur les bagages à ne pas oublier, sur les messages à adresser aux bonnes personnes. Non, ils ont tout simplement envie de t'écouter, d'apprendre de toi les choses importantes de la vie, ils ont tout juste le goût d'être là avec toi pour saisir l'essentiel.

Même si on le désirait profondément, on ne pourra pas t'empêcher de partir. Il y a des voyages auxquels on n'échappe pas, des rendez-vous qu'on ne peut pas remettre à plus tard, tu le sais bien mieux que nous qui restons sur le quai en ignorant si nous ne serons pas du prochain voyage.

Mais en attendant que le chef de garde donne le signal du départ, laisse parler ton coeur. Il y a tellement de gens qui ont besoin de t'écouter, accorde-leur ce plaisir.

Albatros des Mers

N.D.L.R. : Depuis plus de 30 ans, c'est sous le pseudonyme d'Albatros des Mers que Jean Vigneault transmettait ses pensées les plus profondes. Ce texte, signé de sa main, a été publié dans le journal La Tribune au début des années 1980.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
FONDÉ EN 1853
DE SAINT-HYACINTHE
www.lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier

Journalistes
Denyse Bégin
Marc Bouchard
Jean Dumont
Véronique Lemonde
Mylène Richard

Secrétaire de la rédaction
Josée Bachand

Photographes
Robert Gosselin
Patrick Roger

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires
Louise Beauregard
Sylvie Beaurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Johanne Lafontaine
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Isabelle St-Sauveur

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Nathalie Brouillard
Linda Douville

Directrice de la production
Josée Cusson

Directeur technique
Normand Gonneville

Contrôleur
Monique Laliberté

Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:
Audit Bureau of Circulation

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 1$ la semaine - 43$ par année. Poste: au Canada 43$ par année, à l'extérieur du Canada: 175$ par année plus taxes s'il y a lieu

Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.

Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028 **Télécopieur:** 450 773-3115

Courriel: admin@dbccomm.qc.ca
Site web: www.dbccomm.qc.ca

Imprimé par Imprimerie Transcontinental D.E. Inc., division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.
«Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898»

Lettres ouvertes

La formation textile au Cégep : Un problème d'image ou de programme?

Suite à la parution de deux articles de M. Marc Bouchard, dans Le Courrier du 17 mars dernier et intitulés « La formation en textiles est suspendue » et « Le CTT n'est pas affecté », nous croyons utile de préciser certains faits.

Un portrait caricatural des deux programmes actuels!

Le premier article faisait mention « de l'enseignement du textile traditionnel », d'« un programme qui ne colle plus à la réalité du milieu du textile » et « d'un programme d'enseignement technique qui n'avait jamais véritablement pris de tournant ».

Nous avons eu du mal à reconnaître en ces mots nos deux programmes entièrement révisés depuis 2001 dont l'aboutissement fut le suivant :

· Un parc d'équipements à la fine pointe des nouvelles technologies, renouvelé pour un montant de 2.2 millions de dollars depuis 1999;

· Un des premiers programmes du Cégep à axer sa pédagogie selon l'approche par compétences, maintenant en vigueur à travers le réseau collégial;

· Des contenus de cours mis à jour et axés sur les textiles traditionnels mais aussi sur les textiles à usages techniques;

· La poursuite d'échanges internationaux, amorcés depuis plus de 15 ans, prenant la forme de stages en entreprise pour les étudiants (France, Nicaragua) et d'interventions dans un contexte de coopération pour les enseignants (Nicaragua, Tunisie, Maroc, Philippines).

Si le programme ne colle pas toujours à la réalité du milieu, c'est que certains équipements et logiciels utilisés et certains contenus abordés ne sont pas encore en pleine pratique dans plusieurs entreprises québécoises!

Un problème d'image ou de programme?

L'article mentionne également que les nouveaux étudiants recherchent des défis dans des domaines de pointe.

Il est vrai que les changements économiques liés à la mondialisation ont entraîné le déplacement de l'industrie traditionnelle de l'habillement vers l'Asie et l'Amérique du Sud. Pourtant, parmi les finissants retracés pour les cinq dernières années, plus de 40 % travaillent déjà dans des compagnies associées aux textiles à usages techniques. De plus, ils occupent des postes attrayants (technologue en assurance qualité, en développement de produits, en amélioration des procédés et méthodes, superviseur de laboratoire, superviseur de département, technologue en planification de la production), avec des perspectives de promotion intéressantes, à court et moyen termes.

Les finissants d'il y a 5 à 10 ans occupent, quant à eux, des fonctions telles que représentant technique, concepteur d'étoffes, directeur de la planification, de la production ou en recherche et développement. Ils sont riches en récits tels que du perfectionnement offert par leur compagnie à l'étranger, des projets d'implantation de nouvelle technologie ou de conception de nouveaux produits dans des secteurs non traditionnels. Bref, rien pour s'ennuyer!

Les statistiques des 10 dernières années nous démontrent d'ailleurs que les finissants de nos programmes quittent rarement le domaine du textile une fois qu'ils y sont entrés. De plus, les compétences acquises sont tout à fait transférables dans d'autres domaines d'activités.

Oui, il existe un réel problème pour attirer les jeunes dans des programmes tels que les nôtres. À notre avis, le problème principal en est un d'image et de stratégies de recrutement. Les enseignants du département des textiles, de concert avec la direction du Cégep, sont prêts à retourner à leur table de travail pour réviser à nouveau l'offre de formation afin de la rendre plus attrayante. Cependant, selon nous cette révision doit s'accompagner d'une refonte des méthodes et outils de recrutement, sans quoi ces efforts resteront vains. En effet, pour offrir un produit intéressant aux jeunes, il faut comprendre leurs aspirations pour bien orienter le message.

Le Centre des technologies textiles : un partenaire déjà très près de nous!

S'il est vrai que l'existence du CTT n'est nullement remise en question par la suspension des programmes textiles, il n'en reste pas moins que l'absence d'une cohorte l'année prochaine aura quelques effets puisque les échanges sont nombreux entre le Département et le Centre de transfert de technologie : accueil d'étudiants stagiaires, réalisation de projets de fin d'études en partenariat, partage d'équipements, de locaux et d'expertise.

Le CTT, cité à juste titre comme exemple à suivre, semble d'ailleurs apprécier la formation actuelle et antérieure de nos techniciens, puisque douze de nos finissants y travaillent.

Pour terminer, nous préciserons que le programme d'aide financière du Ministère servant à combler le déficit actuel dû au faible nombre d'étudiants ne prendra pas fin l'an prochain mais bien dans deux ans. Ce programme particulier, vise aussi plus d'une vingtaine d'autres programmes de formation technique en difficulté dans différents collèges.

Un nouveau défi!

En tant qu'enseignants passionnés par notre domaine, il nous semblait important de rétablir certains éléments de l'article de M. Bouchard qui, présentés dans un contexte mal défini ne rendent pas justice à un domaine industriel, certes en mutation, mais également plein d'avenir. Nous sommes donc prêts à relever avec grand enthousiasme ce nouveau défi qui nous est proposé par la Direction du Cégep.

Pour notre plus grande joie, Le Courrier ne semble pas indifférent à la cause de nos programmes textiles. Nous serons donc heureux, en août 2005, dans un contexte plus stimulant et dans le cadre du 60e anniversaire de la formation textile à Saint-Hyacinthe, de refaire la une du journal lors du lancement de notre nouvelle offre de formation!

Les enseignants du département de Technologie du textile

Zoonoses vs les vétérinaires

Très honorable Premier ministre
Chambre des Communes
Ottawa, Ont.

M. Martin

Même si le moment est mal choisi, je désire vous informer que les commissaires désignés à la consultation publique sur les enjeux de la sécurité alimentaire au Québec, se sont dits très impressionnés par la rigueur et l'importance des propos tenus à cette commission par la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Montréal située à Saint-Hyacinthe. En plus de son mandat d'enseignement supérieur, le mémoire aux audiences publiques, indique clairement que la faculté joue un rôle déterminant en matière de santé publique. C'est là que s'y effectue le travail de surveillance, de recherche et de diagnostic sur les maladies d'origine animale, et qui entraînent de graves conséquences sur la santé humaine.

L'actualité des dernières années nous a montré l'importance que peut prendre cette dimension autant en Europe qu'en Amérique (ex.: fièvre aphteuse, vache folle, virus du Nil, grippe aviaire, le SRAS, etc.). Je félicite votre gouvernement pour avoir prévu l'approvisionnement en vaccins, au cas où le virus de la grippe aviaire se fusionne avec l'influenza chez l'humain, et que cette éventuelle souche du virus devenue très virulente puisse produire une pandémie comme celle de la grippe espagnole de 1918-19. À cet égard, l'organisation mondiale de la Santé (O.M.S.) recommande de renforcer la coopération et la collaboration nationales et internationales entre les services de santé animale et de santé publique.

Nous devons donc remercier et féliciter le Dr Raymond S. Roy, doyen de la faculté, pour sa tenacité et son leadership dans sa tentative de réclamer des laboratoires de diagnostic de niveau trois (3) à proximité des quatre (4) écoles de médecine vétérinaire au Canada (Saint-Hyacinthe, Saskatoon, Guelph et Charlettetown). (Voir Zoonoses attaquent, le Devoir 5 mars 04). Le Dr Roy se dit aussi frustré qu'il n'y a pas suffisamment d'oreilles attentives à ses revendications dirigées en haut niveau et c'est pourquoi ça ne bouge pas, dit-il. C'est cette phrase qui m'a rendu plus « HARDI » qu'à l'accoutumé et d'écrire au P.M. du Canada, pour lui demander d'être réceptif à ses demandes, dans l'intérêt général de Saint-Hyacinthe, du Québec et du Canada.

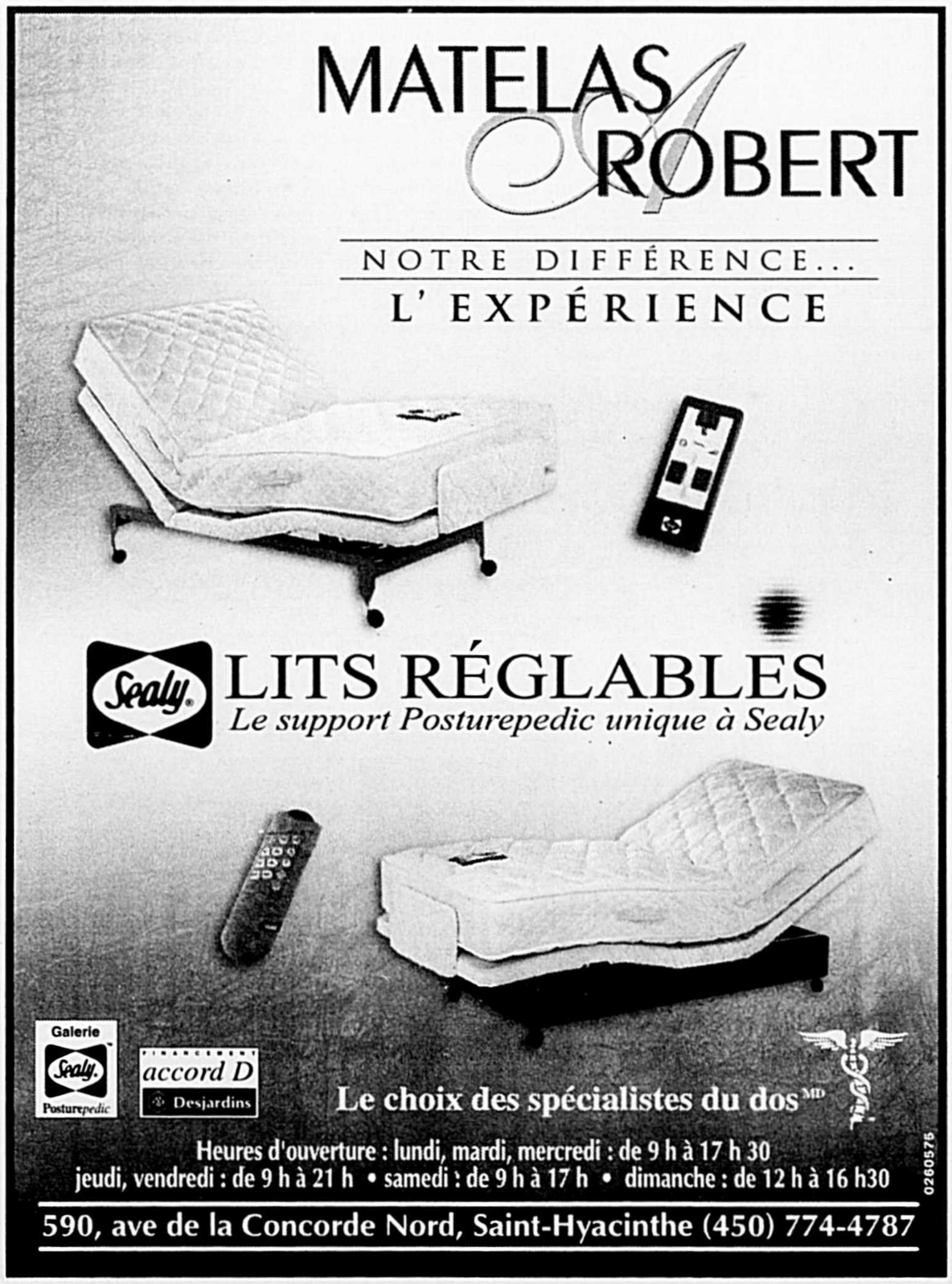
Décote de l'institution en 1999

Depuis cette décote, cette institution vétérinaire de Saint-Hyacinthe était la seule au Canada qui ne soit pas complètement accréditée par l'American Veterinary medical Association (A.M.V.A.). C'est ce qui a rendu son statut précaire, dans ce sens, que si elle perdrait son accréditation aurpès de (A.M.V.A.), les candidats formés à Saint-Hyacinthe verraient leurs droits de pratique limités au Québec. Une situation que j'ai déjà qualifiée comme étant une injustice sociale criante, si cette situation deviendrait réalité.

Une coalition pour la survie de la faculté de médecine vétérinaire s'est mise en branle, ce qui a eu pour effet que Québec a investi en 2000 et le gouvernement fédéral en 2002. L'école vétérinaire du Québec a survécu à cette décote, grâce à l'injection de 36 M$ par Ottawa sur 50 M$ nécessaires. Hors, ce n'est que 60 % des besoins qui sont actuellement financés. Ce qui veut dire qu'il existe un déficit de 40 % ou environ 25 M$ pour compléter l'investissement et pour finaliser les travaux d'agrandissement et de rénovation des installations présentes de l'établissement maskoutain.

Dans le cadre du 125e anniversaire de l'Université de Montréal, je suis confiant que vous serez reconnaissant à votre Alma Mater, en lui gratifiant ce 25 M$ pour atteindre ses buts.

L.P. Hardy



Les droits des travailleuses et des travailleurs : ce n'est pas du spectacle

Le 24 février dernier, lors d'une conférence de presse de M. Luc Boileau de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, une centaine de représentantes et de représentants de syndicats du secteur public (FSSS-CSN) de la Montérégie manifestait leur désapprobation face aux lois 7, 8, 25, 30 et 31 adoptées par le gouvernement Charest en décembre dernier. Dans la rubrique *Rumeurs et indiscrétions* du journal Le Courrier du 25 février, on rapporte que des manifestants étaient « venus faire leur spectacle » et que M. Boileau a repris « exactement au même endroit où il avait terminé, comme si rien ne s'était passé ».

Cet entrefilet a un caractère pour le moins réducteur et les lecteurs auraient été en droit d'être informés sur les pourquoi de cette manifestation.

Depuis vingt ans, le personnel du secteur public, et en particulier celui du secteur de la santé et des services sociaux, a connu son lot de problèmes : coupures de salaire et de postes, surcharge de travail, baisse des budgets, réorganisation du travail dont nous pouvons questionner les bienfaits, etc.

Comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement Charest adoptait, comme nous l'indiquions plus haut, une série de lois qui vient encore une fois chambarder le secteur de la santé et des services sociaux avec comme seule réponse du gouvernement : « Faites-nous confiance, ces changements étaient souhaités par la population et ils règleront tous nos problèmes ».

De plus, ces lois modifient profondément les relations de travail au Québec sans que les premiers intéressés (les syndiqué-es au premier chef) aient eu leur mot à dire. Ces lois ne touchent pas uniquement le secteur public, mais le secteur privé avec l'adoption de la Loi 31. Des modifications qui, au dire de plusieurs (journalistes, universitaires, etc.), risquent de remettre en question la paix sociale au Québec.

Finalement, faut-il le rappeler, ces lois ont été adoptées après que le gouvernement Charest eut imposé le bâillon à l'assemblée nationale.

Le droit de se faire entendre et le droit à la dissidence, voilà le sens premier de la manifestation du 24 février à Saint-Hyacinthe et non, comme le laissait entendre l'article paru dans Le Courrier, « des manifestants venus faire leur spectacle ». Ce jour-là, il y a bien eu un spectacle dans la salle où nous étions présents. C'est précisément pour permettre aux journalistes d'entendre une autre version que celle du « show » de monsieur Boileau que les représentants de plus de 10 000 salarié-es de notre région se sont déplacés.

Le droit du public à l'information, si chèrement défendu par la profession journalistique (et avec raison), n'aurait-il pas nécessité que vos lecteurs connaissent également les positions des deux parties?

Lise Laferrière,
vice-présidente régionale
Fédération de la santé
et des services sociaux FSSS-CSN

N.D.L.R. : Quand on veut se faire entendre, on exprime quelque chose. Quand la délégation est entrée dans la salle en scandant son célèbre « SO...SO...Solidarité », personne n'a adressé la parole aux médias. On s'est contenté de dire qu'on profitait de la présence des journalistes pour se faire voir. Mais vos syndiqués ont oublié quelque chose. Pour se faire voir, il faut aussi avoir un message. Or, à l'exception de quelques slogans et d'une ou deux questions au docteur Luc Boileau, rien n'a transpiré de votre présence. Brimer le droit du public à l'information, c'est l'empêcher de recevoir des informations qui sont d'utilité publique. Mais si personne ne les donne ces informations, on se contente d'assister à un spectacle. Et nous avons le droit de critiquer ou non les spectacles auxquels on assiste.

Millionnaire équitable

L'équité du partage développé chez les paysans caféiculteurs d'Amérique du sud avec l'aide de travailleurs internationaux est le résultat coopératif engendré par l'exploitation et l'expulsion des paysans de leurs terres pour faire place à l'industrie mondialiste.

Le monopole de l'UPA au nom de l'Organisation Mondiale du commerce nous parle d'équité, en lançant une pétition pour la gestion de l'offre..!

Les millionnaires du quota de lait, de poulet et d'oeufs sont les mieux nantis de toute la classe agricole, selon Statistiques Canada, la valeur nette moyenne d'une ferme de volailles et d'oeufs atteignait 1,77 M$ et celle d'une ferme laitière 1,55 M$ en 2001, et les contribuables québécois avant de passer à l'épicerie, remboursent quand même pour eux, 70 % des taxes foncières sur les fonds de terre et bâtiments agricoles, toutes les TPS et TVQ, les taxes sur les carburants utilisez en grande quantité pour les tracteurs et « gros pick-up »...! Les contributions à l'intérêt sur les prêts agricoles et les frais de vétérinaire défrayés à la hauteur de 50 %.

Et jusqu'à 90 % des installations des fosses à lisier et équipements d'épandage de merde, rampes basses comprises. Et que dire des primes à l'établissement pour tous ceux et celles qui se joignent aux entreprises. Les centaines de dollars versés annuellement pour chacun des hectares ensemencés en maïs et céréales, (345 $ pour le maïs et 310 $ pour l'orge pour 2003 etc.), en plus, plusieurs sont aussi producteurs de porcs et bénéficient par surcroît des généreux programmes d'assurances stabilisation à tous les ans (en 2003, 250 M$ sont prévus). Maintenant nous allons payer pour eux 70 % des dépenses encourues pour la stabilisation des berges et les installations de haies brise-vent (« brise-odeur »?) qu'ils ont détérioré par le passé (pour gagner quelques mètres en culture et en surface d'épandage de lisier...), les services-conseils en agroenvironnement, les traitements des fumiers et lisiers, les mesures de réduction de pollution diffuse, 257 M$ de 2002 à 2005. Nos bons gouvernements en plus du 57 M$, nous annoncent un autre 27.7 M$ d'aide supplémentaire pour la baisse des prix à la vente des vaches de réformes, et versent 320 $ par vache même si elle n'est pas vendue et ça ne suffit pas. Pendant que l'état québécois coupe dans tous les ministères et augmente les tarifs partout. C'est avec une fierté sans gêne qu'on nous répète qu'il n'y a pas de subventions...! Et c'est équitable..! surtout pour le consommateur qui paie deux fois pour son alimentation.

Jacques Proulx alors président de l'UPA était parmi les premiers à se lancer tête baissée dans le libre-échange et l'industrie mondialiste et depuis ce temps les fermes continuent de disparaître et il n'est plus possible de s'installer en ruralité pour y vivre et ou pratiquer une libre agriculture dans le respect des autres et des lois de la nature. Non seulement l'industrie, mais les lois l'interdisent.

L'unique et intransigeant syndicat agricole nous demande afin d'augmenter les profits des entreprises de signer une pétition et de payer un peu plus pour une alimentation de qualité douteuse au nom de l'équité..!

Non merci..!

Gilles Tardif
Coalition citoyenne santé et environnement.
Ex-éleveur de boeuf

Club de recherche d'emploi

J'ai suivi la formation d'intégration au marché du travail pour les femmes. Ce fut le meilleur choix que j'ai pu faire. Puisque je venais juste de me séparer, je ne savais plus où je m'en allais dans la vie. Odette Hardy a été une excellence conseillère. C'est une femme dynamique, généreuse dans tout et qui enseigne avec beaucoup d'humour.

Ça m'a permis de reprendre confiance en moi et de voir tout le potentiel que j'avais mais qui était caché à l'intérieur de moi. Grâce à ce cours, j'ai trouvé le domaine dans lequel je vais pouvoir m'épanouir. Enfin je reprends ma vie en main et c'est grâce au Club de recherche d'emploi. Encore un gros merci.

Hélène Phaneuf Saint-Hyacinthe
cc. Ghislain Bouchard,
directeur club recherche d'emploi

Pour un décor
Inspiré... Coloré... Personnalisé...
Service de décoration complet

Audrey-Joanie Beauregard, designer
Sylvie Goyette, propriétaire
Chantal Pinard, décoratrice
La Marmottine
442, avenue St-Simon
Centre-Ville, Saint-Hyacinthe
(face au Marché-Centre) 773-6667
0289098

Andréa Café
RESTAURANT
CUISINE CRÉATIVE ET ÉVOLUTIVE
Les jeudis pastas

Votre chef Paul David
Le chef prépare votre pâte devant vous tous les jeudis 17 h
Choix d'entrées thé ou café à 13,95$
Dimanche au Mercredi
Chateaubriand pour 2 personnes incluant 1 bouteille de vin 59,95$
2 petits salons à votre disposition
ouvert les lundis
1485, rue St-Antoine • 774-3620
0284600

Les disproportions budgétaires font fuir nos médecins et spécialistes!

Dans la journée du 10 mars 2004, j'ai été admis à l'urgence de l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe souffrant d'un violent mal de gorge accompagné d'une fièvre intense. J'étais loin de me douter à ce moment là que mon état était aussi sérieux! Ayant beaucoup de difficulté à respirer, l'infirmière responsable de l'accueil me plaça sous observation et le médecin de garde demanda l'assistance d'un oto-rhino-laryngologiste afin de procéder à de plus amples vérifications au niveau de la gorge interne.

Le Dr Paul Wurtele fût donc demandé sur place vers 15 h et ce dernier diagnostiqua une infection importante de la gorge interne tout particulièrement de l'épiglotte (maladie extrêmement rare chez l'adulte et ayant un développement rapide et fulgurant). Il recommanda donc de me placer sous observation aux soins intensifs avec des perfusions intraveineuses d'antibiotiques pour tenter de freiner la progression du microbe.

Quelle ne fût pas ma chance d'avoir été examiné par l'un des plus grands spécialistes ORL en la matière! En effet, le Dr Wurtele s'est dans le passé intéressé à la maladie relative à l'épiglottite aiguë chez l'adulte (ce qui est très rare puisqu'il s'agit d'une maladie plutôt remarquée chez les enfants) et a écrit différents ouvrages et reçu plusieurs distinctions dans son milieu au sujet de cette maladie.

Vers 21 h, le Dr Wurtele étant chez lui, décida de venir prendre connaissance de l'évolution de la maladie qui m'affectait. À l'aide d'une caméra infiltrée à l'intérieur de la paroi nasale et accédant à la gorge interne, il pu constater que non seulement le microbe était encore présent mais que sa forme virulente était en progression rapide et qu'à moins d'une intervention d'urgence immédiate pour m'intuber, l'air n'arriverait plus à passer pour se rendre jusqu'à mes poumons et une mort rapide s'en serait suivie.

Malheureusement, j'avais beau avoir le meilleur spécialiste ORL en la matière pour procéder à l'intervention chirurgicale, l'hôpital ne disposait pas quant à lui d'un anesthésiste pour assister le Dr Wurtele dans son intervention pour l'heure à laquelle il devait intervenir, soit 22 h. Il fût donc décidé de me transférer au Centre Hospitalier Universitaire de Montréal (pavillon Notre-Dame).

À mon arrivée à l'hôpital Notre-Dame, une foule de spécialistes étaient déjà sur place et prêts à intervenir pour me porter assistance. Il y avait entre autres les docteurs Saliba et Martinez, tous deux ORL, un chirurgien responsable des soins intensifs au CHUM, un anesthésiste et son assistant. Eh oui! Non pas un mais bien deux anesthésistes alors qu'à Saint-Hyacinthe ils n'en disposaient même pas d'un pour répondre à l'urgence de la cause!

Tous ces gens ont fait des miracles durant près de cinq jours pour me maintenir en vie face à une forme de maladie peu courante chez l'adulte : le Streptocoque A, épiglottite aiguë, aggravée d'un abcès. À toutes ces personnes se sont greffés des infirmiers et infirmières, préposés (es) aux bénéficiaires, stagiaires, médecins internes et étudiants, et j'en passe. Bref, leur travail a été d'une efficacité remarquable et je n'ai que des félicitations à leur faire.

Ce qui m'a le plus frappé dans toute cette expérience par laquelle je suis passé, c'est la disproportion des choses entre deux hôpitaux faisant partie d'une même province, d'un même système de santé, et séparés d'à peine 100 kilomètres de distance!

Le centre universitaire disposait de deux anesthésistes, en pleine nuit, alors que Saint-Hyacinthe ne pouvait compter sur aucun anesthésiste à ce moment du jour pour procéder à l'intervention. Autant de médecins et de personnel connexe que peut contenir une si petite chambre dans un département de soins intensifs. Autant d'aides et stagiaires assignés à un seul patient alors qu'ici, à Saint-Hyacinthe, le personnel infirmier n'aurait pas assez de quatre bras chacun pour venir à bout de toute la charge qui leur est imposée dans leur devoir. Autant de matériel médical sophistiqué réuni dans un seul endroit alors qu'ici, encore une fois, le personnel infirmier doit composer avec les dinosaures des instruments médicaux tellement certains d'entre eux sont désuets face à ceux observés au CHUM.

Du côté budget, encore là, un monde de différences! Que l'on pense simplement aux papiers mouchoirs qui ne sont plus fournis ici à Saint-Hyacinthe, les couches pour bébés, serviettes hygiéniques, savons pour le corps, shampoing, etc. alors qu'au CHUM, vous disposez de tout cela et encore bien plus!

On peut facilement comprendre que ces mondes de différences font en sorte que nos plus grands spécialistes désertent les hôpitaux régionaux pour s'agglomérer et se concentrer dans les grandes villes de notre province. Oh! Il n'y a pas uniquement que cela, c'est certain, mais je vous parle ici de choses bien simples à observer et qui peuvent influencer le choix qu'a un médecin spécialisé quant à son lieu de pratique.

Il faut espérer qu'avec la remise à neuf de nos centres hospitaliers et les nouveaux bâtiments qui s'y grefferont dans le futur, notre gouvernement injectera plus d'argent en région pour pourvoir nos hôpitaux de meilleurs instruments de travail, d'appareils médicaux de pointe et d'un personnel en quantité suffisante pour attirer des médecins spécialisés à venir sauver des vies en dehors des grands centres urbains…

D'ici là, je félicite ceux qui, comme le Docteur Paul Wurtele, ont choisi d'élire domicile à Saint-Hyacinthe pour pratiquer leur art. Je félicite également le courage de tous ces gens qui gravitent dans notre système de santé et qui ont leur travail à coeur. J'encourage le personnel infirmier à persévérer et j'espère que quelqu'un examinera leur charge de travail afin de leur donner un peu de répit. J'espère également que plus d'étudiants et de stagiaires voudront venir ici, à Saint-Hyacinthe, pour parfaire leurs études. Je souhaite ardemment… que notre gouvernement injectera plus d'argent en région dans les années futures afin de corriger ces énormités de différences entre deux milieux pourtant bien semblables mais séparés à peine de 100 kilomètres de distance.

Martin Laforce,
Saint-Hyacinthe

Pourquoi tant de gens délaissent l'église : religion ou relation

La lettre écrite par Michel Brodeur intitulée *La lumière au bout de la noirceur* m'amène à partager ces quelques réflexions, d'autant plus qu'elle se trouvait dans la même page qu'une lettre du pasteur François Turcotte sur *La Passion de Jésus-Christ*. Je crois que nous avons dans cette dernière, la réponse à la première.

Premièrement, je veux souligner le fait que de toutes générations, il y eut des gens honnêtes et sincères, croyant en un Dieu Tout-Puissant, capable de les aider au travers les épreuves de la vie.

Mais ce Dieu, le connaissons-nous vraiment? Nous pouvons savoir bien des choses au sujet d'une personne sans toutefois vraiment la connaître. Laissez-moi vous dire que ce n'est pas au travers la religion qu'on peut connaître Dieu, mais au travers d'une relation. Quelle est la base d'une bonne relation? L'amour. La Bible déclare : « Car Dieu a tant aimé le monde, qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'Il ait la vie éternelle ». (Jean 3 :16)

Dieu ne regarde pas au rang social, au titre, à la couleur de la peau, au caractère ou peu importe. Dieu regarde au coeur... et toute relation passe par le coeur.

La religion ne peut remplir le vide dans le coeur de l'homme, seul Jésus-Christ peut le faire. Son amour pour toi et moi l'a conduit à la croix, où Il a payé le prix pour nos iniquités, pour sauver les pécheurs que nous sommes, tel que cité par le pasteur Turcotte.

Pourquoi tant de gens délaissent l'église? Parce qu'on a mêlé « religion » et « relation ». La religion est l'oeuvre de l'homme et plusieurs des choses qui sont mentionnées dans la lettre de M. Brodeur sont issues du coeur des hommes et non du coeur de Dieu.

En Jésus-Christ, j'ai la vie éternelle, j'ai la joie et la paix dans mon coeur et j'ai ce que le monde recherche tellement aujourd'hui, la liberté. Non pas la liberté de faire « ce qui me plaît... quand ça me plaît... » mais la liberté de faire les bons choix. Adam et Ève avaient cette liberté dans le jardin d'Éden. Ils étaient en parfaite communion avec leur Créateur. Ils pouvaient manger du fruit de tous les arbres du jardin... sauf un... et ils ont choisi de manger le fruit qui leur était défendu. L'amour de Dieu nous laisse libre.

J'ai de la valeur aux yeux de Dieu. Il a établi des règles pour mon bonheur mais c'est à moi de décider ce que je fais avec ces règles. Il met des limites mais c'est à moi de choisir de rester à l'intérieur ou de sortir en dehors de ces limites, car elles m'apportent la sécurité.

Nous cherchons tous l'amour, c'est un besoin fondamental... mais où le cherchons-nous? Dieu veut nous révéler son coeur de Père et Il le fait au travers son Fils car Jésus a dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi ». (Jean 14 :6)

À chacun de nous de choisir : religion ou Évangile (relation).

La religion réforme l'extérieur. L'Évangile (relation) transforme l'intérieur.

Denise Bousquet
Centre du Renouveau Chrétien
de Saint-Hyacinthe

ÉPILATION AU LASER

Laser diode Light Sheer, haute performance, approuvé par le FDA et la DGPS.

Traitement sous supervision médicale du Dr Jacqueline Tousignant, dermatologue.

NOUVEAU TRAITEMENT
microdermabrasion

Prix compétitifs
Financement et reçus pour l'impôt disponibles sur demande

certificats-cadeaux

Contactez Mme Audray Branconnier
au Centre de dermatologie
de Saint-Hyacinthe
(450) 250-3030

0268103



GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

" Monture avec clip magnétique "
à partir de **89$**
voir détails et sélection en succursale

Achetez maintenant et payez en 12 versements égaux
SANS INTÉRÊT
sur approbation de crédit

EXAMEN DE LA VUE
2105, boul Casavant Ouest, St-Hyacinthe
Tél.: (450) 261-0222

1051773

Le comité de discipline décidera si le policier Gravel pourra exercer son métier

Mylène **Richard**

Après avoir été reconnu coupable de voies de faits envers un prévenu dénommé Michel Waite, le policier de Saint-Hyacinthe Dany Gravel s'est vu accorder une absolution conditionnelle par le juge Lucien Roy, mercredi dernier.

De plus, six mois de probation lui ont été imposés ainsi que des amendes de 500 dollars dans chacun des deux dossiers.

Est-ce que Gravel pourra continuer d'exercer le métier de policier? Ce n'est pas le juge qui en décidera, mais plutôt le comité de discipline, devant qui il devra se présenter.

L'incident est survenu en juillet 2001. Michel Waite avait visité plusieurs bars en compagnie d'un ami et il avait accroché une borne-fontaine à Saint-Hyacinthe. Même s'il était en état d'ébriété, il n'avait pas nui au travail des policiers.

Les choses ont mal tourné à l'arrivée du policier Gravel et ses confrères ont dû intervenir à plusieurs reprises, surtout lorsque Gravel a donné un coup de pied à Michel Waite.

Le policier fautif avait expliqué au juge Roy qu'il s'était servi d'une technique enseignée à l'Institut de police, visant à donner un coup de pied à un endroit précis afin de bloquer les capacités physiques d'autrui.

Au mois de février, le juge l'avait tout de même reconnu coupable.

Négligence ou non?

Marc-Antoine Bazinet perd la vie à Saint-Hugues

Marc **Bouchard**

Un jeune homme de 17 ans, Marc-Antoine Bazinet, a perdu la vie alors que le véhicule qu'il conduisait a frappé de plein fouet un camion semi-remorque qui effectuait une manoeuvre en marche arrière sur la route 235 dans le secteur de Saint-Hugues.

Le passager du véhicule, un autre jeune homme de 17 ans de Saint-Pie, s'en est tiré avec des blessures sérieuses mais qui ne mettent pas sa vie en danger. Quant au conducteur du camion semi-remorque, il n'a subi aucune blessure.

L'accident est survenu jeudi soir dernier, vers 20 heures. Le conducteur du camion tentait de reculer son mastodonte dans une entrée de cour. En reculant, le tracteur du camion est demeuré dans la bonne voie, mais la remorque arrière a littéralement bloqué la voie inverse.

Comme il faisait noir, et que la remorque n'était pas munie de lumières, le jeune conducteur qui arrivait sur la route n'a jamais vu le véhicule. Il l'a heurté directement, sa voiture s'infiltrant sous la remorque.

L'intervention des pompiers et l'utilisation des pinces de décarcération ont été nécessaires pour déloger le malheureux et son passager de la voiture.

« Pour le moment, tout semble assez clair, mais l'enquête se poursuit car nous devrons vérifier si les manoeuvres effectuées par le conducteur étaient conformes aux règles de sécurité. Nous sommes certains que personne n'a aperçu la remorque, puisque aucune trace de frein n'a été vue sur la chaussée. Il n'est pas non plus question d'alcool ou de vitesse excessive. L'enquête devra donc déterminer s'il y a oui ou non une responsabilité criminelle de la part du chauffeur de camion », a expliqué Ronald McInnis, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Puisque nous sommes n° 1, chacune de nos succursales propose :

le mur à 29$



des montures à 29$** chacune!

Pour tous vos achats maximum 29$ par mois* sans intérêt ni dépôt

*Sur approbation du service de crédit VISA Desjardins. Voir détails en magasin. Michel Laurendeau, opticien.
**À l'achat de lunettes complètes (verres et montures) jusqu'au 29 avril 2004.

Calcul établi selon les revenus moyens par succursale pour les chaînes à propriété canadienne de plus de 30 succursales au pays.

Examen de la vue sur place par des optométristes
Prescriptions de l'extérieur acceptées

Saint-Hyacinthe
1280, rue des Cascades Ouest
(450) 774-7188

lunetterie NEWLOOK

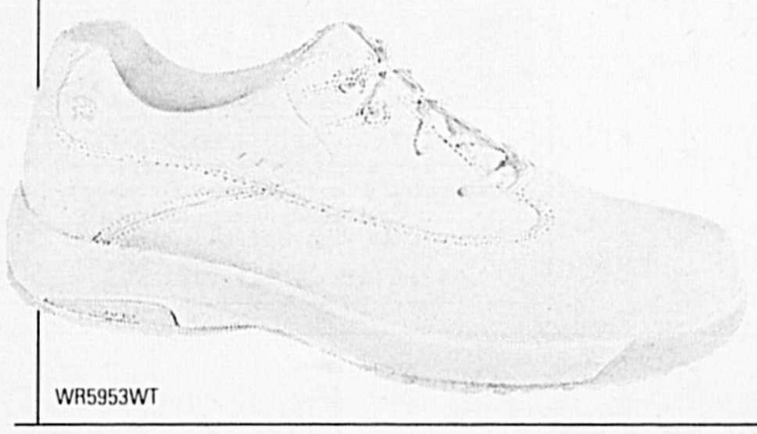
Au 1er rang de l'industrie au pays!

www.newlook.ca 1-800-463-LOOK (5665)

0289967

Dunham

Donnez un répit bien mérité à vos pieds.



WR5953WT

Qu'il s'agisse de chaussures de plein air, de travail ou décontractées, Dunham, ça marche. Grâce au plus grand choix de pointures et de largeurs sur le marché (de 2A à 6E), vous trouverez facilement les chaussures qui vous conviennent. Dunham. Conçu pour vos pieds, adapté à votre vie.

Modèle	Largeurs*	2A	B	D	2E	4E	6E
Hommes		–	◊	√	√	√	√
Femmes		–	√	√	◊	–	–

Légende : √ Disponible ◊ Sur commande spéciale – Non-Disponible
*Tous les modèles ne sont pas offerts dans toutes les pointures et largeurs.

Dunham. Ça marche.

CENTRE-VILLE ST-HYACINTHE
1805 Des Cascades,
St-Hyacinthe J2S 3J4
Tél.: (450) 774-4828 • Fax: (450) 774-3266

GALERIES ST-HYACINTHE
3200 Laframboise,
St-Hyacinthe J2S 4Z5
(entree #1)
Tel.: (450) 774-3621

DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph,
Drummondville J2C 2C4
Tel.: (819) 479-7388 •
Fax: (819) 479-7389

LES PROMENADES DE SOREL
450, Boul. Poliquin,
Sorel J3P 7R5
Tel.: (450) 746-0832

GALERIES D'ACTON
1530, rue Acton,
Acton Vale, J0H 1A0
Tél.: (450) 546-4419

Petits et grands Antonio MOREAU 1939 Travailleurs

Depuis 65 ans

www.antoniomoreau.com

0284653

Pénurie d'anesthésiologistes

Toujours pas de solution à l'horizon



Véronique
LEMONDE
vlemonde@lecourrier.qc.ca

Le Réseau santé Richelieu-Yamaska (RSRY) ne semble pas arriver à se sortir du problème que constitue le manque d'anesthésiologistes. Un problème majeur qui perdure depuis l'automne 2003.

Dans une lettre envoyée à Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services Sociaux, il est clairement dit que Saint-Hyacinthe a « la malchance d'être 5 km trop près de Montréal (...) trop loin des grands centres pour attirer des spécialistes de Montréal, et trop près pour bénéficier des mesures incitatives auxquelles auront droit ses petits voisins de Drummondville, Granby et Sorel. »

L'un des signataires de cette lettre et aussi, chef du département de médecine d'urgence, le Dr Jocelyn Brunet, explique que les « zones sont déterminées en fonction de leur distance des grands centres comme Montréal ou Québec ».

Pour être une zone périphérique, ce qui est le cas de Saint-Hyacinthe, il faut être à environ 50 km d'un grand centre. Cependant, il peut parfois être plus avantageux d'être en zones éloignées, car cela représente souvent des incitatifs plus généreux pour les médecins et aussi la tranquillité d'hôpitaux moins bondés.

Centre de traumatologie secondaire

Le 16 mars, RSRY a reçu la visite d'agrément qui a reconduit, pour les cinq prochaines années, le programme de traumatologie secondaire du réseau. « On a un programme très bien rodé. Cela signifie de devoir répondre adéquatement à des urgences qui nécessitent des interventions chirurgicales. Sinon, nous ne serions qu'un simple centre de stabilisation comme Sorel par exemple. Cette reconduction du programme est conditionnelle à ce que l'on règle notre problème de pénurie d'anesthésiologistes. Pour ce, des pressions sont déjà en cours auprès de l'Agence », de préciser le Dr Brunet.

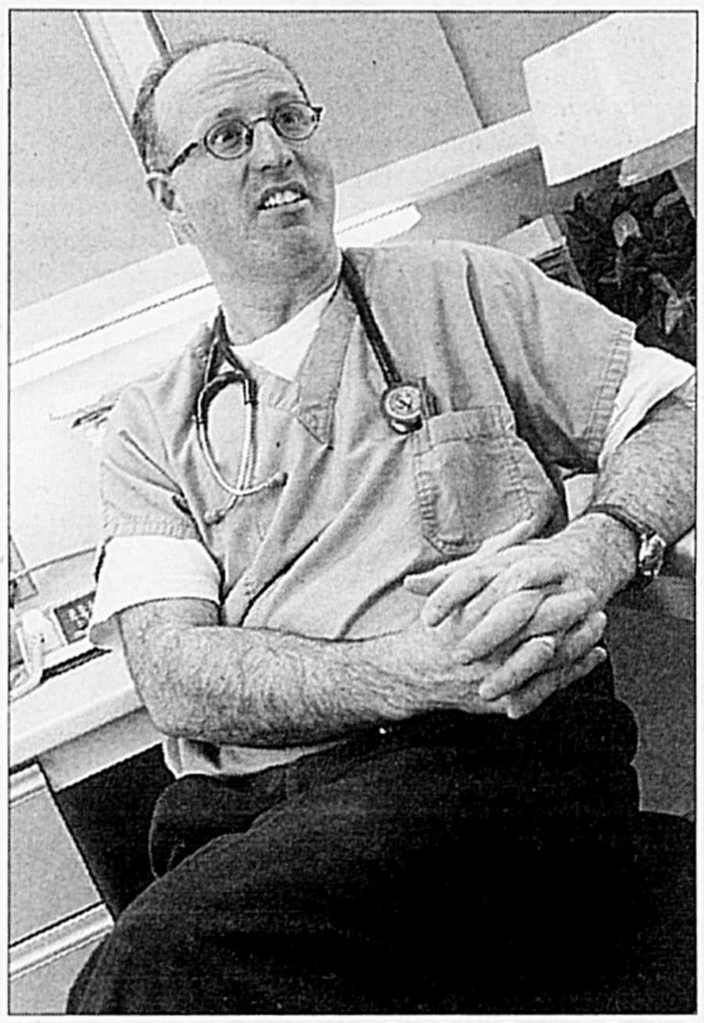


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Docteur Jocelyn Brunet

« Étant donné notre mandat comme centre de traumatologie secondaire, nous trouvons cela inacceptable que le problème des anesthésiologistes ne se règle pas. Je crois que la population doit être informée de cette situation et qu'elle doit faire des pressions auprès de ses instances gouvernementales.

« On ne veut pas négliger les zones éloignées à notre avantage. Nous souhaitons seulement une planification régionale des effectifs plus efficace et mieux priorisée », de rajouter le Dr Brunet.

À titre d'exemple, le Dr Brunet explique que lors de la fin de semaine du 14 et 15 mars, trois patientes sur le point d'accoucher et deux cas d'appendicites aigues *ont dû être transférés dans d'autres hôpitaux* des environs. Et c'est sans négliger tous les cas en soins intensifs qui peuvent se détériorer en tout temps et nécessiter une intervention rapide.

Rehausser le plan d'effectifs de RSRY en passant de cinq anesthésiologistes à six ou même à sept, reste encore la solution la plus souhaitable. Jusqu'à maintenant, les pressions faites à ce sujet auprès du gouvernement du Québec sont toujours restées lettre morte.

L'épicière des terroirs

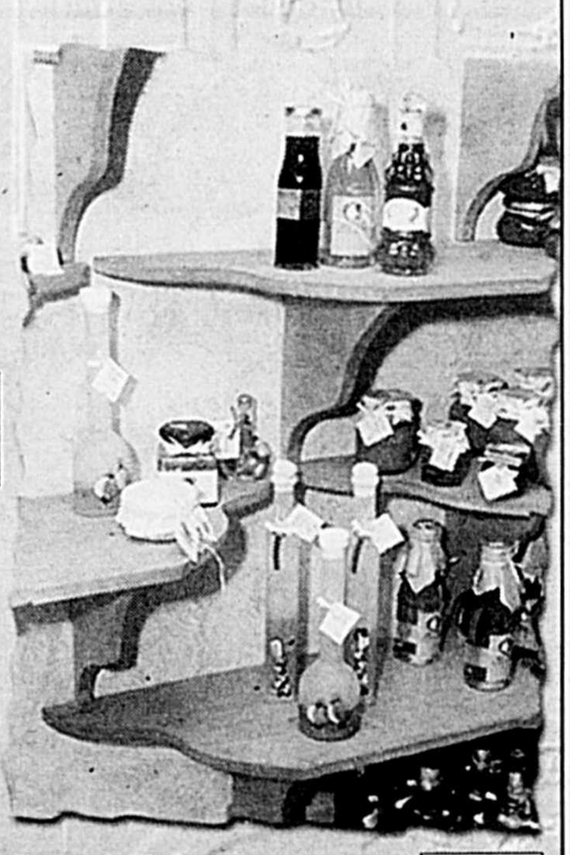
Vous allez au marché, passez donc par l'allée
L'Épicière des Terroirs

Une occasion unique pour découvrir les produits gastronomiques du terroir
L'épicière des Terroirs conjointement avec
Le chef Patrick Vébert
(Association des chefs)
vous propose une dégustation conjuguée en huit tableaux.

samedi 27 mars 2004
de 13h à 16h

Huit plats inspirés que vous découvrirez au fur et à mesure de leur présentation en portions dégustation et qui vous conduiront de surprise en surprise !

* Terrine de chevreuil - pomme et calvados
* Bruschetta au jambon aux tomates séchées et basilic
* Omelettes aux cèpes de Bordeaux
* Vol au vent nappé d'une béchamel aux mousserons
* Quiches aux champignons forestiers
* Bouchées au saumon fumé et fromage de chèvre
* Têtes de violon poêlées au beurre à l'ail
* Girolles sautées au zeste de citron



Commandité par :
Francep International
Boulangerie Premier Moisson

1630, Allée du Marché, Saint-Hyacinthe, (450) 778-3030
0289983



SANDWICH
Printemps 2004

coquelicot mode
Galeries St-Hyacinthe
0284820

Les Jours de la Jonquille

Lorsque qualité de vie rime avec générosité

Véronique **Lemonde**

Le printemps à nos portes ramène une tradition qui fait désormais partie de nos vies depuis 16 ans, les Jours de la Jonquille. Sous la présidence d'honneur du Dr Lise Faucher, médecin dermatologue à Réseau Santé Richelieu-Yamaska, cette activité se déroulera du mercredi 31 mars au dimanche 4 avril, un peu partout à Saint-Hyacinthe.

« La Société canadienne du cancer est entièrement financée par les dons du public », d'expliquer d'entrée de jeu Pascal Milotte, président du conseil d'administration de la Société du cancer de Saint-Hyacinthe. D'où l'importance de toutes les levées de fonds organisées par la Société.

En plus des Jours de la Jonquille, qui inaugurent la campagne de financement annuelle, les gens sont invités à participer, entre autres, au Relais pour la vie en juin, au tournoi de golf Denis-Chartier en août ou au traditionnel souper grec en novembre.

Le Dr Lise Faucher, présidente des Jours de la Jonquille depuis 1997, précise que le cancer est toujours la deuxième cause de mortalité après les maladies cardiaques. Étant dermatologue, le Dr Faucher est tout particulièrement interpellée par l'incidence des cancers de la peau dans la population.

« Vos dons contribuent à augmenter l'information véhiculée et encouragent les chercheurs à améliorer la qualité de vie des gens atteints. Nous avons tous dans nos histoires personnelles des mauvais souvenirs reliés au cancer et nous ne voulons pas faire vivre ses émotions tristes à nos enfants », de dire le Dr Faucher.

L'objectif 2004 des Jours de la Jonquille est de 48 000 $. Cependant, le Dr Faucher espère vraiment atteindre le cap du 50 000 $. « Je trouve que cela serait un beau chiffre rond! On doit toujours viser plus haut, car l'ennemi est tenace. »

On cherche toujours des bénévoles

Tout le long de la présentation, l'importance des bénévoles est mise de l'avant. Cette année, ils sont 765! Tous ces bénévoles s'activeront à la vente et à la livraison de jonquilles. Une bénévole présente sur place espère que les gens « se sentent interpellés par la cause » et explique que malgré leur nombre important, l'organisation espère toujours trouver encore une vingtaine de bénévoles.

« Comme on a ajouté la journée du mercredi cette année, on a encore besoin d'aide pour la vente de jonquilles sur semaine. Ça peut être juste un petit quatre heures », de rajouter une autre bénévole. Les personnes intéressées à s'impliquer dans les Jours de la Jonquille peuvent téléphoner au 773-1003.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Dans l'ordre habituel, Carmen Ménard-Jodoin, planificatrice bénévole, Dr Lise Faucher, présidente des Jours des Jonquille, Pascal Milotte, président de la Société du cancer de Saint-Hyacinthe, Micheline Brunelle, vendeuse bénévole et Clarisse Nault, bénévole vente commerciale.

Plus de 50 nouveaux exposants à l'Expo-Habitat

Véronique **Lemonde**

Chaque année, l'équipe de l'Expo-Habitat tente de développer des produits particuliers. Pour la 26e édition qui se tiendra du 15 au 18 avril prochain, à l'Hôtel des Seigneurs, les visiteurs feront une incursion complète dans le monde de l'aménagement de cuisine.

« On a un noyau d'exposants qui sont toujours là et qui touchent à toutes les sphères de l'habitation. Mais chaque année, on rajoute quelques éléments nouveaux », de préciser Pierre Charbonneau, directeur de l'événement. C'est ainsi qu'aux exposants réguliers comme les fournisseurs de portes et fenêtres ou de revêtement de plancher, s'ajoute un accent tout particulier pour les armoires de cuisine.

« On aura huit cuisines en démonstration, tous des professionnels des armoires qui viennent de la région », poursuit Pierre Charbonneau. Au départ, l'équipe de l'Expo-Habitat avait approché Carol Riopel, propriétaire de *Riopel & Complices. Design et Couleurs*, afin qu'elle donne une conférence. « Madame Riopel nous a alors proposé d'aller chercher d'autres conférenciers, des spécialistes de tous les domaines et reliés à l'aménagement de cuisine. C'est madame Riopel qui a donc pris en charge la partie conférences. Nous avons voulu associer le monde des armoires de cuisine à des conférenciers professionnels. » Par exemple, l'Expo-Habitat accueillera un conférencier du siège social provincial de la compagnie Sico.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

De gauche à droite, Patrick Desrosiers, représentant, et Pierre Charbonneau, directeur de la division Événements de DBC Communications.

Une expo majeure

Pierre Charbonneau et Patrick Desrosiers précisent que l'Expo-Habitat de Saint-Hyacinthe, avec ses 40 000 pieds carrés, est l'une des plus grosses de la province si l'on exclut celles de Montréal et de la ville de Québec. « Durant l'année, on se promène dans les différentes expositions et lorsque l'on y voit des produits qui pourraient plaire aux gens, on essaie de les faire venir à Saint-Hyacinthe. On tient toujours à montrer de nouveaux produits. »

« Cette année, nous avons aussi une section dédiée à l'achat d'une maison. On retrouvera, dans une même aire, tous les professionnels liés à l'achat d'une maison tels notaires, agents immobiliers, constructeurs ou architectes », rajoute Pierre Charbonneau.

Sur une note plus inusitée et familiale, l'Expo-Habitat accueillera Renée Boisclair et sa « Barbinerie ». En effet, madame Boisclair possède toutes les « Barbie » de 1960 à aujourd'hui! « Son rêve était de participer à une exposition, on lui donne donc cette opportunité », d'expliquer Patrick Desrosiers, représentant pour l'événement.

Avec ses quelque 50 nouveaux exposants, un vent de renouveau semble souffler sur l'édition actuelle de l'Expo-Habitat. « Je crois que l'on va vraiment avoir une belle exposition cette année », de conclure Patrick Desrosiers.

»VENEZ FÊTER LE DIMANCHE DE PÂQUES AU GOLF LA PROVIDENCE



À L'OCCASION DE PÂQUES, VENEZ VOUS RÉGALER AVEC VOTRE FAMILLE. IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS RECEVOIR.

GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 0 À 4 ANS ET 1/2 PRIX POUR LES ENFANTS DE 5 À 12 ANS

ANIMATION POUR LES ENFANTS PETITE FERME ET CLOWN

- LE BRUNCH 10 h à 11 h 30
- LE BRUNCH-MIDI À PARTIR DE 12 h 30
- LE SOIR À PARTIR DE 17 h 30

LA PROVIDENCE

POUR RÉSERVATION : (450) 773-1234 poste # 4 • (514) 856-4440 poste # 4

0284682

photo-réalité

TOME I

Pour les prochaines semaines, suivez l'histoire de Lise à travers ce photo-roman.
Vous apprendrez à connaître sa vie, ses habitudes, ses endroits de magasinage, ses valeurs, sa famille.

Aujourd'hui Lise a donné rendez-vous au restaurant à sa meilleure amie Hélène, car c'est son anniversaire. Avant de s'y rendre, Lise fait un petit saut à la boutique-cadeau Le Baluchon sur la rue des Cascades.



L'avantage à la boutique-cadeau Le Baluchon, c'est qu'on peut demander un emballage cadeau de notre achat sur place, et ce, à longueur d'année.



Alain Robert est propriétaire de la boutique-cadeau Le Baluchon depuis 26 ans. On y retrouve des objets-cadeaux toujours de bon goût... comme son propriétaire !!!





Lise se dirige au Marché à la saucisserie William J. Walter. Mais, cette fois-ci ce n'est pas pour acheter une des 60 variétés de saucisses...



Manon Robert est propriétaire de Saucisserie William J. Walter depuis 1997. En plus des 60 variétés de saucisses, Manon offre des produits d'épicerie fine (fleur de sel, 24 sortes de thé en vrac, 40 variétés de moutarde).



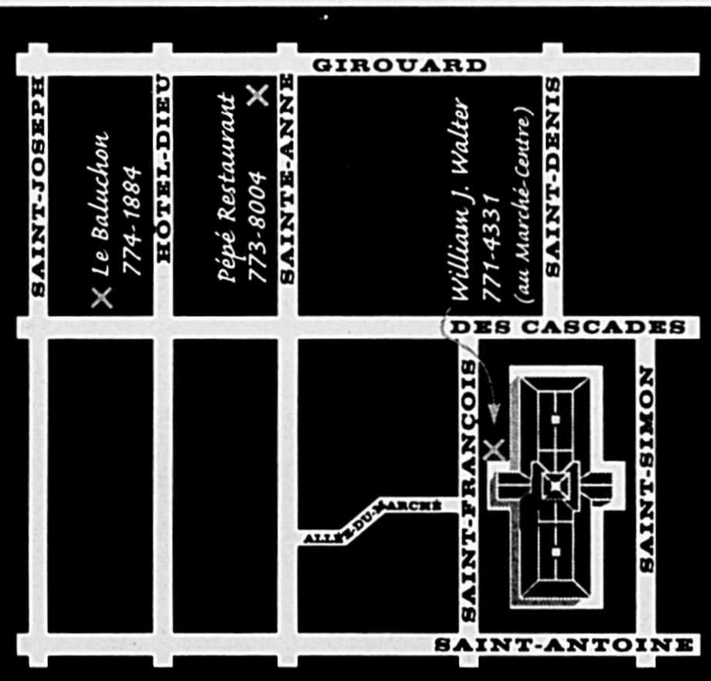
Lise a décidé de prendre une petite marche à partir du Marché-Centre Il fait tellement beau aujourd'hui. Surtout que le restaurant chez Pépé c'est juste à côté.



Le restaurant Pépé situé au coin de la rue Girouard et Ste-Anne a comme spécialité les mets Italiens, mais il faut absolument goûter à leur saumon !



Benoit St-Amand est propriétaire du restaurant italien chez Pépé. Un amour de restaurateur qui vous recevra en personne lorsque vous irez dîner.



Tout à coup, le téléphone cellulaire de Lise sonne...

À SUIVRE

Graphisme : conceptô
Photos : Patrick Deslandes

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

CENTRE VILLE
Commerçants et professionnels
Centre-Ville Saint-Hyacinthe

028897A

Saint-Hyacinthe-Bagot : un blues pour les bleus

Jean **Dumont**

Les membres du Parti conservateur du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot ont perdu leurs élections samedi lors de la course à la direction du parti. Ils avaient en effet appuyé la candidate Belinda Stronach dans une proportion de 75 p. cent. Le quart des membres a par contre voté pour le nouveau chef Stephen Harper.

« Dans le comté, en pourcentage, nous avons été plus nombreux à voter pour madame Stronach que dans l'ensemble du Québec où elle a obtenu 61 p. cent des points », déclare le président du parti depuis deux ans, Luc Desrosiers.

« Essentiellement, à compter d'aujourd'hui, le nouveau chef devra se préparer pour dans quatre ans. À mon avis, il sera difficile d'être prêt tant ce printemps qu'à l'automne en vue des prochaines élections. »

Selon le porte-parole local, la principale force de Stephen Harper est sa volonté de décentralisation.

Monsieur Desrosiers admet que l'organisation conservatrice à Saint-Hyacinthe-Bagot et à la grandeur du Québec, est défaillante.

« Chose certaine, malgré tout, nous aurons un candidat lors des prochaines élections dans Saint-Hyacinthe-Bagot. Le scrutin se tiendra d'après moi dès ce printemps. Malgré le scandale des commandites qui sévit beaucoup au Québec, les libéraux ne peuvent se permettre d'attendre à l'automne afin de laisser un peu de temps aux conservateurs et aux néo-démocrates de se préparer encore plus. »

À l'agenda du président du parti dans le comté, il y aura une rencontre avec les dirigeants de l'exécutif national dans les prochaines semaines afin de statuer sur le candidat probable chez nous.

Samedi dernier à Toronto, Stephen Harper a obtenu 55,5 % des points, Belinda Stronach 35 % et l'ancien ministre conservateur du gouvernement Harris, Tony Clement, 9,5 %. Sur les quelque 250 000 membres du parti à travers le Canada, le taux de participation n'a cependant été que de 37 p. cent

MAPAQ

Demande de remboursement de taxes

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation rappelle aux exploitants et exploitantes agricoles qu'ils doivent obligatoirement lui transmettre leur demande de remboursement de taxes municipales 2003 et scolaires 2002-2003, au plus tard le 31 mars 2004 pour être admissibles à un remboursement.

Le formulaire doit être dûment rempli, contenir toute l'information demandée et être accompagné de toutes les pièces justificatives requises.

Les renseignements de la fiche d'enregistrement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation doivent être à jour.

Dans le cas contraire, il faut informer le centre de services de la région de tout changement à l'exploitation agricole enregistrée (achat, vente, location, etc.).

De plus, pour pouvoir obtenir un remboursement, il faut avoir acquitté la cotisation à l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour l'année 2003.

Comptes complémentaires

Pour obtenir le remboursement des comptes complémentaires concernant des services municipaux facturés par les municipalités en 2003, relativement à des travaux de drainage de cours d'eau ou pour des compteurs d'eau, il faut présenter les originaux de ces comptes de 2003, au plus tard le 31 mars 2004. Le tout doit être accompagné de la demande de remboursement des taxes municipales 2003 et scolaires 2002-2003, si elle n'est pas encore expédiée.

Si la demande de remboursement pour l'année 2003 est déjà postée, il faut faire parvenir au Ministère, au plus tard le 31 mars 2004, une lettre indiquant les coordonnées et le numéro d'identification de l'exploitation au Ministère, accompagnée des originaux des comptes de 2003, pour un ajustement au dossier s'il y a lieu.

Quant aux comptes complémentaires concernant des taxes foncières facturées en 2003 en raison d'une modification au rôle d'évaluation, il faut présenter les originaux des comptes avec la demande de remboursement des taxes municipales 2003 et scolaires 2002-2003, au plus tard le 31 mars 2004 ou les transmettre dans un délai d'un an de la date de facturation du compte de 2003, accompagnés d'une lettre indiquant les coordonnées et le numéro d'identification de l'exploitation au Ministère, en vue d'un ajustement au dossier s'il y a lieu.

On peut consulter le Rappel diffusé au www.agr.gouv.qc.ca/remb-taxes.

Toute demande de remboursement de taxes doit être adressée au :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Direction à l'information de gestion et aux taxes

200, chemin Sainte-Foy, 9e étage

Québec (Québec) G1R 4X6

Merci à un grand professionnel, un supporteur et un ami.

Monsieur Jean Vigneault

Nos pensées sont avec votre famille, vos amis et vos confrères de travail.

L'équipe de l'Hôtel des Seigneurs

HÔTEL DES SEIGNEURS
SAINT-HYACINTHE
Réunion • Congrès • Exposition

0289984

TOITURE Métal Architectural

Un toit pour la vie avec Métal Architectural Canada

Saviez-vous qu'une toiture d'acier fabriquée par M.A.C. est une toiture de qualité remarquable.
M.A.C. vous offre un produit fabriqué au Québec

1. Vis non apparente
2. Aucun joint
3. Aucune perforation
4. Esthétique imcomparable
5. Classé A contre le feu



Pour ceux qui ont une pente légère, voici les nombreux avantages d'une toiture scellée M.A.C.:

- Fini le gravier qui tombe
- Fini le déneigement sur la toiture, car la neige glisse sur l'acier
- Grand choix de couleurs (peinture à base de silicone)
- Choisi par plus de 150 architectes au Québec
- Qualité prix: moins dispendieux qu'un toit de gravier ou ses rivaux, 150 ans minimum de durabilité
- Ex: prix bungalow 24 x 40 = 4 080$ approx. (2.85 du pied carré)

Salle de montre au:
942 Bernard Pilon, Beloeil
Tél: 1 888 464-5486
Consultez notre site web pour d'autres réalisations
www.macind.qc.ca

0275675

Soirée d'information sur notre groupe en Russie le 30 mars prochain à 19 h. Réservez votre place au : (450) 773-8161

DESTINATION SANS FRONTIÈRES
Détenteur d'un permis du Québec

En collaboration avec RÊVATOURS

15 jours / 13 nuits

La Russie à la grandeur du rêve des Tsars.

Départ le 26 août 2004

À partir de 3 298 $ /personnes en occupation double
+ taxes et frais de visa.

Incluant 2 nuits à Saint-Petersbourg au départ.
Croisière de 10 jours sur le Volga de Saint-Petersbourg à Moscou
1 nuit à Prague au retour Encadrement francophone.

New-York à Pâques ***3 jours / 2 nuits***

Incluant le transport en autocar de luxe, l'hébergement pour 2 nuits en hôtel de classe supérieure, 2 petits-déjeuners et toutes les visites au programme.
Contactez-nous pour de plus amples informations.

À partir de : 289 $/pers. en occ. quadruple

Faites vite il reste encore quelques places disponibles.

Dépositaire de La Forfaiterie

1805, rue Girouard Ouest
(face à la Cathédrale)
(450) 773-8161

Prix sujet à changement sans préavis. Places limitées.

0284598

Le Podium Rock & Sports

Une tribune pour la relève musicale rock



Denyse
BÉGIN
dbegin@lecourrier.qc.ca

Le Podium Rock & Sports a lieu ces jours-ci au Bar Rock & Sports de Saint-Hyacinthe pour une deuxième année consécutive. Ce concours permet aux formations rock de la région de se faire connaître et de se mesurer les unes aux autres.

L'an dernier, huit groupes avaient participé et c'est *Revolt* qui avait remporté les honneurs de la compétition. *FX* avait terminé en deuxième position et *FMR* et *Neighborhood* se classaient en troisième place, ex-aequo.

La compétition a débuté le week-end dernier avec la prestation de *Working Hands*. Ce samedi (27 mars) *Légendes urbaines* se produira sur la scène du Rock & Sports. Il y aura un groupe en spectacle chaque samedi soir et les noms des gagnants seront dévoilés le 15 mai alors que **Kaïn** offrira un spectacle au Rock & Sports.

Les amateurs de rock pourront entendre tour à tour les groupes Red Rooster (le 3 avril), FMR (le 10), Les Naufragés (le 17), Time (le 24), Drop D (le 1er mai) et Neighborhood (le 8 mai).

Kaïn, un groupe qui monte

Kaïn, c'est Steve Veilleux à la voix, Pasco à la guitare, Yannick Blanchette à la batterie et Patrick Lemieux aux guitares. Les quatre compères se sont rencontrés à la fin des années '90, à Drummondville.



Kaïn.

Au début, le groupe expérimente et les influences de chacun se font sentir. Elles vont de la musique western à Nirvana, en passant par Ben Harper et Blue Rodeo.

Le déclic se produit lorsque Steve soumet ses propres compositions aux autres membres du groupe. C'est autour de paroles à portée universelle et de mélodies accrocheuses que le groupe trouve son identité musicale, un son rock'n'folk qui lui est propre.

Depuis, la formation va de succès en succès et la « rumeur Kaïn » se répand comme une traînée de poudre. Le premier album, *Pop culture*, fraîchement arrivé sur les tablettes, tourne bien, a confirmé le chanteur du groupe, Steve Veilleux.

« Le premier extrait, *Parle-moi d'toi* avait été lancé il y a cinq mois et ça tourne bien. Le clip passe aussi régulièrement à Musique Plus, a dit le chanteur au bout du fil.

« Ce vendredi, nous assumerons la première partie de Marie-Chantale Toupin au Centre Bell. On l'a rencontrée sur le plateau de l'émission Palmarès et ça a cliqué.

« Nous ferons plusieurs festivals au cours des prochains mois dont celui des *Montgolfières et celui du cochon*, à Sainte-Perpétue. On a bien hâte d'être au Rock & Sports. »

On peut en savoir plus sur le groupe au www.kain.ca. Pour le concours, communiquer avec Patrick Vincent au 278-5272.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Patrick Vincent, à gauche, Steve Jacques (centre) et Stéphane Lanteigne, les organisateurs du concours Le Podium Rock & Sports.



C'est une maison que vous avez les moyens d'acheter.

Accéder à la propriété, c'est plus simple avec Desjardins. Vous trouverez chez nous des conseils personnalisés et des outils uniques : Guide maison, section habitation sur desjardins.com, séances d'information en ligne et bien plus encore. Parlez-en dès aujourd'hui avec votre conseiller et courez la chance de gagner la valeur de votre maison. De plus, profitez d'un taux avantageux. Vous n'avez jamais eu autant de bonnes raisons d'acheter votre nouvelle maison.

Concours *Gagnez votre maison* !*

Gagnez la valeur de votre maison, jusqu'à concurrence de 300 000 $, en choisissant le prêt hypothécaire Desjardins et l'assurance invalidité de l'Assurance prêt. Six gagnants d'ici le 31 octobre 2004.

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

www.desjardins.com/habitation

* Produit d'assurance et concours offerts par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Concours destiné aux résidents du Québec seulement. Certaines conditions s'appliquent. Détails disponibles dans les caisses participantes et sur desjardins.com/habitation.

0289765

« Des fraises en janvier » pour un soir seulement!

Quatre personnages. Parmi eux, François (Daniel Parent) qui écrit un scénario dans un petit café, s'inspirant des gens qui l'entourent, alternant vrai et faux, réalité et illusions. François aime sa colocataire Sophie (Macha Limonchik) ou peut-être s'invente-t-il une histoire d'amour?

Tonique et rafraîchissant, c'est le menu qu'offrira la pièce « Des fraises en janvier » d'Evelyne de la Chenelière, présentée le vendredi 2 avril, à l'ITA, à 20 h. Benoît Gouin et Isabelle Vincent complètent la distribution de cette pièce qui a connu un grand succès au Théâtre Jean-Duceppe. Les billets sont en vente à la Billetterie Admission SDS située à l'intérieur du Marché-Centre. Inf. : 778-3388.

Wilfred Le Bouthillier à Saint-Hyacinthe

Le premier lauréat de la désormais célèbre émission *Star Académie*, Wilfred Le Bouthillier, sera à l'ITA de Saint-Hyacinthe les samedi et dimanche 3 et 4 avril, à 20 h. Le sympatique néo-brunswickois y présentera les pièces de son premier album éponyme, de même que quelques reprises de son choix.

En 2001, Wilfred Le Bouthillier a gagné le Gala de la chanson de Caraquet, pour ensuite être demi-finaliste au Festival international de la chanson de Granby. En 2003, il est sélectionné pour participer à *Star Académie* et tout le monde connaît la suite! En nomination pour un Juno (album francophone de l'année) en avril prochain, Le Bouthillier poursuit sa lancée sur la voie du succès. Les billets sont en vente à la Billetterie Admission SDS située à l'intérieur du Marché-Centre. Inf. : 778-3388.

Claudine Mercier en ville!

Depuis l'été 2002, Claudine Mercier se promène à travers le Québec pour présenter son spectacle. Les critiques sont unanimes : c'est la performance de sa carrière.

Entre les déboires causés par la quarantaine et la vendeuse de disque « full rebelle », Claudine Mercier étonne par sa voix puissante qui imite les chanteuses pop de l'heure. Claudine Mercier sera à l'ITA de Saint-Hyacinthe, les vendredi et samedi 9 et 10 avril, à 20 h. Les billets sont en vente à la Billetterie Admission SDS située à l'intérieur du Marché-Centre. Inf. : 778-3388.

Jay Sewall au café acoustique Le Zaricot

Le samedi 27 mars, à 21 h, Le Zaricot recevra Jay Sewall, un troubadour de la guitare et de l'harmonica qui manie autant le blues, le folk que les rythmes cajuns. Ce montréalais d'adoption, né à Boston, s'est déjà produit en première partie de Zachary Richard.

Le café acoustique Le Zaricot est situé au 1450, des Cascades Ouest. Inf. : 774-2383.

Les-cents-ciels de l'Atlantique de Yves Plante

Une exposition de cent photographies de ciel et de mer est présentée jusqu'au 30 mars par le navigateur/aventurier Yves Plante, à la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain. Cent photographies illustrant « les-cents-ciels » de la beauté et de la violence, « les-cents-ciels » du calme et des tempêtes d'un voyage de 17 000 milles en solitaire, à bord d'un petit voilier sans moteur. Un incroyable périple des Îles-de-la-Madeleine jusqu'en Afrique du Sud. Inf. : 773-1830.

Exposition de Jeanine Colalillo à la Bibliothèque de Sainte-Rosalie

Jeanine Colalillo présente une exposition intitulée « Charlotte et compagnie », jusqu'au 30 mars, à la Bibliothèque de Sainte-Rosalie. Les aquarelles de l'artiste, naïves et enfantines, nous entraînent dans un monde farfelu, plein de fraîcheur et de couleur. Rens. : 773-1830 poste 25.

Les Disciples de Massenet à la Cathédrale

Fondé en 1928, à Montréal, Les Disciples de Massenet ont été parmi les premiers à propager au Québec le chant choral et la musique classique et religieuse à plusieurs voix. Ils présenteront « Les sept paroles du Christ », de Théodore Dubois, à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, le dimanche 4 avril, à 19 h 30.

Le choeur est sous la direction musicale de Lucie Roy. Les billets sont disponibles à l'Évêché de Saint-Hyacinthe, au 1900, rue Girouard Ouest. Inf. : 773-8581.

Causerie-chanson avec Bernard Proulx

Originaire de Percé, Bernard Proulx donne des spectacles depuis plus de trente ans, sur diverses scènes du Québec et de France. S'inspirant du quotidien et de son coin de pays, Bernard Proulx dit « les vraies choses avec les vrais mots du vrai monde ». Sa poésie rime avec authenticité et sincérité.

Les amateurs de beaux mots, de rythme et de chansons pourront assister à la causerie de Bernard Proulx, dans le cadre des « Mardis des Amis », le mardi 30 mars, à 19 h, à la Bibliothèque Sainte-Rosalie. Information et inscription : 773-1830.

Gratuité de l'abonnement à la bibliothèque

On rappelle à la population de la MRC des Maskoutains qu'il est possible de s'inscrire gratuitement à la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain et à la Bibliothèque de Sainte-Rosalie. Les citoyens qui désirent obtenir leur carte de la bibliothèque n'ont qu'à se présenter à l'une ou l'autre des bibliothèques et à remplir les formulaires d'inscription. Deux preuves de résidence seront exigées lors de l'inscription au comptoir du prêt.

Super Spécial FONTE des neiges
Dernière Chance se termine le 31 mars
TÉLÉVISEUR ÉCRAN PLAT WEGA 27, 32 POUCES SONY
- Design haut-parleurs latéraux (10 W x 2)
- Sélection de canal Speed Surfmc pour le balayage rapide des canaux
Spécial 27" Rég. : 649,99 $ 529,99$
Spécial 32" Rég. : 1 099,99 $ 999,99$
WEGA
TOSHIBA
TÉLÉVISEUR 51 POUCES CABINET STYLE : NOUVEAU
- Télécommande universelle illuminée - 41
- Système de convergence automatique
- Résolution horizontale 1600 lignes
- Fente pour recevoir carte SD de caméra, photo numérique
Spécial TOSHIBA 3 199,99$ Rég. : 3 999,99 $
ou 133,33$ /mois 24 mois
Sujet à acceptation du département de crédit. Taxes en sus. Financement sur les produits sélectionnés. Photos à titre indicatif.
GERMAIN LARIVIÈRE
4370, boul. Laurier Est, Saint-Hyacinthe
AUTOROUTE 20 SORTIE 138
Saint-Hyacinthe (450) 799-5522
Montréal (514) 866-8691 • Sans frais 1 800-363-1336
www.germainlariviere.com
ZONE LIVRAISON GRATUITE
0289761

Nous sommes maintenant OUVERTS les jeudis et vendredis "SOIR" ainsi que les samedis.
PLUSIEURS MODÈLES DE FOYERS ET DE POÊLES AU PROPANE
30 000 BTU
31 500 BTU
30 000 BTU
33 000 BTU
VERMONT Castings
NAPOLEON
appareils au mazout aussi disponibles
Courez la chance de gagner un BBQ haut de gamme VCS 3000P Vermont Castings en déposant votre coupon de tirage à notre salle de montre ou à notre stand de l'Expo Habitat de Saint-Hyacinthe
VERMONT Castings SIGNATURE SERIES
valeur de 799 $ (non-monnayable)
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code Postal : _____ Téléphone : _____
Date du tirage le 17 mai 2004. Les fac-similés et copies du bulletin de participation ne sont pas acceptés. Pour obtenir les règlements complets du concours, présentez-vous à l'adresse ci-bas mentionnée.
✓ Plan de financement disponible sur place
✓ Pièces de rechange B.B.Q disponibles
450-799-2344 • 1-800-363-5468
autoroute Jean-Lesage, sortie 134
7225, chemin Rapide Plat Sud, Saint-Hyacinthe
www.petrolesonic.qc.ca
HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi: 8 h à midi; 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 8 h à midi; 13 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Ill. Sonic Propane
0289785

SUR LA SCÈNE DES ARTS

Chansons sans tambour, ni trompette
Le café Le Zaricot accueille Dominic Asselin et Manuel Gasse, deux auteurs-compositeurs-interprètes réunis pour un spectacle intime, sans tambour, ni trompette.

Leurs chansons aux effluves de bois et de rivières, traitent de passages à vide, de paresse, d'autodestruction, de galères, d'infidélités et de concessions. Dominic Asselin a remporté en 2003 un prix Galaxie, ainsi que deux prix au Festival en chanson de Petite-Vallée. De son côté, Martin Gasse a remporté en 2003 le prix « ChantEauFête » au Festival en chanson de Petite-Vallée et le prix du public lors du Festival international de la chanson de Granby. Leur spectacle sera présenté le samedi 3 avril, à 21 h, au Zaricot. Inf. : 774-2383.

Richard Fulham à Gatineau
Du 4 avril au 2 mai se tiendra une exposition de collages au Centre d'exposition l'Imagier de Gatineau. Intitulée « Le voyage imaginaire », cette exposition internationale accueillera le peintre-collagiste maskoutain Richard Fulham.

Entouré de cinq autres « collagistes » de grande réputation, Richard Fulham exposera ses oeuvres les plus récentes. L'exposition qui est d'ailleurs sous son commissariat, voyagera ensuite aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en France et en Allemagne.

Les œuvres de Richard Fulham font partie du Musée du collage de Mexico et de la Collection Loto-Québec. Il a également remporté de nombreux prix et bourses. Le Centre d'exposition l'Imagier est situé au 9, rue Front, à Gatineau. La galerie est ouverte tous les jours de 13 h à 17 h, sauf le lundi. Inf. : (819) 684-1445.

Ma fête au musée
Quelle belle idée de fêter l'anniversaire de son enfant au musée! Le Musée d'art du Mont-Saint-Hilaire propose d'offrir à un enfant une fête inoubliable et originale en compagnie de ses amis. Au menu : l'éducatrice du musée anime une capsule-musée sur le thème de l'exposition en cours et un atelier de création sur un thème choisi, en plus de jeux, ballons et du traditionnel gâteau.

Pour connaître le détail de ces activités et la programmation complète, consultez le site Internet du musée au http://www.mamsh.qc.ca. Inscriptions nécessaires au (450) 536-3033.

Nouvelle exposition au Musée du Haut-Richelieu
Le Musée du Haut-Richelieu présente l'exposition du céramiste-sculpteur Daniel Martineau, « Souvenirs d'émotions, 25 ans de carrière, 40 ans de passion ».

L'artiste invite le public à revisiter les sept périodes qui ont marqué son cheminement artistique. Présentée jusqu'au 29 mai, l'exposition sera inaugurée le dimanche 28 mars, à 14 h. Le Musée du Haut-Richelieu est situé au 182, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Inf. : (450) 347-0649.

La LAIT : les Bleus l'emportent

Les Verts et les Bleus de la Ligue amateur d'improvisation théâtrale s'en sont donné à coeur joie sur la patinoire du centre culturel, samedi dernier, autant lors des improvisations mixtes que des comparées. Les étoiles « performance » ont été remises à Mélyssa Tremblay, assistante-capitaine des Verts (3e position), Sophie Bouchard des Bleus (2e position), et à Jason Desbiens (1re position). Les Bleus ont remporté le match 8 à 6. Cette semaine, les Oranges et les Blancs se rencontreront pour la dernière fois de la saison régulière.

CONCORDE
AUTOMOBILE (1990) LTÉE
ST-HYACINTHE



■ **Aveo**
Personnalité et côté pratique

■ **Optra**
Le choix idéal pour sa première voiture

■ **Epica**
Une référence en nature de luxe

■ **Cavalier**
Celui qui vous donne le plus pour votre argent

■ **Malibu - Maxx**
Meilleure voiture intermédiaire "JD Power et Ass.

■ **Monte Carlo**
Sportive, performante, élégante et luxueuse

■ **Impala**
La voiture idéale pour plusieurs passagers

■ **Alero**
Style européen. "Les Euros en moins"

■ **Cadillac CTS De ville - Seville**
La norme pour celui qui exige le maximum de confort et sécurité

■ **Venture**
Meilleure cote de consommation de sa catégorie. Sécurité "5 étoiles" cinq années de suite.

■ **Trail Blazer**
Costaud mais quand même raffiné

■ **Silverado**
Le plus durable et le plus fiable. Un modèle pour chacune de vos exigences

■ **Suburban - Tahoe**
Meilleur gros véhicule utilitaire "JD Power et Ass.

■ **Astro - Express**
Fiabilité de série dans chaque modèle

■ **Colorado**
Pick-up intermédiaire dans une classe à part

■ **Equinox**
Le tout nouveau préféré des sportifs

0% de financement à l'achat

sur presque tous les modèles en inventaire

Consultez nos professionnels de la vente

CONCORDE
AUTOMOBILE (1990) LTÉE
ST-HYACINTHE

3003, rue Picard,
Saint-Hyacinthe,
Sortie 130 route 20
774-5336

CHEVROLET Cadillac Oldsmobile
GARANTIE TOTAL

La maison au service reconnu

Emergenza

Deuxième tour de piste pour les Naufragés

Denyse **Bégin**

Le groupe maskoutain **Les Naufragés** passe en deuxième ronde de la compétition Emergenza qui a lieu chaque année à Montréal. Le 5 février dernier, avec leur interprétation de Pink Floyd et des Cranberries, ils se sont classés parmi les deux groupes choisis ce soir-là grâce au vote du jury (le public vote aussi).

Les Naufragés, ce sont Junior Morin (batterie) et Alain Lebrun (guitare solo), autrefois du groupe *Victime* ainsi que Daniel Gaudette (claviers et piano), Genny Nadeau (voix) et J.-F. Nadeau à la basse. Le groupe compose en français mais il fait aussi des covers anglophones en spectacle. Leurs influences sont le rock québécois et le rock anglophone et il qualifie leur style de pop rock.

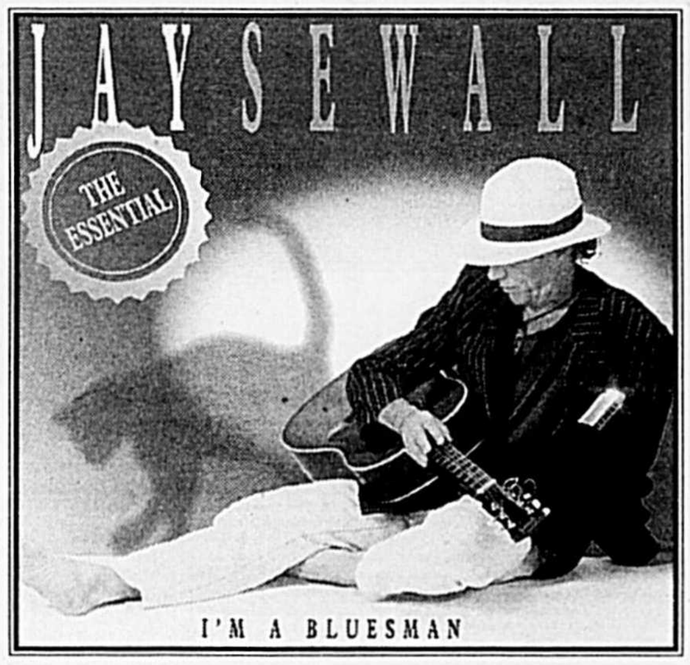
En deuxième ronde du concours montréalais, **Les Naufragés** se mesureront à sept autres formations. Les billets pour assister à leur prestation sont disponibles chez Fréquences Le Disquaire (coin des Cascades et Mondor). Le spectacle aura lieu le samedi 3 avril au Kola Note (5240 avenue du Parc), auparavant le Club Soda. Information au 799-3375 (Junior Morin).



Les Naufragés lors de leur première prestation au concours Emergenza.

Blues au Zaricot avec Jay Sewall

L'auteur-compositeur-interprète Jay Sewall est né à Boston mais il a grandi à Montréal. Dans les années 70, un séjour à Chicago allait être déterminant pour sa carrière de bluesman. D'Europe en Inde, en passant par la Louisiane, M. Sewall se déplace avec ses harmonicas afin de trouver le ressourcement et l'inspiration dont il tire ses chansons. En janvier 2001, il est devenu « Un cajun honoré » à Houma, en Louisiane. Sur scène, Jay Sewall coiffé de ses chapeaux colorés et de colliers de Nouvelle-Orléans offre une véritable performance. Son répertoire des plus variés comprend au-delà de mille chansons qui mêlent humour, gospel, zydeco, funk, boogie-woogie et ses propres compositions dont plusieurs se retrouvent sur ses trois albums. C'est le samedi 27 mars au Zaricot. Inf. : 774-2383.



Les enchères littéraires avec Mon Oncle

Dans le cadre des « Samedis en folie », le personnage de « Mon Oncle » débarque à la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain avec des jeux et des épreuves, en plus de faire la promotion des livres qui se trouvent à la bibliothèque. « Mon Oncle » présentera ses coups de coeur et ses coups de foudre littéraires. Découvrez ces trésors en compagnie de ce personnage farfelu, le samedi 3 avril, à 14 h. Cette activité est offerte gratuitement aux enfants de 5 à 12 ans.



AVIS DE NOMINATION



La direction de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe est heureuse d'annoncer les nominations suivantes:

Madame **Isabelle Desroches** s'est jointe à son équipe à titre de conseillère en finances personnelles.

Madame Desroches possède une vaste expérience du domaine financier puisqu'elle oeuvre pour le Mouvement Desjardins depuis 25 ans.

Native de Saint-Hyacinthe, Madame Desroches est bien connue du milieu. Son certificat en planification financière jumelé à sa vaste expérience du crédit et de l'épargne en font la personne toute désignée pour mener à bien les projets des membres de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe..

N'hésitez pas à profiter de ses judicieux conseils!

Isabelle Desroches



Monsieur **Martin Archambault** s'est joint à son équipe à titre de planificateur financier.

Natif de Saint-Hyacinthe et fort impliqué dans le milieu, monsieur Archambault est membre de la Chambre des notaires du Québec, de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et de l'Association de planification fiscale et financière (APFF). Sa grande expertise au niveau de la finance, des lois et de la fiscalité sont de précieux atouts pour les membres de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe.

Notaire de formation, monsieur Archambault possède également un diplôme en planification financière et est à compléter un diplôme en fiscalité.

N'hésitez pas à profiter de ses judicieux conseils!



Martin Archambault

Desjardins
Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

1697 rue Girouard Ouest
(450) 773-9751

Forte d'un actif de 185 000 000 $, la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe peut compter sur une équipe compétente et dynamique, au service de ses membres.

0284599

CARREFOUR
jeunesse • emploi
MASKOUTAIN

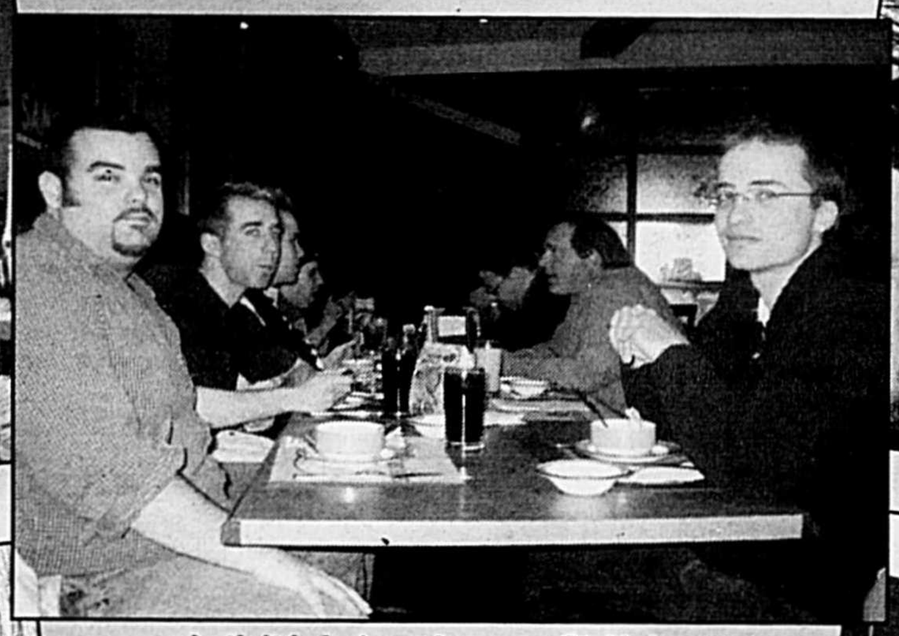
805 des Cascades
Saint-Hyacinthe
771-9253

Place aux jeunes Maskoutain

RÉUSSIR
ma carrière en région ?



Visite d'entreprise à BOOM FM



Activité de jumelage au St-Hubert



Visite à la Ferme Laitière Laflamme



Repas offerts par le St-Hubert



Camionnette fournie par École de Conduite Jasmil

Place aux jeunes a pour mission de lutter contre l'exode et d'influencer la migration des jeunes qualifiés au profit de l'ensemble des régions du Québec. Ainsi, il favorise l'engagement social, facilite l'intégration professionnelle, stimule la création d'entreprise en région et sensibilise les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux impacts de la migration.

L'édition Place aux jeunes maskoutains 2003-2004 a permis aux participants de découvrir plusieurs aspects de la ville. Au cours du projet, ils ont découvert la région grâce à des conférenciers, à une visite guidée de la ville et des visites d'entreprises. Ils ont pu découvrir les richesses de la ville et augmenter leurs connaissances dans le domaine agricole, un aspect incontournable de la région.

Le projet était étalé sur trois fins de semaine, chacune ayant un thème différent. La première : Les visages de la région, les jeunes sont amenés à découvrir ou redécouvrir la ville de Saint-Hyacinthe, ils ont pu y rencontrer le député, Monsieur Léandre Dion, Monsieur Claude Marchessault et profiter d'un tour de ville guidé.

La seconde fin de semaine avait pour thème : L'univers des entrepreneurs, l'emploi dans la région, l'avenir dans la région. Les jeunes ont visité la ferme Laflamme située à Sainte-Rosalie, ils ont pu y constater l'ampleur de la réussite d'un entrepreneur bien établi dans la région.

Ensuite, les participants ont rencontré le jeune graphiste Vincent Morin qui est en démarrage d'entreprise. Au cours de cette fin de semaine, une activité de jumelage a eu lieu où chaque participant rencontre quelqu'un d'expérience travaillant dans son propre domaine d'étude. Cette activité les aide à se créer un réseau de contact.

La dernière rencontre avait pour thème : Mon avenir dans la région, le démarrage de mon entreprise, la vie en région quand on est jeune. Les participants ont rencontré le jeune entrepreneur Etienne Herady, un ancien participant qui a ouvert le Club de Karaté Simba depuis son passage à Place aux jeune. Également, M. Marc Beausoleil du CLD est venu conseiller les jeunes pour tout éventuel démarrage d'entreprise.

Tout au long du projet, l'ensemble des déplacements a été rendu possible grâce à la générosité de l'École de Conduite Jasmil. Leur camionnette a permis aux participants de découvrir la région. De plus, elle leur a permis de se rendre à la Rôtisserie St-Hubert pour déguster leur table d'hôte les six jours du projet.

Nous remercions enfin les parrains pour avoir partagé leur temps avec les participants lors de l'activité de jumelage qui a eu lieu à la Rôtisserie St-Hubert:

Brigitte Gagnon, Espace Bell
Donovan St-Hilaire, attaché de presse de Léandre Dion
Denis Bertolacci, Industries de Moules et Plastiques VIF
Guy Coté, Tuba inc.
Claude Vachon, Maxi
Denis Robineau, ING

Les Conférenciers :
Léandre Dion
Claude Marchesseault
Étienne Herady
Marc Beausoleil
Vincent Morin
Benoît Bouffard
Josée Carrier

Nous tenons à remercier La Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe pour l'organisation d'un déjeuner conférence au profit de Place aux jeunes. L'auteur des Bougon, Monsieur François Avard, est venu soutenir la cause de Place aux jeunes.

Chaque année Place aux jeunes recrute des participants, c'est peut-être vous ou votre jeunes ?

Geneviève Laroche
Coordonatrice
Place aux Jeunes Maskoutain

JASMIL 1997 inc.
L'ÉCOLE DE CONDUITE

StHubert
C'est toujours bon!
st-hubert.com

FONDÉ EN 1853
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

VAN HOUTTE CAFÉ

BROLI extrême

Desjardins

Emploi Québec

0280595

Nous remercions aussi la municipalité de St-Hugues et les Oeuvres Antoine Girouard

Un nouveau livre pour Karoline Georges

Ataraxie ou le calme absolu de l'âme

Véronique **Lemonde**

Après une première fiction parue en 2001, sous la prestigieuse maison d'édition Leméac (*La mue de l'hermaphrodite*), et un conte pour enfant paru en 2003 (*L'itinérante qui venait du Nord*), Karoline Georges persiste et signe de nouveau! *Ataraxie*, en librairie depuis le 7 mars, a été lancé le mercredi 10 mars à la Société des arts technologiques (SAT) de Montréal.

« La SAT est un lieu merveilleux pour un lancement. J'y ai donné une performance, c'est-à-dire une lecture de certains extraits du livre accompagnée d'un environnement électroacoustique », précise l'artiste maskoutaine. Karoline Georges navigue dans un univers à saveur techno, métallique et robotique depuis plusieurs années déjà. « Je crois que l'humain tend à devenir de plus en plus robotique, efficace. Il y a de plus en plus d'informations, de structures très définies, succintes, des grilles d'analyse pour tout », rajoute-t-elle.

Dans *Ataraxie*, on ressent très bien toute cette influence à la fois poétique et mathématique qui ressort de l'écriture de Karoline Georges. Un monde maniaque où tout doit être extrêmement bien calculé. *Perfectionniste cherche relation sublime. Idéaliste en quête d'esthétisme absolu.* Dans cette fiction, à l'humour parfois vitriolique, l'action se déroule dans un salon de coiffure où trois personnages fort différents se livrent un combat idéologique et esthétique!

« Dans l'écriture, je fonctionne toujours par flash. C'est un peu comme un rêve le matin. C'est complet comme souvenir. Ainsi, l'écriture de *Ataraxie* s'est faite très rapidement. J'ai eu beaucoup de plaisir à écrire ce livre », de s'exclamer Karoline Georges.



Photothèque Le Courrier ©

Karoline Georges

« J'écris sur l'anticipation des états d'âme de différents personnages. Dans *Ataraxie*, la narratrice tend au sublime, c'est une extrême perfectionniste. » *Je souhaitais une relation à distance sophistiquée. Un croisement de regard, de loin. Un échange minimal, une manière de germination de notre désir.* « Je crois que je suis allée assez loin dans différents points de vue féminins que j'ai vus et entendus », d'expliquer Karoline Georges.

Le livre de Karoline Georges comprend aussi un mini CD où l'on peut entendre huit « chapitres flottants », dont trois pièces vocales. « Comme je suis une artiste multidisciplinaire, j'essaie de m'exprimer avec plusieurs médiums qui débordent de la simple littérature. Par le mini CD, j'ai voulu faire vibrer l'âme de la narratrice de mon livre grâce à une création sonore », explique-t-elle.

En effet, Karoline Georges fait de la création sonore, de la photographie, de la danse contemporaine, de la performance multimédia et de l'écriture! « J'ai toujours eu le goût de la techno, du *dance*, des bandes dessinées et des contes. Je suis née comme cela. » Propos parfois virulents et étranges, *Ataraxie* peut choquer. Mais il n'est pas difficile de croire que Karoline Georges, une des révélations 2002 du journal Voir, va continuer de nous surprendre avec ses multiples projets.

Ataraxie de Karoline Georges
Éditions de l'effet pourpre, 2004
151 p. (mini CD inclus)



Véronic Standish et Hugo St-Laurent : une voix, un piano....

Véronic Standish possède un baccalauréat en chant jazz de l'Université Concordia. Elle transmet maintenant sa passion pour la musique aux autres en enseignant le chant et en produisant des comédies musicales avec des jeunes du secondaire. Hugo St-Laurent, lui, est pianiste pour plusieurs formations musicales dont Karma, Heat Wave et The King Century Tour. Il a déjà participé à des premières parties d'artistes dont Luc de La Rochellière, Yello Mollo et Les Mecs Comiques. Ils s'unissent le temps d'une soirée afin de proposer un spectacle varié qui va de la chanson française (Brel et compagnie) à la musique plus populaire (Bon Jovi, No Doubt, Fiona Apple) en passant par quelques standards de jazz. C'est aux Saveurs du Vendredi, le 26 mars à 20 h au Théâtre Le Parvis. Forfaits souper-spectacle disponibles. Inf. : 774-0007.



De vrais rats de bibliothèque

Des élèves de 1re et 2e année du Pavillon Bois-Joli ont lu 100 livres. Ces enfants sont de vrais rats de bibliothèque. Ils adorent se laisser prendre au piège d'un livre fascinant. Sur la photo, première rangée, de gauche à droite, Érika Scott, Aurélie Côté-Lupien et Mathilde Moyen-Sylvestre. Deuxième rangée, dans le même ordre, Félix Prévéreault-Tremblay, Christophe Morin, Shaw Lamontagne et Claudia Veilleux-Morin. Et finalement, dans la troisième rangée, Samuel Gévry-Carle, Maxime Paquette, Simon Gouin et Jean Réal Porlier.

URGENCE HAÏTI • URGENCE HAÏTI



FONDATION
Haïti Partage
Au service de l'éducation et du développement social en Haïti depuis 37 ans

6830, Ave du Parc, bureau 580
Montréal (Québec) H3N 1J7
partage@qc.aira.com

Pour plus d'information,
Visitez notre site internet
www.haitipartage.org

UN APPEL DE MARGUERITE AUSSANT, PRÉSIDENTE DE LA FONDATION HAÏTI PARTAGE

La Fondation Haïti Partage est un intermédiaire entre les donateurs québécois et les coopérants laïcs ou religieux qui travaillent auprès de personnes démunies dans la région de Jérémie (Sud-Ouest d'Haïti). Soutenue par l'ACDI, l'action de la Fondation s'exerce surtout en éducation et en développement de petites coopératives.

Or, le conflit politique qui sévit en Haïti crée des milliers d'innocentes victimes. Leurs revenus s'amenuisent et le coût des vivres, des médicaments et autres biens essentiels augmente constamment. La misère sévit partout.

C'est pourquoi la Fondation Haïti Partage veut fournir une aide d'urgence notamment à un centre pour enfants en état de malnutrition: le centre Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Jérémie. Fondé par Mme Ghislaine Moussignac de Montréal, ce centre offre une aide alimentaire à ces enfants de même qu'un accès à une classe maternelle.

Nous sollicitons votre générosité pour aider ces enfants.

SVP, libeller votre chèque à l'ordre de : **Fondation Haïti Partage**

Votre don sera entièrement acheminé en Haïti et un reçu officiel vous sera transmis.

0285201

SAVOIR
lire, écrire et compter c'est profiter de la vie!



Si une personne de votre famille ou de votre entourage doit améliorer ses connaissances dans l'une ou l'autre de ces activités, encouragez-la à le faire.

info alpha
1 800 361-9142

apprendre tout au long de la vie

Éducation Québec

0284974

Acton Vale
Danse le samedi 27 mars, de 20 h à 23 h 30, à la salle du centre communautaire avec Les Mélodiques.

Assomption
Dîner à la cabane à sucre le vendredi 16 avril au Domaine de l'Érable à Sainte-Rosalie. Billets en vente maintenant. Inf. : Jean-Claude au 773-1131.

Aux 4 Saisons
Partie de cartes le dimanche 28 mars, de 13 h 30 à 16 h, à la salle d'accueil de l'église du Précieux-Sang de La Providence.

Partie de sucre le mardi 30 mars au Domaine de la Chute. Pour réservations et renseignements : 774-6857.

Bourg-Joly
Danse le samedi 27 mars, à 20 h, au sous-sol de l'église Sacré-Coeur avec l'orchestre Ambiance.

Assemblée générale annuelle le mercredi 7 avril, à 19 h, au local du club.

Billets en vente pour le souper de Pâques qui se tiendra le samedi 10 avril à 17 h 30. Inf. : 774-1050.

Douville
Bingo le jeudi 25 mars, à 19 h 30, au local du club.

La Présentation
Danse le dimanche 28 mars, à 13 h, à la salle Chez Jacques. Musique et animation : Gaston Bienvenue.

Rougemont
Danse le samedi 27 mars, à 20 h, à la Société de l'Agriculture avec l'orchestre Trio Continental.

Roxton Pond
Danse le vendredi 2 avril, à 20 h, au centre communautaire avec Les Mélodiques.

Saint-Barnabé-Sud
Souper à la cabane à sucre le vendredi 26 mars au Pavillon de l'Érable à Saint-Jude. Billets en vente par les membres du conseil de l'âge d'or.

Saint-Damase
Danse le samedi 27 mars, à 20 h, à la salle de l'école avec la musique de Gaston Bienvenue.

Partie de sucre le mercredi 31 mars, à midi, à l'Érablière Au Sous-Bois à Mont-Saint-Grégoire. Billets en vente auprès de la direction. Inf. : 797-3642 ou 797-3714.

Sainte-Hélène
Prendre note qu'il n'y aura pas de soirée de danse en avril puisque ce sera Vendredi saint.

Dîner à la cabane à sucre le lundi de Pâques 12 avril, au Domaine de l'Érable à Sainte-Rosalie, avec l'orchestre les Rythmiques.

Saint-Jude
Bingo le mercredi 25 mars, à 19 h 30, au centre communautaire.

Saint-Liboire
Dîner de cabane à sucre le lundi de Pâques le 12 avril au Domaine de l'Érable avec Les Rythmiques. Inf. : 793-4352.

Sainte-Madeleine
Dîner des sucres le 31 mars au Beau Site du Mont Saint-Grégoire. Inf. : Robert au 795-3993, Denise au 795-3377 ou Micheline au 795-8742.

Saint-Ours
Danse le vendredi 26 mars, à 20 h, à la salle paroissiale avec la musique de Yvon Daunais.

Sainte-Rosalie
Danse le samedi 3 avril, à 20 h, au Centre Rosalie-Papineau.

Bingo le lundi 5 avril, à 19 h 30, au Centre Rosalie-Papineau.

Pour participation aux Jeux régionaux des aînés (baseball, billard, cartes, golf, grosses et petites quilles, pétanque atout et vélo prédiction), contactez Lucienne Guertin, responsable, au 252-1427.

Saint-Sacrement
Assemblée générale annuelle pour élire quatre nouveaux directeurs, le mercredi 7 avril, à 15 h 15.

Saint-Théodore d'Acton
Danse le samedi 3 avril avec Les Rythmiques.

Saint-Thomas-d'Aquin
Partie de sucre le mercredi 7 avril, à midi, au Domaine de l'Érable de Sainte-Rosalie. Musique : Gilles Lemelin « Y' a du bonheur ». Inf. : Thérèse au 778-2936 ou Gilles au 796-3661.

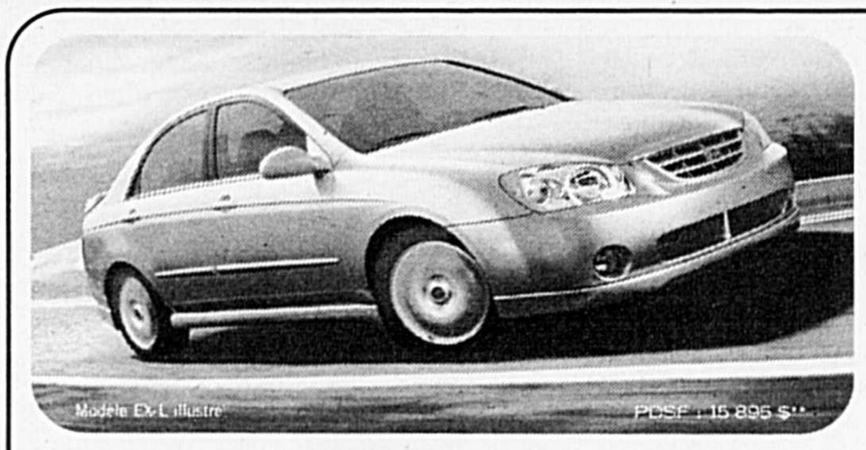
Assemblée annuelle le jeudi 8 avril, à 19 h, à l'ancienne salle du conseil au 6775, avenue Prévert.

Saint-Valérien
Danse le vendredi 26 mars à la salle communautaire avec l'orchestre Les Copains.

Partie de sucre le lundi de Pâques le 12 avril à l'Érablière la Chute avec l'orchestre Les Copains. Réservations : Germain Deslandes au 549-2487.

L'événement
Faites un bon coup KIA

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT‡
ET
AUCUN PAIEMENT PENDANT
90 JOURS¶
SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

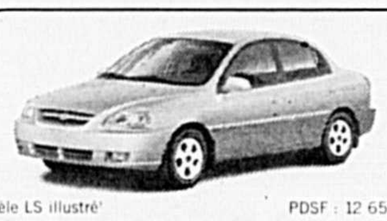

Modèle EX-L illustré† PDSF : 15 895 $**

La toute nouvelle SPECTRA LX 2005
ENFIN ARRIVÉE !

• Moteur de 2,0 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • Deux coussins gonflables • Climatisation en option • AM/FM/CD stéréo • Quatre haut-parleurs • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Roues de 15 po

LOCATION À PARTIR DE
199 $* PAR MOIS/60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
AVEC SEULEMENT 1 995 $ DE COMPTANT
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

À L'ACHAT DE TOUTE RIO OU SPECTRA 2004 NEUVE, OBTENEZ :
500 L D'ESSENCE GRATUITS‡‡
POUR UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT


Modèle LS illustré† PDSF : 12 650 $**

RIO S 2004
Elle vous en donne plus

• Moteur de 1,6 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • AM/FM/CD stéréo • Deux coussins gonflables • Roues de 14 po avec enjoliveurs complets • Poutrelles latérales d'impact en acier • Support lombaire au siège du conducteur • Deux miroirs avec rabat dans les pare-soleil

LOCATION À PARTIR DE 159 $* PAR MOIS/60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
AVEC SEULEMENT 195 $ DE COMPTANT
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT


INDICE DE SÉCURITÉ OPTIMAL††
Modèle EX-L illustré† PDSF : 25 595 $**

SEDONA LX 2004
La sécurité de niveau mondial

• Moteur V6 de 3,5 L, DACT • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatisation avant et arrière • Régulateur de vitesse • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance • AM/FM/CD stéréo • Glace foncée à l'arrière • Deux coussins gonflables • Dégivreur d'essuie-glaces • Deux portières coulissantes • Colonne de direction inclinable • Capacité de 7 places • 10 porte-boissons • Et plus encore

LOCATION À PARTIR DE 249 $* PAR MOIS/60 MOIS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU
0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS


Modèle EX-V6 illustré† PDSF : 22 250 $**

MAGENTIS LX 2004
L'élégance abordable

• Moteur de 2,4 L, DACT • Transmission Steptronic à 4 vitesses • Deux coussins gonflables avec détecteur de présence du passager • Climatisation • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance avec alarme • AM/FM/CD stéréo • Régulateur de vitesse • Colonne de direction inclinable • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Miroirs éclairés dans les pare-soleil

LOCATION À PARTIR DE 215 $* PAR MOIS/60 MOIS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU
0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS

Garantie Avantage Plus 5-5-5 KIA
LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

• GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM
Garantie complète couvrant pratiquement tout le véhicule, pare-chocs à pare-chocs
• GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

La Garantie Avantage Plus 5-5-5 de Kia, applicable à tout véhicule Kia

Manufacturier	Couverture du véhicule ANS/KM	Garantie sur le groupe motopropulseur	Assistance routière 24 heures
Kia	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km ‡ PC	5 ans/100 000 km
Honda	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km	Frais additionnels
Toyota	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km
Chevrolet†	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km

Principales composantes (PC) : direction, suspension, freins, moteurs électriques, système de refroidissement, etc. La liste peut varier.

KIA Partez devant.
Visitez www.kia.ca ou votre concessionnaire Kia et vous pourriez faire un coup gagnant !
Kia est fière de commanditer MikeWeir.com

Kia St. Hyacinthe
3380, Cusson, St-Hyacinthe, QC (450) 774-3444

PROGRAMME PRÊT-À-PARTIR POUR DIPLÔMÉS
0284947

D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. * Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2004 (RO5414), Spectra LX 2005 (ST5415), Sedona LX 2004 (SD7524) et Magentis LX 2004 (MS7414). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 0,42 %, 4,50 %, 5,05 % et 2,13 %; et versement initial ou équivalent d'échange de 195 $, 1 995 $, 4 850 $ et 3 495 $. Versement du premier mois de 159 $, 199 $, 249 $ et 215 $, plus frais de livraison et destination de 0 $, 0 $, 1 150 $ et 995 $, et frais d'acquisition de 350 $ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 650 $, 15 895 $, 25 595 $ et 22 250 $, et se chiffre respectivement à 9 735 $, 13 935 $, 19 790 $ et 16 395 $; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 093,50 $, 5 235,90 $, 9 664,20 $ et 7 236,95 $, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 $ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Rio S 2004 à partir de 12 650 $, Spectra LX 2005 à partir de 15 895 $, Sedona LX 2004 à partir de 25 595 $ et Magentis LX 2004 à partir de 22 250 $. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. ¶ L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique aux modèles 2003 et 2004 sélectionnés. § Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 48 ou 60 mois aux modèles 2003 et 2004, en fonction du véhicule. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 $, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 167,67 $ pour une durée de 60 mois; le coût d'emprunt est de 0 $ pour un engagement de 10 000 $. L'offre peut varier selon le modèle de véhicule choisi. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. † Les modèles présentés sont légèrement différents des modèles illustrés. †† Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez www.nhtsa.dot.gov/ncap. ‡‡ L'offre de « 500 litres d'essence gratuits » s'applique seulement à l'achat de tout véhicule Rio ou Spectra 2004 neuf, et exclut les achats de véhicules de démonstration ou de parcs de voitures. Un bon-cadeau de 375 $ applicable à l'achat d'essence chez Petro-Canada℠ sera attribué à l'acheteur. Le bon-cadeau est valable pour 500 litres d'essence, au coût de 0,75 $ le litre. Pour tout renseignement, passez chez votre concessionnaire Kia participant. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. ‡La garantie GM Total℠ ne comporte aucune franchise, sauf dans le cas des composants du moteur diesel Duramax de 6,6 L, qui font l'objet d'une franchise de 100 $ après la période de 3 ans/60 000 km jusqu'à 5 ans/160 000 km. L'entretien périodique n'est pas compris. Demandez les conditions de cette garantie à votre concessionnaire.

La Fondation Haïti Partage sollicite la population



Denyse
BÉGIN
dbegin@lecourrier.qc.ca

La Fondation Haïti Partage a vu le jour il y a trente-sept ans déjà. Soeur Marguerite Aussant, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, assure la présidence de l'organisme depuis janvier 2004. Elle a été en mission pendant cinq ans en Haïti et au Lesotho pendant vingt ans.

Le jour où cette entrevue a été réalisée, un nouveau président était assermenté à Port-au-Prince. Soeur Marguerite voyait là une toute petite lueur d'espoir pour ce peuple au sein duquel elle a vécu de belles années et pour qui elle se dévoue toujours, mais à distance.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©
Soeur Marguerite Aussant, sjsh

Les religieuses québécoises ont quitté définitivement le petit village des Abricots en septembre 2002. Toutefois, l'école qu'elles ont mise sur pied est toujours ouverte et fonctionne à pleine capacité. L'école Saint-Joseph, gérée par les petites soeurs de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (soeurs autochtones), accueille maintenant près de 400 élèves du primaire.

« Les enfants commencent l'école à 8 h, dit soeur Marguerite. Certains ont dû marcher pendant deux heures pour s'y rendre et la majorité n'a rien dans l'estomac lorsque la cloche sonne. C'est pour ça que nous offrons le dîner dès 9 h 30. À 13 h, les classes se terminent. Il fait trop chaud, souvent plus de 30 degrés Celcius et 100 % d'humidité... »

De 1997 à 2002, soeur Marguerite a veillé à ce que la transition entre les soeurs québécoises et les soeurs autochtones se passe bien.

Très attachée à ce peuple qu'elle a appris à aimer rapidement, elle souhaite maintenant continuer de l'aider.

« Le dernier rapport de l'ACDI indique que l'espérance de vie a chuté. De 54 ans dans le dernier rapport, elle est maintenant à 49 ans. C'est dramatique, dit-elle. On estime que même si tout allait bien politiquement, l'assistance internationale sera encore nécessaire pour les dix prochaines années au moins.

« La Perle des Antilles reprendra-t-elle sont titre? se demande soeur Marguerite.

« Le peuple haïtien a soif de justice, affirme la religieuse. Les Haïtiens sont des gens accueillants, sympathiques, un peuple vraiment attachant.

« Depuis l'an 2000, la situation a réellement empiré. Tout a chaviré. Ils ne vivent pas, ils survivent.

« Mais, malgré le quotidien souvent difficile, l'éducation des enfants est une priorité. Lorsqu'un jeune finit son primaire, c'est la fête. Les gens vont se saigner pour souligner l'événement en grand! »

La Fondation Haïti Partage favorise les projets dans les secteurs de l'éducation, du développement social et économique.

Dans les exemples de projets qu'elle soutient, soeur Marguerite parle avec affection de ceux du couple Michaëlle et Patrick de Verteuil.

« Lui est Français mais sa mère était Haïtienne et elle, est Haïtienne. Ils ont vécu à Montréal pendant dix-huit ans mais un jour, ils ont décidé de tout lâcher pour aller vivre en Haïti, dans le but de se rendre utile.

« Ils sont aux Abricots depuis vingt-huit ans et, récemment, Micha (Michaëlle) a été nommée officière de l'Ordre du Canada pour son travail là-bas.

« L'école qu'elle a fondée s'appelle Paradis des Indiens. C'est l'ancien nom des Abricots, explique soeur Marguerite. Elle a aussi ouvert de nombreuses petites écoles dans les montagnes et elle gère un projet en apiculture depuis deux ans et demi. Plus récemment, elle s'est mise à la transformation d'aliments, des fruits et légumes qui sont séchés et ensuite vendus. Une centaine de femmes participent à ce projet tandis que celui en apiculture implique une cinquantaine de paysans.

« Une autre personne dévouée que la fondation aide, c'est Mme Ghislaine Moussignac. À Jérémie, elle vient en aide aux enfants souffrant de malnutrition et aux enfants de la rue qu'elle a accueillis et pour qui elle a ouvert une école où il n'y a toujours pas de chaises, ni de pupitres.

« Étant donné la situation là-bas, nous lançons un appel d'urgence à la population pour des motifs de charité et de compassion. Les gens peuvent inscrire « fonds d'urgence » sur leur chèque et la fondation assure que le don sera acheminé sans aucuns frais d'administration pour l'achat de nourriture, de médicaments ou autres biens essentiels dans la région de Jérémie en Haïti. »

Information au (514) 272-5495. Fondation Haïti Partage (www.haitipartage.org), 6830, Avenue du Parc, bureau 580, Montréal (Québec), H3N 1J7



Soeur Marguerite se baignait dans la mer tous les jours avec les ti-mouns des Abricots.



La révolution
Epiderma
nous libère du rasage...
à 25 $ par mois!

Avec l'épilation laser, désormais offerte
à partir de seulement 25 $ par mois,
Epiderma nous offre une solution définitive, sécuritaire et douce.

Offre forfait aisselles :
25 $ par mois pendant 12 mois*...

38 partenaires dans la Montérégie

EPIDERMA MC

*Forfait aisselles de 6 traitements plus un gratuit au besoin avec dépôt de 90 $. Offre valide pour femmes. Taxes en sus. Détails en clinique.

Clinique Epiderma à Saint-Hyacinthe : 1275, rue Blanchette, bur. 105
(450) 774-0999
www.epiderma.ca **1 877 EPIDERMA** (374-3376)

4 partenaires dans la région de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE :		**SAINT-HYACINTHE :**		**SAINTE-MADELEINE :**	
Esthétique Jardin de la détente	796-4846	Métamorphée	774-1470	Esthétique beauté	795-6620
Institut Déesse Beauté	773-0083				

0284973



Un don de sacs d'école et les sourires s'affichent.

Économie


Donald Brien C.A.
Directeur principal

Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

La croissance de l'emploi se poursuit en Montérégie

La croissance de l'emploi se poursuit en Montérégie pour un quatrième mois consécutif. En février, on affiche une hausse de 35 200 personnes en emploi par rapport à février 2003, ce qui représente 5,2 % d'augmentation.

La vigueur du marché du travail en Montérégie semble se confirmer, en dépit de la faiblesse de l'emploi à l'échelle du Québec.

Selon Hélène Fortin, économiste à la Direction régionale d'Emploi-Québec de la Montérégie, les mises en chantier dans la construction et les retombées qu'elles entraînent dans les autres secteurs de l'économie ont fortement contribué à la performance de l'économie montérégienne en février.

Par ailleurs, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a connu une augmentation exceptionnelle du nombre de personnes en emploi. De nombreux projets de construction de centres d'hébergement pour personnes âgées ainsi que des centres de la petite enfance ont été annoncés ou sont en cours.

Les services avant tout

Les services, qui procurent 73 % de l'emploi total, sont responsables de 84 % des emplois créés en février.

Les secteurs des services qui ont le plus contribué à l'ajout d'emplois dans la région sont : les soins de santé, la finance et les assurances ainsi que le commerce.

Les gains les plus substantiels ont été enregistrés dans les secteurs de l'impression, de la transformation alimentaire et de la fabrication de machines.

Quant au secteur des produits métalliques, il a subi les plus fortes pertes d'emplois en raison du ralentissement des exportations vers les États-Unis. Il est intéressant de mentionner que le secteur du matériel de transport, qui comprend les composantes aéronautiques, affiche une première remontée de l'emploi depuis septembre 2002.

Des gains d'emplois chez les femmes

Pour un quatrième mois consécutif, les femmes ont accaparé la presque majorité des emplois créés.

En fait, elles comptent pour 48 % de la population, mais elles ont obtenu 80 % des nouveaux emplois.

La performance du secteur de la santé a bénéficié aux femmes qui concentrent plus de 80 % des emplois du secteur. Par conséquent, cela explique également leur forte croissance de postes à temps partiel. Parmi les nouveaux emplois en Montérégie, 66 % sont redevables à des postes à temps partiel.

Le taux de chômage des 15 à 29 ans est monté à 13,5 %, comparativement à 5,9 % chez les personnes de 30 ans et plus.

Mieux que Montréal

Parmi les cinq régions qui composent la région métropolitaine de recensement de Montréal, la Montérégie et les Laurentides ont connu des gains intéressants d'emplois.

À l'opposé, Lanaudière (- 4,5 %), Laval (- 3,3 %) et Montréal (- 0,4 %) ont affiché des reculs des personnes occupées.

Au Québec, l'emploi s'est apprécié de 30 800 (0,9 %) postes de février 2003 à février 2004.

En Montérégie, le taux de chômage est passé de 7,6 % à 7,9 %. Le taux d'emploi en Montérégie (65,4 %) demeure toujours le plus élevé parmi l'ensemble des régions, alors qu'il se situe à 58,9 % au Québec.

On peut conclure que le marché du travail en Montérégie est plus vigoureux que la moyenne québécoise et que la croissance de l'emploi se solidifie.

Loi sur l'assurance-emploi

L'assurance-chômage me réclame de l'argent

Il peut arriver que vous, votre ex-employeur ou DRHC (Développement des Ressources Humaines Canada) commettiez des erreurs. Ces erreurs peuvent entraîner un trop-payé : DRHC vous a versé des prestations que vous n'étiez pas supposé recevoir. Que ce soit parce que votre relevé d'emploi fut mal rempli ou qu'il y ait eu des erreurs dans vos cartes de chômage (du travail qu'on a oublié de déclarer par exemple), vous pouvez être sûr que le DRHC sera sur vos talons pour récupérer l'argent que vous avez reçu en trop.

Votre trop-payé peut aussi résulter d'une interprétation douteuse de la loi faite par votre agent. Sachez, d'autre part, que les mesures de contrôle de l'État sont de plus en plus sophistiquées. Par exemple, le couplage de données entre un ministère et un autre est devenu monnaie courante. C'est ainsi qu'un revenu de travail ou d'entreprise qui apparaît sur votre rapport d'impôt sera automatiquement détecté...

Combien de temps la Commission a-t-elle pour récupérer des sommes d'argent?

Il y a deux sortes de délais dans deux types de scénarios différents.

1. Lorsque le trop-payé **n'est pas de nature** « frauduleuse » (mais plutôt le résultat d'une erreur), DRHC **dispose de trois ans (36 mois)** pour découvrir l'existence de cette « dette ». D'autre part, elle aura six ans (en plus des délais d'appel), suite à l'avis, pour la récupérer.

2. Si le trop-payé est de nature « frauduleuse », DRHC **dispose de six ans (72 mois)** pour découvrir l'existence de cette « dette » et six ans (en plus des délais d'appel) pour la récupérer, toujours suivant la réception de l'avis. Mais DRHC n'a pas le droit d'imposer une pénalité plus de 36 mois après l'infraction.

Les démarches administratives de DRHC

Pour recouvrer un trop-payé, DRHC est tenue de suivre un processus administratif particulier. En effet, lorsqu'un prestataire a reçu des montants d'argent qui dépassaient ce qui lui était dû, DRHC doit aviser par écrit le prestataire de l'existence du trop-payé, des raisons qui l'ont entraîné, de même que de son droit de faire appel dans les 30 jours qui suivent la réception des décisions. Dans un deuxième temps, DRHC doit faire parvenir, toujours par la poste, un « avis de trop-payé » indiquant le montant du remboursement et les possibilités de négocier des modalités de remboursement.

Tant que le délai d'appel (30 jours) n'est pas écoulé, la Commission n'a pas le droit de procéder au recouvrement de la dette. Si un appel au Conseil arbitral est logé, DRHC a l'obligation d'attendre la décision de cette instance avant d'intervenir dans le dossier: vous n'êtes pas coupable tant et aussi longtemps qu'une décision n'est pas rendue par le Conseil. Il arrive fréquemment que DRHC viole cette règle élémentaire de justice, auquel cas exigez que l'on opère une « purge informatique » de façon à ce que les montants illégalement saisis à même vos prestations vous soient intégralement restitués. Faites de même pour un appel logé au Juge-arbitre.

De plus, la Commission ne respecte pas non plus certaines procédures particulières, élémentaires elles aussi : les lettres d'avis ne parviennent pas au prestataire, ou bien elles sont envoyées avec énormément de retard, ou encore le prestataire n'est même pas informé des possibilités de négocier des modalités de remboursement.

Pour avoir de l'information sur ce sujet ou tout autre sujet concernant la Loi sur l'assurance-emploi, vous pouvez rejoindre le MAC de St-Hyacinthe, soit par téléphone au (450) 778-6023 ou par courriel : mac@ntic.qc.ca Nous vous invitons aussi à visiter notre site web : **macst-hyacinthe.qc.ca**

Le sujet de notre prochain article : **Si vous êtes accusé d'avoir fait des déclarations frauduleuses**.



Produits Ronald

La R&D et le marketing... La recette du succès!

Par Chantal **Gagnon**

J'aurais dû prévoir une matinée complète, plutôt qu'une heure, pour faire une entrevue avec le dirigeant de Produits Ronald. Pardonnez-moi le jeu de mots, mais il y a beaucoup de projets qui mijotent ces temps-ci chez le plus célèbre fabricant de produits pour fondue! Et chose certaine, puisque les efforts consentis au niveau de la R&D et du marketing permettent constamment de connaître une croissance supérieure à celle du marché, on pourrait croire que l'entreprise a trouvé la recette la plus importante qui soit, celle du succès!

La fondue... On fond pour Canton!

Incontestablement, la marque Canton bénéficie d'une notoriété remarquable dans le marché québécois. En fait, Canton est maintenant le chef de file de sa catégorie et il s'agit là de l'objectif ultime pour un fabricant. Occuper la position de leader, c'est devenir la mesure de comparaison en étant le produit le plus acheté... Si Canton a réussi ce tour de force, c'est en grande partie parce que Produits Ronald a été l'une des premières entreprises, sinon la première, à offrir ce produit. L'histoire est intéressante...

L'entreprise maskoutaine avait eu vent qu'un cuisinier de Québec servait de la fondue dans un restaurant et les clients appréciaient tellement le produit qu'ils étaient prêts à faire la file le samedi soir... Le dirigeant de Produits Ronald, Jean Messier raconte : « Le cuisinier en question voulait commercialiser sa recette à grande échelle. On a décidé de se lancer dans ce projet. Nous étions au début des années 80. L'entente était simple, on le payait en fonction des ventes que nous faisions. Pour lui, c'était intéressant dans la mesure où il n'avait pas

CLD LES MASKOUTAINS
Centre local de développement

d'investissement à faire et, pour nous qui prenions le risque financier, cette façon de procéder nous permettait de réduire les frais lors du lancement du produit... Et c'est comme cela, sans aucune recherche marketing, que nous avons débuté la commercialisation de ce produit! Cette façon de procéder serait carrément impensable aujourd'hui, mais, dans ces années, on fonctionnait encore au pif! »

Pour introduire le nouveau produit sur le marché, l'entreprise a d'abord fait l'embauche d'un vendeur qui laissait des caisses de bouillon et de sauces à fondue chez les bouchers. À ce moment, on leur disait de ne payer qu'au fur et à mesure qu'ils vendaient les produits. C'est ainsi que Canton a trouvé sa place chez quelque 250 bouchers! L'opération a mis sept années avant d'atteindre le seuil de rentabilité. Mais aujourd'hui, on peut estimer que les efforts n'ont pas été vains!

Un nouveau format

Dernièrement, de nouveaux formats pour les bouillons ont été introduits sur le marché afin de répondre aux besoins du consommateur. En examinant les habitudes d'achat, on s'est rendu compte que le client achetait souvent deux conserves pour remplir son caquelon. Une seule boîte ne contenait pas assez de bouillon. Évidemment, en opérant ce changement, on risquait de voir le volume des ventes diminuer, mais sur cette question, Jean Messier affirme : « Nous étions conscients de ce risque. Mais vous savez quoi? Répondre aux besoins du client, c'est payant! Maintenant, il est évident que, lorsqu'ils font une fondue, nos consommateurs n'achètent qu'une seule boîte, mais nous avons remarqué qu'ils ont augmenté leur fréquence de consommation! Cela me fait dire qu'on a toujours raison de répondre aux besoins des clients! »

Depuis maintenant une vingtaine d'années, les Québécois festoient autour d'une fondue et apprécient les produits Canton. Très bientôt, il est possible que l'entreprise perce le marché ontarien, l'Ouest canadien, voire les États-Unis. En entrevue, Jean Messier disait : « Nous avons développé une alliance avec une autre entreprise maskoutaine, soit les Spécialités M.B. Lorsque nous présentons nos produits nous parlons aussi des leurs et eux font la même chose pour nous. Nous faisons également de la promotion ensemble. Par exemple, nous avons fait un « road show » dans certains Costco en Ontario. Bref, il y a aussi des projets de développement. Mais chose certaine, on ne fonctionne plus comme dans les années 80. Si nous tentons une percée sur un marché, c'est parce que nous avons évalué notre capacité de réussir avec des plans élaborés! »

Une chronique n'est pas suffisante pour faire le tour de la question... Ainsi donc, la semaine prochaine, on vous réserve la suite de cette entrevue.



C'est en 1987 que l'entreprise maskoutaine lançait une première campagne de promotion majeure pour les produits de fondue, et ce, sous le thème « Canton ski à Bromont ».

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise : Produits Ronald inc.
Président-directeur général : Jean Messier
Année de fondation : 1967
Municipalité : Saint-Damase
Secteur d'activité : Industriel
Description : Maïs en épis, bouillons et sauces pour fondue, sauces à grillade, marinades pour viande et fèves au lard
Marchés : Canada, Europe, États-Unis, Caraïbes et Antilles.

La Survivance s'attaque à la croissance

« Pour la troisième année consécutive, La Survivance affiche des résultats remarquables sur le plan de la rentabilité, dépassant même l'objectif qu'elle s'était fixé », a déclaré Richard Gagnon, président et chef de la direction à l'occasion de l'assemblée annuelle de la compagnie.

« Pour 2003, le bénéfice, après impôts et participations, de 2,1 millions de dollars témoigne de l'excellente santé financière de l'entreprise. Ainsi, La Survivance a offert à ses mutualistes un rendement de treize p. cent sur leurs avoirs nets. »

« Les revenus totaux de La Survivance se sont établis à 48,6 millions de dollars pour l'exercice 2003, comparativement à 46,1 millions de dollars pour l'exercice 2002. Cette augmentation provient de la hausse des revenus de primes et des revenus de placement. »

« C'est fort de cette solidité financière que nous avons instauré plusieurs mesures importantes pour réaliser une croissance marquée de nos ventes, au cours des prochaines années.

Au terme d'une importante tournée des réseaux de distribution de l'entreprise, monsieur Gagnon affirme que « la conjoncture est tout à fait favorable à une forte croissance des affaires de La Survivance. D'une part, l'expertise reconnue de la société en assurance accident-maladie et vie individuelle ainsi qu'en assurance collective correspond bien aux tendances actuelles.

En effet, selon monsieur Gagnon, les besoins des baby-boomers qui avancent en âge, se transforment en demande de produits pour lesquels La Survivance est parfaitement positionnée.

« En 2004, La Survivance connaîtra une croissance importante de son volume de vente. L'offre de nouveaux produits, la qualité de notre service et la proximité de nos réseaux de distribution à qui nous accordons une attention et un soutien de tous les instants, seront au coeur de cette croissance », a conclu le chef de la direction.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Richard Gagnon, Jacques Desmeules et René Poitras.

Hausse de la valeur de l'action du Fonds de solidarité

Pour le semestre terminé le 31 décembre 2003, le Fonds de solidarité FTQ affiche une nouvelle hausse de la valeur de son action, avec un bénéfice net de 97,5 millions de dollars, soit un rendement du Fonds de 2,1 %.

La valeur de l'action atteint maintenant 20,77 $, soit une augmentation de 41 cents par rapport à la valeur annoncée le 15 septembre dernier.

Le Fonds de solidarité FTQ est aujourd'hui en mesure de confirmer que le prix de vente de son action, fixé à 20,36 $ depuis le 15 septembre dernier, passe à 20,77 $ depuis le lundi 15 mars 2004. La valeur de rachat de l'action est fixée au même prix à la même date.

Cette bonne nouvelle d'une seconde hausse consécutive de la valeur de l'action du Fonds de solidarité FTQ a été communiquée par le président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ, Pierre Genest.

« Cette annonce me réjouit car nous avons renoué avec la rentabilité depuis le 1er janvier 2003. Je suis également très heureux pour nos 552 482 actionnaires qui ont continué de nous faire confiance au cours des dernières années malgré certains semestres peu réjouissants sur le plan financier.

« Au cours des derniers semestres, nous avons posé les gestes nécessaires et pris les décisions appropriées afin de renouer avec la rentabilité. Avec l'appui constant des membres du conseil d'administration, de tous nos employés et de toutes les personnes impliquées dans notre vaste réseau, nous réalisons une hausse de 41 cents de notre valeur de l'action.

« Cette hausse de la valeur de l'action du Fonds de solidarité FTQ est avant tout le résultat d'un très grand travail d'équipe. Nous allons continuer de faire les efforts nécessaires afin de permettre à nos actionnaires d'avoir une meilleure retraite le moment venu tout en poursuivant notre mission de création d'emplois. »

En date du 31 décembre 2003, l'actif net du Fonds s'établit à 4,9 milliards de dollars, comparativement à 4,6 milliards au 30 juin 2003.

La Croix-Rouge, présente dans la collectivité maskoutaine

Dans le cadre du mois de la Croix-Rouge, l'organisme rend hommage à tous les bénévoles qui rendent son action possible. C'est grâce à un réseau de 10 000 bénévoles, bien implantés régionalement, que la Croix-Rouge est présente dans toutes les collectivités québécoises.

« Au jour le jour, ce sont nos milliers de bénévoles qui sont prêts à intervenir dans toutes les régions du Québec afin d'aider des personnes victimes de sinistres. Près de 4 000 personnes bénéficient des quelque 700 interventions que font en moyenne nos bénévoles chaque année. Le mois de la Croix-Rouge est l'occasion de reconnaître leur dévouement, leur générosité et leur savoir-faire », de déclarer le président de la section Les Maskoutains, Michel Laguë.

Dès qu'une situation d'urgence survient, qu'il s'agisse d'incendies, d'inondations, de pannes de courant, d'incidents chimiques ou de séismes, les bénévoles de la Croix-Rouge sont rapidement déployés pour venir en aide aux sinistrés et subvenir à leurs besoins immédiats.

En plus des interventions sur les lieux de sinistres, la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention et de secourisme. « La Croix-Rouge est présente dans tous nos milieux de vie, qu'il s'agisse d'intervention ou de prévention. Par le biais de ses nombreux programmes de secourisme et de natation et par ses cours de prévention, elle accompagne souvent la population de la tendre enfance à l'âge adulte », de souligner Michel Laguë.

Outre le président, Michel Laguë, le nouveau conseil d'administration est composé de Céline Blanchette, d'Annick Ledur, de Lise Lemonde, d'Ernest Bérubé, de Vincent Ostiguy et de Michel Soumis.

Journée mondiale de l'eau; la Ville de Saint-Hyacinthe participe

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, décrétée par les Nations Unies, qui se tenait le lundi 22 mars, la Ville de Saint-Hyacinthe a procédé à l'installation d'appareils économiseurs d'eau dans certains de ses bâtiments municipaux.

Près d'une trentaine de cabinets d'aisances en sont munis, permettant ainsi une économie d'eau de 20 % pour chacun des réservoirs.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de la Corporation Saint-Laurent et à son projet le « Cycle de l'eau ». Nous vous invitons à visiter le site Internet www.cycledeleau.org.

La majorité des cabinets d'aisances actuellement offerts sur le marché utilisent un volume d'eau réduit se situant autour de huit litres d'eau par chasse. Malheureusement, les plus anciens utilisent environ 15 litres d'eau à chaque utilisation. Au Québec, l'ensemble de la population utilise près de 400 litres d'eau par jour alors que la moyenne mondiale est de 137 litres par jour.

La Ville de Saint-Hyacinthe encourage donc ses citoyens à se munir d'appareils économiseurs d'eau. Il est possible de s'en procurer dans certaines grandes quincailleries.

Un petit geste permettant une grande économie.



Plus de cent jeunes au rendez-vous

Le 13 mars dernier, plus de cent jeunes ont participé au concours Hawaiian Tropic chez Club piscine de Saint-Hyacinthe, dans le but de trouver des enfants qui participeront à une prochaine campagne publicitaire. Les groupes d'âge en présence, tant garçons que filles, étaient les 0-12 mois de même que six catégories entre 13 mois et 16 ans. Les finalistes ont été invités à la finale nationale qui se tiendra le 26 juin prochain au parc aquatique de Bromont

En bref

Fermeture temporaire du centre de rendez-vous

Dans le cadre de l'implantation de nouveaux logiciels, le centre de rendez-vous du Centre hospitalier Honoré-Mercier sera fermé temporairement les 29, 30 et 31 mars prochains.

Le guichet sera fermé, mais la ligne 3356 sera accessible durant cette fermeture, seulement pour les rendez-vous urgents prévus entre le lundi 29 mars et le vendredi 2 avril.

Cette fermeture est nécessaire afin de récupérer les rendez-vous déjà donnés pour les mois d'avril et de mai 2004. Le nouveau système informatique instauré améliorera grandement le service à court terme. Inf. : 771-3333.

Formations informatiques à la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain

La Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain offre un programme de formation informatique aux personnes intéressées. Deux cours sont présentement disponibles, soit « Introduction à Internet pour débutants » et « Initiation au courrier électronique ».

Ces cours, d'une durée de deux heures, permettent aux débutants de s'initier à la recherche sur Internet et d'apprendre à utiliser le courrier électronique, par le biais du fournisseur web « Yahoo ».

Le cours « Introduction à Internet pour débutants » sera donné le lundi 29 mars à 19 h, le samedi 17 avril à 10 h et le lundi 3 mai à 19 h. De son côté, le cours « Initiation au courrier électronique » sera offert le lundi 5 avril à 19 h, le lundi 26 avril à 19 h et le samedi 22 mai à 10 h.

Il est possible de s'inscrire à l'une de ces formations au comptoir du prêt de la Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain ou en téléphonant au 773-1830.



ING et ses employés font un don de 215 506,68 $ à Centraide

Jacques Valotaire, président d'ING, région du Québec, et le comité organisateur d'ING pour la campagne Centraide 2003, sont fiers de remettre un chèque de 215 506,68 $ à l'organisme Centraide. Sur la photo, de gauche à droite : Rhéaume Tremblay (directeur général, Centraide Richelieu-Yamaska), Sylvain Lapointe (directeur de campagne, Centraide Richelieu-Yamaska), Jacques Valotaire (président, ING région du Québec et président Assurances générales Cabinet de la campagne), Liette Allaire (coordonnatrice, Service de la campagne, Centraide du Grand Montréal), Michèle Thibodeau-Deguire (présidente et directrice générale, Centraide du Grand Montréal), Pierre Francoeur (représentant délégué ING région du Québec), Natalie Francoeur (directrice de campagne des employés ING région du Québec).

Personnalité du mois de mars 2004

COLLÈGE ANTOINE-GIROUARD



Promotion 1975-1980

Le Collège Antoine-Girouard et l'Association des Anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe sont heureux de reconnaître publiquement l'apport exceptionnel d'un des leurs au bien-être et au développement de la collectivité.

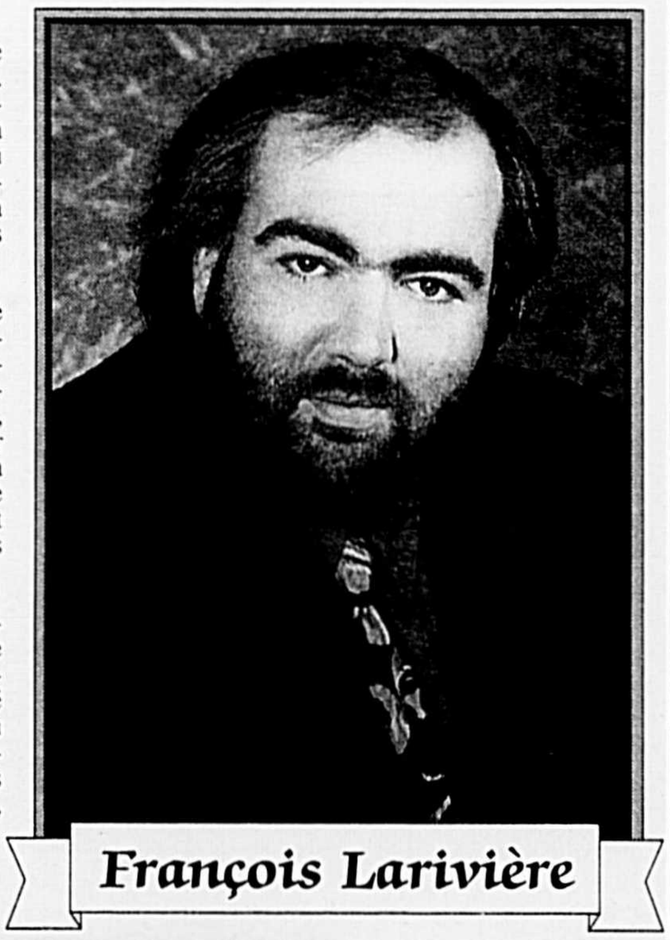
Ce dévoilement mensuel d'une personnalité issue de notre établissement d'éducation met en relief le cheminement de carrière et les grandes réalisations de quelques-uns de nos anciens élèves.

Cette reconnaissance vise non seulement à proposer aux jeunes d'aujourd'hui des modèles d'accomplissement et de réussite, mais elle se veut aussi un gage de notre fierté légitime envers des personnalités qui ont poursuivi avec bonheur la formation reçue dans notre institution.

La personnalité du mois de mars au Collège Antoine-Girouard est un finissant de 1980. Depuis ce moment et même avant, il a développé une passion : la photographie. La Corporation des Maîtres Photographes du Québec publiait récemment un communiqué de presse annonçant la remise de La Citation Nationale 2004 à M. François Larivière.

Dans ce communiqué, La Corporation se réjouissait d'avoir eu la chance de bénéficier de son dévouement. Ce maître photographe de Saint-Hyacinthe, par son professionnalisme, ses qualités de gestionnaire, son implication, son talent de rassembleur et son savoir-faire comme photographe a mérité ce prix décerné une fois l'an par le "Professional Photographer of Canada" et "La Corporation des Maîtres Photographes du Québec".

Membre du conseil d'administration provincial et juge en chef de compétitions de photos de la Corporation des Maîtres photographes du Québec, plusieurs fois délégué du Québec et de la CMPQ au congrès du PPOC, détenteur du titre du Maître photographe Agréé, récipiendaire des trophées "Soleil Levant Commercial" (96), "Meilleure Photo Commerciale" (96), "Meilleur Photo Reportage" (89), M. Larivière mérite le titre de personnalité du mois.



François Larivière

UN HOMMAGE DE

CHRYSLER
DODGE
JEEP
CAMION DODGE

SIMARD

LES AUTOMOBILES SIMARD INC.
www.simardauto.com

CHRYSLER
Dodge
Jeep

5655, TRUDEAU, SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 1H5 – TÉL.: (450) 773-6657

028606

Cidres de glace

Les Cidriculteurs artisans veulent une appellation réservée

Les Cidriculteurs artisans du Québec, réunis en assemblée générale dernièrement, en sont venus à des consensus sur différents points qui marqueront l'année à venir dans ce secteur de production. Entre autres, sur la définition du Cidre de Glace du Québec, sur l'adoption d'un Code d'éthique des Cidriculteurs et, en troisième lieu, sur la mise en place d'un Comité d'Appréciation de la Qualité qui mènera éventuellement à l'adoption d'un label de qualité.

Le contexte

Les cidres sont en train de regagner leurs lettres de noblesse au Québec et ce, en bonne partie, grâce aux cidres liquoreux et aux cidres de glace. Ainsi, en 2003 ces deux catégories représentaient 67 % des ventes de cidre à la SAQ pour un total dépassant les 3 millions de dollars. Maintenant exportés, leur réputation déborde nos frontières. Toutefois, il n'existe pas encore de réglementation pour ce genre de produit. L'Association des Cidriculteurs considère qu'il est important de remédier à la situation afin d'assurer le maintien du plus haut niveau de qualité notamment par l'adoption de normes communes pour qualifier un produit de cidre de glace.

Définition du Cidre de Glace

Pour avoir droit à l'appellation « Cidre de glace du Québec », les normes suivantes devront être respectées : la concentration du jus de pomme devra avoir été obtenue par l'action du froid naturel. Le moût devra, avant fermentation, avoir un minimum de 310 gr / litre de sucre et contenir, après fermentation un minimum de 150 gr / litre de sucre résiduel. La teneur en alcool devra se situer entre 9 et 13 %.

De plus, il sera interdit de chaptaliser (ajouter du sucre), de fortifier avec de l'alcool ou d'ajouter arômes ou colorants. La concentration pourra intervenir avant ou après récolte. Les mentions suivantes devront apparaître, le cas échéant, sur la bouteille et dans la publicité : « gelé avant récolte » ou « gelé après récolte ». Aucune autre mention ou timbre d'authentification ne devra être utilisé qui n'aura été émis par les Cidriculteurs artisans du Québec. Le texte exact de la définition est disponible sur le site www.cidreduquebec.com.

L'adoption d'un Code d'éthique

En l'absence de normes officielles, certains producteurs ont pris l'initiative d'afficher sur leurs contenants et dans leur publicité des timbres « maison » affirmant que leur produit serait « certifié » cidre de glace authentique. De telles pratiques, même si tel n'était pas leur but, peuvent induire le public en erreur sur l'origine et la nature de la certification et laisser croire que les produits similaires qui ne l'arborent pas, ne sont pas de véritables cidres de glace.

Conséquemment, le C.A. s'est vu accorder le mandat de procéder à l'élaboration d'un code d'éthique basé sur la définition adoptée. Également, afin d'éviter toute confusion quant au procédé de fabrication, les cidriculteurs ont résolu d'y incorporer la norme US du B.A.T.F. quant au moment de l'intervention du froid (pré ou post récolte). En attendant, il a été demandé, séance tenante, à tous les producteurs de se conformer au cahier de charge découlant de la définition qu'ils venaient d'adopter et de modifier, le cas échéant, tout ce qui ne serait pas conforme au fur et à mesure de l'épuisement des inventaires disponibles.

La création d'un Comité

Un comité, formé d'experts indépendants, aura pour mandat général de valider la qualité des cidres québécois en particulier les cidres de glace et de recommander au besoin de l'encadrement œnologique professionnel. Les produits ayant conservé une note de passage supérieure seront reconnus par l'Association des Cidriculteurs Artisans du Québec et recevront, à ce titre, un label de qualité. Le consommateur pourra se fier à ce timbre dans le choix de son cidre préféré.

Les cidriculteurs demandent aux autorités concernées : RACJ, MAPAQ, MDER, SAQ) de les appuyer dans leur démarche pour la reconnaissance des normes énoncées ci-haut et l'adoption d'une appellation réservée dans les meilleurs délais. Information au (450) 787-3766 (François Tardif).

EN BREF

Un premier laboratoire d'analyse agricole accrédité

Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une agence du ministère de l'Environnement, et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), annoncent l'accréditation d'un premier laboratoire d'analyse agricole.

Le laboratoire Coopérative fédérée de Québec et Agridirect est le premier laboratoire d'analyse agricole à avoir franchi toutes les étapes du processus d'accréditation et à recevoir un certificat d'accréditation délivré conjointement par le CEAEQ et le MAPAQ.

Le CEAEQ et le MAPAQ recommandent aux productrices et aux producteurs agricoles du Québec de confier leurs analyses de sol à un laboratoire accrédité. Ceux-ci pourront ainsi bénéficier de divers avantages, notamment d'une normalisation des méthodes d'analyse et d'un suivi régulier de la qualité des analyses des laboratoires. Ces analyses sont requises en vue de la réalisation des bilans de phosphore dans le cadre du Règlement sur les exploitations agricoles et d'une détermination adéquate des besoins de fertilisation des cultures. On peut consulter tous les documents précisant les normes et exigences du Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse agricole ainsi que la liste des laboratoires accrédités dans le site Internet du ministère de l'Environnement à l'adresse suivante : www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq.

Semaine environnementale au Cégep

À l'occasion de la semaine environnementale sur l'eau (du 29 mars au 1er avril), le Comité environnemental du Cégep de Saint-Hyacinthe réalisera diverses activités afin de rappeler aux étudiants, aux membres du personnel ainsi qu'à la population maskoutaine que la planète a de plus en plus soif…

Face à cette réalité, le Cégep, en collaboration avec divers organismes préoccupés par la question de l'eau, présentera les conférenciers suivants :

Geneviève Brunelle, de la Coalition Eau secours avec « L'eau, une richesse à conserver? À partager? À tarifer? À embouteiller? »; Michel Gauthier de la Fondation Rivières et réalisateur du film « Rivières d'argent » ainsi que Martine Ruel du Cogeby qui parlera de la « Gestion du bassin versant de la Yamaska ».

De plus, divers organismes tiendront des stands tout au long de ces journées afin de sensibiliser les gens à la problématique de l'eau et de susciter les actions appropriées. Seront aussi présentés trois courts métrages ainsi que l'exposition de photos artistiques « Splashes ». Information : Annie Ledoux au 773-6800, poste 181.

SOMMAIRE DE LA MÉTÉO

Des températures à la hausse pour le reste de la semaine



Michel
MORISSETTE

Après un début de semaine glacial et enneigé, les conditions météo vont s'améliorer pour quelques heures en milieu de semaine avec la présence d'une crête de haute pression qui nous laissera la journée la plus ensoleillée le 24. Par la suite le lendemain, un front chaud s'approchera de nos régions en faisant hausser la température alors qu'un mélange de pluie et neige fondante précédera ce front. La semaine se terminera dans l'air doux avec une nouvelle zone de pluie dans les dernières heures de la semaine. Le temps devrait s'améliorer au début du prochain week-end.

Regard à plus long terme :

Période du 28 au 30 mars : le beau temps persistera le 28 avec température de saison. Des précipitations liquides seront de retour le 29 avec des températures plus douces. Puis un dégagement suivra le 30 avec des températures légèrement plus fraîches.

Résumé de la semaine

Pour la première fois en mars, la semaine du 14 au 20 a connu des températures plus froides que la normale. La température moyenne fut de -3.7°C, soit près de 2° sous la moyenne hebdomadaire. En début de semaine, les températures sont demeurées près de la normale mais par la suite en milieu de semaine la température est demeurée sous le point de congélation durant quatre-vingt-huit heures consécutives.

Trois journées ont enregistré des précipitations mesurables pour une accumulation totale de 9 cm de neige et une trace de pluie. Ce fut la semaine avec les meilleures accumulations de neige depuis le début du mois de mars. Contrairement à la semaine précédente, le soleil a été plus discret avec une insolation totale de vingt-neuf heures.

La semaine fut assez venteuse avec une vitesse moyenne de 12 km/h. Les deux premières journées ont enregistré des rafales supérieures à 60 km/h, tandis que la journée du 15 fut la journée la plus venteuse avec une vitesse moyenne de 21 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur N-NE durant quarante et une heures.

	Température normale		Record de température			
			Maximum		Minimum	
	Minimum	Maximum	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
24 mars	-4	5	1940 : -9.0°	1979 : 18.2°	1940 : -17.2°	1979 : 6.7°
25mars	-4	5	1960 : -9.0°	1979 : 17.2°	1940 : -16.7°	1979 : 7.7°
26 mars	-4	6	1975 : -5.5°	1945 : 19.5°	1960 : -17.2°	1946 : 5.0°

Aperçu de mars après 20 jours

Température moyenne	(-1,3°C)
Moyenne pour la période	(-3,4°C)
Total de pluie	23,4 mm
Moyenne	30,0 mm
Total de neige	9,3 cm
Moyenne	22,1 cm
Total d'ensoleillement	86,9 h
Moyenne	90,3 h
Vitesse moyenne du vent	10,5 km/h
Vent dominant N-NE durant 62 h	

Données Climatologiques pour la région de Saint-Hyacinthe

Date	Température moyenne	Température normale	Température maximum	Température minimum	Précipitation totale Pluie (mm)	Précipitation totale Neige (cm)	Jours de précipitation (0.2 mm et +)	Précipitation totale du mois Pluie (mm)	Précipitation totale du mois Neige (cm)	Accumulation totale de neige de la saison (cm)	Nombre d'heures d'ensoleillement	Degrés-jours de chauffe (base 18°C et moins) Total de la période	depuis 1 er juillet 2002	Normale depuis 1 er juillet 2002
7 au 13 mars	-1.6	-3.5	5.5	-8.2	0.0	0.8	2	23.4	2.8	236.4	47.8	137.6	3548.2	3537.5
14 au 20 mars	-3.7	-1.8	4.7	-10.5	trace	6.5	3	23.4	9.3	242.9	29.0	151.9	3700.1	3676.0

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS Tél.: (450) 787-2105
STANBRIDGE STATION Tél.: (450) 296-8201
NAPIERVILLE Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILLAUME Tél.: (819) 396-2161
0235604
CASE IH

La crème des champignons!

Denyse **Bégin**

C'est à Saint-Hyacinthe que Francep International a décidé d'avoir pignon sur rue et c'est encore à partir d'ici que la compagnie française tentera d'étendre ses tentacules en Amérique du Nord.

Grâce au procédé de surgélation CBTL, Francep International assure la conservation de champignons sauvages. Ils sont cueillis à la main, aussitôt nettoyés, surgelés et conditionnés dans l'unité de production située aux portes du Périgord, à Brive la Gaillarde.

En sol maskoutain, madame Johanne Lefebvre est responsable commerciale pour la compagnie depuis 2003.

« Nous avons commencé par trouver des lieux de distribution pour les produits français ici. Pour Montréal, au niveau des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, c'est chose faite. On a aussi fait des tentatives dans certaines grandes surfaces de la région montréalaise. La clientèle qui achète ces champignons est, pour l'instant, surtout composée d'Européens. C'est pour ça que nous avons décidé de cibler les épiceries fines et les marchés d'alimentation. Nous offrirons des dégustations aux gens afin de leur permettre de découvrir les goûts et utilisations possibles de champignons comme les truffes, les cèpes, les girolles, les morilles, les mousserons, etc., explique Johanne Lefebvre, rencontrée chez L'épicière des terroirs, qui est la première à vendre les champignons sauvages de Francep International à Saint-Hyacinthe.

« Nous commencerons aussi, dès cette année, à mettre sur pied un réseau de cueillette. Le champignon crabe est une espèce que nous pourrons bientôt faire découvrir aux Français mais il y en aura d'autres. Nous en présenterons quelques-unes à chaque année au SIAL (méga foire alimentaire) à Paris.

« Et, dès l'an prochain, nous voulons ouvrir une usine de transformation à Saint-Hyacinthe. »

Pour mener à bien tous ces projets, Johanne Lefebvre s'est alliée une sommité en matière de foresterie québécoise, J. André Fortin, biologiste conseil de l'Université Laval, qui étudie les champignons depuis 1954.

L'objectif de cueillette visé cette année : 225 tonnes dont, si possible soixante-quinze tonnes de girolles et au moins dix de morilles.

« Je serais bien contente si on atteignait cette quantité pour notre première saison de cueillette. »

Les personnes intéressées à devenir cueilleurs peuvent contacter Johanne Lefebvre au (450) 252-3747. L'épicière des terroirs est situé au 1630, Allée du Marché.

Une **dégustation** est prévue chez L'épicière des terroirs le samedi 27 mars de 13 h à 16 h. Le chef Patrick Veebert (président des chefs de la région maskoutaine) conjointement avec Patricia Dinard (L'épicière des terroirs) offrira six plats différents qui permettront de découvrir autant de champignons sauvages.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Patricia Dinard (L'épicière des terroirs) et, devant, Johanne Lefebvre, Francep International.

Equiterre

Croissance de 40 % de l'offre de paniers bio

Équiterre lançait la semaine dernière la saison 2004 d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), aussi connue sous le nom de « paniers bio ». Cette année, vingt et une fermes biologiques se sont ajoutées au réseau pour un total de soixante-neuf fermes. Un taux de croissance de 40 %, indique les représentants d'Équiterre.

Quatorze régions du Québec seront maintenant desservies à travers 190 points de livraison hebdomadaire, permettant ainsi d'approvisionner environ 12 000 personnes en viande, fruits et légumes biologiques produits localement.

Équiterre coordonne depuis 1996 ce réseau par lequel des citoyens peuvent soutenir directement une ferme certifiée biologique en achetant une part de récolte en début de saison.

Parmi les facteurs ayant contribué à cette croissance, l'organisme basé à Montréal affirme que la population est de plus en plus consciente des impacts positifs de l'agriculture biologique sur l'environnement, la santé et la vitalité des économies locales et désire prendre part à une autre façon de produire les aliments.

« Les citoyens sont réceptifs aux alternatives et ils cherchent davantage de solidarité. La formule ASC offre ces deux aspects », a indiqué Isabelle Joncas, coordonnatrice du réseau des projets d'ASC lors d'un point de presse.

Parmi les vingt et une fermes qui s'ajoutent au réseau, dix sont gérées par des agriculteurs qui démarrent dans le métier.

En Montérégie, douze fermes participent dont Les Jardins de la Montagne (Rougemont), Les Jardins d'Autrefois (Saint-Louis-de-Richelieu), Jardins Mère Nature (Saint-Jean-Baptiste) et la Ferme Cadet-Roussel (Mont-Saint-Grégoire). La liste complète des fermes participantes est disponible à l'adresse Internet suivante : http://www.equiterre.org ou en téléphonant au (514) 522-2000.



Le jeudi 11 mars dernier, l'Érablière au Sous-Bois de Mont-Saint-Grégoire renouait avec une vieille tradition, soit celle de servir un véritable repas de cabane à sucre aux sans-abris de la Old Brewery Mission à Montréal. De la tire sur la neige a également été servie aux résidants. Ouverte depuis plus de trente ans, cette érablière familiale offre des repas traditionnels. En 1973, on servait 130 repas à la fois et maintenant, plus de 750 personnes peuvent déguster ensemble les mets du temps des sucres. La cueillette de l'eau d'érable a également conservé son cachet d'autrefois grâce aux chaudières accrochées aux érables qui permettent aux marcheurs de tremper les lèvres dans l'eau fraîchement recueillie. Un parc d'animaux, une boutique « La Sucrerie » et un grenier rempli de trouvailles artisanales sont accessibles aux visiteurs. Information au (450) 460-4069. Site internet : www.cabaneasucre.com.

INAUGURATION chez GROUPE SYMAC à SAINT-HYACINTHE

Le 17 mars dernier, Groupe Symac inaugurait ses locaux réaménagés à son centre de machinerie localisé au 3520 boulevard Laurier Est à Saint-Hyacinthe. Une coupe du ruban d'honneur avait lieu dans le cadre de la présentation des nouvelles séries 5400 et 6400 de tracteurs Massey Ferguson.

Fier de ses bannières de tracteurs Massey Ferguson et Fendt, Groupe Symac a profité de la saison d'hiver pour rénover complètement son département des pièces, sa salle de montre et ses ateliers de mécanique suite à la réalisation avec le personnel, des activités de Kaizen et de Cinq-S.

Ces changements étaient devenus une nécessité pour l'amélioration de la qualité du service à la clientèle et pour l'efficacité des opérations tant pour les commis et que pour les mécaniciens.



Pour la traditionnelle coupe du ruban, nos invités étaient Michel Letendre, gérant du territoire Sud Ouest du Québec et Jean-François Demers, gérant des ventes pour l'Est du Canada, tous deux de AGCO, Gaston Doré, directeur Groupe Symac, Jean-Yves Beauregard, gérant et Jérome Gauvin responsable aux pièces de Groupe Symac Saint-Hyacinthe et finalement Florian Norris, représentant de territoire pour le service des pièces de machines agricoles de la Coopérative Fédérée de Québec.



Plus de cent participants sont venus constater la qualité des nouveaux aménagements et ont témoigné leur grande appréciation à l'équipe du personnel et à la direction de Groupe Symac Saint-Hyacinthe. Venez constater par vous-même tout en comblant vos besoins, car nous avons une gamme très élaborée et diversifiée de produits et services pour tout type de consommateur tant résidentiel, commercial, institutionnel, que pour les producteurs et productrices.

Groupe Symac, machinerie agricole est un important secteur d'activité de COMAX, coopérative agricole qui célèbre en 2004, ses 60 ans d'existence auprès de la classe agricole régionale soit depuis 1944.

0285303

L'auto-Courrier



Suzuki Swift +, Chevrolet Aveo, Toyota Echo hatchback

Le grand match des petites voitures



Marc
BOUCHARD
mbouchard@lecourrier.qc.ca

Elles sont trois, mignonnes à souhait, et remplies de bonnes intentions. Petites mais efficaces, elles ont rapidement conquis le coeur des automobilistes urbains puisqu'on les voit partout sur nos routes. Mais dans ce marché des petites voitures peu coûteuses, laquelle choisir?

La question est logique, mais la réponse est loin d'être simple. Parce que d'une part, chacune des petites voitures a ses propres caractéristiques, et d'autre part, parce que chaque automobiliste a ses besoins.

Ce n'est donc qu'en les comparant, en les examinant en détails que l'on pourra se faire une idée, et peut-être privilégier un modèle plutôt qu'un autre. Mais dans un cas comme dans l'autre, ces trois petites voitures sont des gagnantes : elles possèdent une série d'atouts qui devraient leur permettre d'attirer de nombreux adeptes.

Attention cependant, on ne parle pas ici de voiture à vocation familiale. En fait, deux clientèles sont particulièrement visée : le conjoint qui se rend au travail, ou le jeune qui s'achète une première voiture.

Chevrolet Aveo

Version américaine de la petite voiture économique, l'Aveo s'inscrit dans le développement que GM a amorcé cette année avec la présentation de cinq nouveaux modèles. Et comme cela s'était déjà fait dans le passé, c'est en collaboration avec Suzuki que l'on a développé le modèle.

L'Aveo est, tout comme la Suzuki, une voiture relativement vaste malgré sa taille réduite. Même assis derrière, les passagers seront confortables, et auront suffisamment de dégagement pour la tête et les jambes pour ne pas souffrir, même pour de plus longues randonnées.

L'habitacle est simple et peu élaboré, mais compte tout de même parmi les mieux équipés de la catégorie. De nombreux accessoires de série sont disponibles sans frais supplémentaires, ce qui est un avantage évident.

La transmission manuelle n'a rien de très sophistiquée, mais elle répond sans hésitation et avec une certaine précision aux exigences du conducteur. La direction n'a pas non plus le petit flou auquel on s'attend d'une voiture de cette catégorie.

Évidemment, pas question de brûler les pneus au démarrage. Le petit moteur de 1,6 litre partagé avec la Suzuki répond à la commande, et permet une conduite urbaine efficace. Comble du bonheur, il ne dédaigne pas non plus de plus grandes accélérations et favorise donc une utilisation sur l'autoroute.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

La Chevrolet Aveo

Forces :
- grand réseau de concessionnaires
- usage urbain et de route
- beaucoup de dégagement

Faiblesses :
- Finition moins parfaite
- Suspension peu confortable

CLASSE M
549$*
3,9% LOCATION | 2,9%** FINANCEMENT

C'est difficile de rompre.
Sauf avec cette location-bail.

La location-bail la plus flexible jamais offerte.

Le flirt



► **LA NOUVELLE CLASSE M 2004.** Grâce à la location-bail la plus flexible de l'industrie, la Mercedes de Classe M peut être rendue sans difficulté à tout moment entre le 27e et le 39e mois, et ce sans pénalité.! Et avec des caractéristiques de série comme l'entraînement aux 4 roues, le Freinage d'urgence assisté (BAS), des jantes en alliage, un moteur de 232 ch ainsi qu'une transmission automatique à 5 rapports adaptable au conducteur, c'est le partenaire idéal. Venez vite faire un essai routier. La Classe M pourrait bien être le véhicule de vos rêves. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Mercedes-Benz

0285015

Automobiles CHICOINE

855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe, (Québec). J2S 7V6
Tél.: (450) 771-2305
Montréal (514) 875-3999
Télécopieur: (450) 771-2430

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., 2004. Offre de durée limitée, sur approbation du crédit. *Bail de 39 mois et de 58 500 km avec valeur de reprise fixe et taux d'intérêt annuel de 3,9 %. ML350 Élégance 2004 équipée de verre intimité, au PDSF de 58 325 $, avec acompte de 8 378,68 $ et obligation totale de 21 411 $; dépôt de garantie remboursable, frais de transport et de préparation, taxes en vigueur et frais d'enregistrement et d'immatriculation en sus. Frais de 0,25 $/km supplémentaire au-delà de 18 000 km/an. Option d'acheter le véhicule en fin de bail (sauf au Manitoba) pour la somme de 33 828,50 $, plus les frais et les taxes en vigueur. Il faut verser un acompte de 15 % du PDSF pour être éligible à rendre le véhicule entre le 27e et le 39e mois sans pénalité. Options en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire. **Taux de financement à l'achat de 2,9 % – sur approbation du crédit – offert pendant 36 mois pour certains modèles de Classe M 2004. Exemple de financement : 25 000 $ à 2,9 % per an équivalent à 725,93 $ par mois pendant 35 mois. Le coût de l'emprunt est de 1 133,48 $, d'où une obligation totale de 26 133,48 $. Les paiements mensuels et le coût de l'emprunt varient selon la durée du contrat, la somme empruntée et le montant de l'acompte/la reprise. Taxes, frais d'immatriculation, d'enregistrement, de documentation, d'inspection avant la livraison et d'administration PPSA, ainsi que charges financières, frais de transport et autres options en sus. Détails auprès du concessionnaire. ML500 montrée avec Ensemble Sport, en option.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

La Suzuki Swift +



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

La Toyota Echo hatchback

Suzuki Swift +

La Suzuki Swift +, c'est la jumelle, à quelques exceptions près, de la Chevrolet Aveo. Même moteur 1,6 litre offrant des performances suffisantes, même suspension un peu moins adaptée et surtout, même espace intérieur qui en fait une voiture plus grande du dedans que du dehors.

Même l'habitacle est identique; et on a l'impression, sauf pour le logo imprimé dans le volant, d'être assis dans la même voiture.

Il y a toutefois quelques différences. Ainsi, dans la version de base, la Suzuki Swift est légèrement moins bien équipée que sa concurrence américaine. Elle demeure cependant, à ce point de vue, supérieure à la petite Toyota rivale.

Notre modèle d'essai était munie de la transmission automatique qui est fort bien adaptée au petit engin qui gronde sous le capot. Le jumelage des deux est donc intéressant, même si l'automatique diminue un peu la puissance des démarrages.

La course du levier de vitesse est aussi un peu étriquée, ce qui complique son utilisation, mais sans grande conséquence. En revanche, tout comme l'Aveo, la Swift possède un coffre arrière suffisant pour y embarquer quelques objets, et même quelques sacs d'épicerie. Mais pour obtenir un espace de chargement appréciable, il faut définitivement abaisser la banquette et ainsi perdre quelques sièges.

Forces :
- Moteur peu bruyant
- Transmission automatique adaptée
- Meilleure valeur de revente

Faiblesses :
- Moins d'accessoires de base
- Freinage moins efficace

Toyota Echo Hatchback

Elle est la première à être arrivée sur le marché nord-américain, et elle a rapidement gagné des galons. Les ventes de Toyota ont fait un bond avec cette petite voiture que l'on a littéralement conçue pour les Québécois.

Des trois modèles comparés, elle est probablement la plus amusante à conduire. Son moteur, plus petit (1,5 litre) est un peu moins efficace mais produit un son plus agréable que ses compétiteurs.

La suspension, nettement mieux adaptée, rend la conduite presque sportive. Quant au freinage, il est résolument plus affirmé que chez ses rivales. Mais l'avantage Toyota s'arrête cependant là.

Dans les faits, même si elle est amusante à conduire, la Echo n'a pas la polyvalence des autres modèles du même genre. Elle est d'abord faite pour la ville et en ce sens, elle est nettement moins confortable sur l'autoroute. Le moteur s'essouffle rapidement, les reprises sont pénibles et parfois très bruyantes.

Même à l'intérieur, il faut s'habituer au design. On a en effet préservé les cadrans au centre de la console, ce qui ne plaît pas à tous. En revanche, comme les dimensions de la petite Echo sont réduites, les passagers doivent se contenter de beaucoup moins de dégagement, et en seront quittes pour quelques courbatures après une promenade prolongée.

Le coffre arrière est minuscule, voire quasi-inexistant si les bancs arrière ne sont pas abaissés. La cible de la Echo est donc très claire : les jeunes urbains qui n'ont pas beaucoup de choses à transporter. Familles s'abstenir.

Conclusion

Jamais facile de choisir entre trois modèles. Pas facile parce que chacun vise un créneau, et un type de clientèle. Mais dans ce cas, et au terme d'une analyse faite de façon plutôt exhaustive, il faut l'admettre, la Suzuki a le haut du pavé.

Ce qui la distingue, c'est sa polyvalence d'une part, qu'elle partage avec l'Aveo, mais aussi une valeur de revente un peu supérieure à sa concurrente américaine.

Dans la même veine, mon deuxième choix va vers l'Aveo pour ses nombreux accessoires, et son réseau de concessionnaires largement étendus.

Enfin, la troisième place revient à la Echo hatchback. Mais attention, ce n'est pas un signe de mauvaise qualité, bien au contraire. La Echo a tout ce qu'il faut pour plaire. Malheureusement, son style est trop limité à la ville. Vous savez, je n'ai plus 20 ans et j'ai des enfants...

Forces :
- Suspension sportive agréable
- Moteur plus économique
- Freinage efficace

Faiblesses :
- Peu d'espace intérieur
- Moins d'accessoires de base
- Coffre arrière symbolique

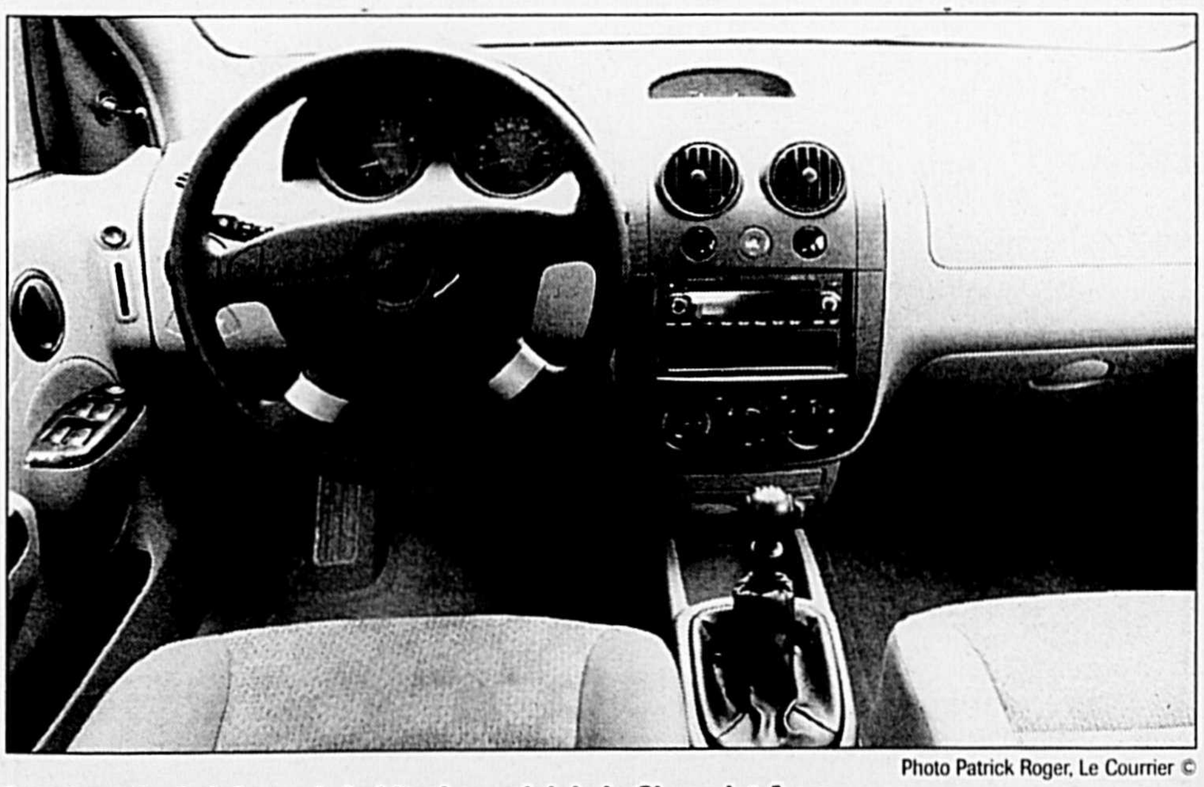


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Le mieux équipé des trois habitacles, celui de la Chevrolet Aveo.

EN BREF

Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu le lundi 5 avril, de 13 h 30 à 20 h, au Centre communautaire Aquinois (5925, avenue Pinard). La collecte de sang est rendue possible grâce à la Caisse populaire Les Salines et au Centre de services Saint-Thomas-d'Aquin et est sous la présidence d'honneur de M. Yves Richard.

Club des marcheurs

Les membres du Club des marcheurs sont invités à un repas canadien qui aura lieu à la Cabane du Côteau à Saint-Bernard le mardi 6 avril à midi. Les billets sont présentement en vente à la table d'accueil. Pour plus de renseignements, contactez Monsieur Alfred Tessier au 771-4685.

Urgent besoin de bénévoles

Le Comité organisateur de la 40e Finale des Jeux du Québec est présentement à la recherche de bénévoles. Les personnes qui désirent s'impliquer dans un projet d'envergure, peuvent devenir hôte ou hôtesse, ainsi qu'animateurs de la mascotte. Les personnes intéressées doivent être disponibles le plus tôt possible. Pour plus d'informations, contactez Janick Martin au (450) 250-2005.

NOUVEAU LOCAL

Électricité d'Automobiles Raymond inc.
vous informe de son déménagement
dès le 29 mars prochain au

6445, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe
(près de Baril Ford Lincoln)

En cette occasion, l'entreprise sera fermée
le vendredi 26 mars
Nous sommes désolés des inconvénients
que cela pourrait vous causer.

Au plaisir de vous revoir à notre nouveau local.

La direction

026979

Football à Saint-Joseph

Le camp d'hiver est commencé

Mylène **Richard**

Les joueurs de football de l'École secondaire Saint-Joseph ont commencé l'entraînement. Ils travaillaient leur condition physique, les techniques de base et la coordination.

Au début du mois d'avril, les footballeurs seront divisés en deux groupes, cadets et juvéniles, et ils se prépareront en vue des matches qui auront lieu le 8 mai à Marieville et le 15 mai à Saint-Jean, lors d'un Jamboree.

Nouvelle organisation

Avec le départ de Gilles Pépin, certains ont repris le programme de football et l'ont réorganisé.

« On a formé un comité football, qui pour l'instant compte trois personnes et qui relève du responsable des sports, Robert Holtmann, a expliqué Claude Gaudreau. Ce comité verra à la structure du football et au développement des joueurs, des entraîneurs et probablement des arbitres. »

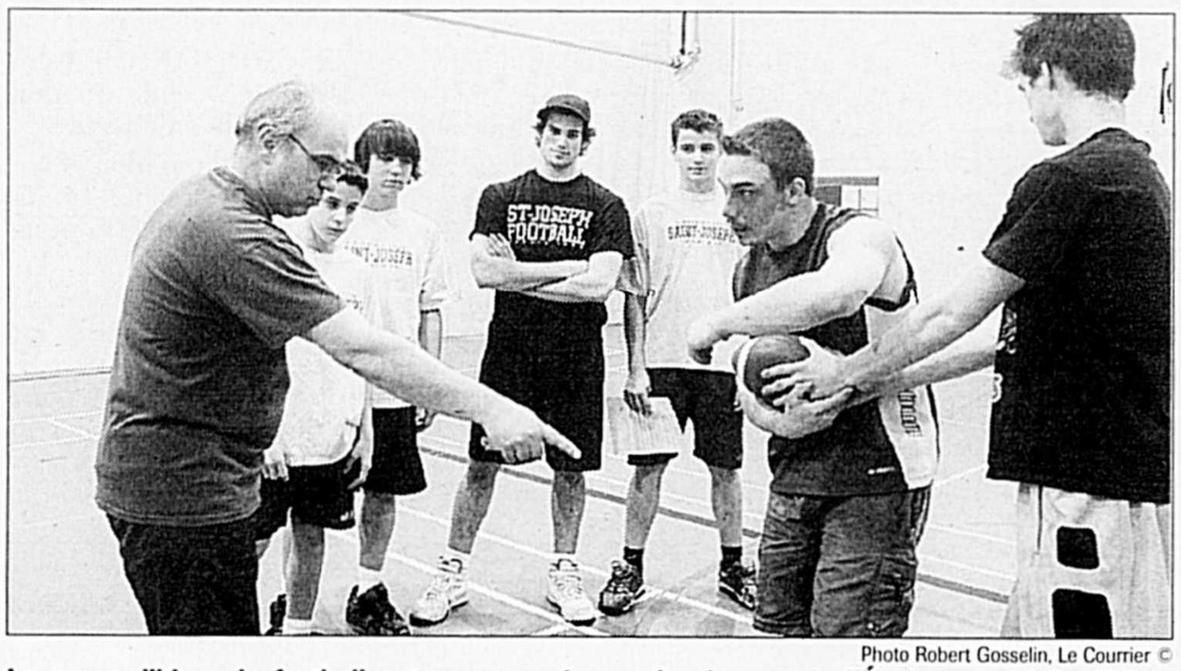


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Le camp d'hiver de football est commencé pour les jeunes de l'École secondaire Saint-Joseph.

À la suite de ces rencontres, les entraîneurs inviteront les jeunes à prendre part à des camps de perfectionnement, comme celui de la Coupe Wilson ou ceux du Rouge et Or de l'Université Laval et des Gaiters de Bishop.

« Ensuite, nous allons inviter à l'entraînement les élèves de sixième année, ainsi que les élèves du premier secondaire qui répondent aux normes des benjamins », a indiqué l'entraîneur en chef des juvéniles, Claude Gaudreau.

La saison démarrera en septembre et trois équipes seront formées à Saint-Joseph. Toutes évolueront au sein de la Ligue du Richelieu, alors que l'an dernier les juvéniles étaient avec celle des Cantons de l'Est, dans la classe A. La saison prochaine, ils seront classés AA, tout comme les cadets. Pour leur part, les benjamins joueront dans une ligue de développement.

Claude Gaudreau sera l'entraîneur en chef des juvéniles et il sera secondé par Pierre Charbonneau, coordonnateur à la défensive, par Louis-Philippe Côté, coordonnateur à l'attaque et par François Laperrière, qui s'occupera des unités spéciales. Richard Benoit sera l'instructeur des cadets et Éric Plante fera de même avec les benjamins.

« D'autres entraîneurs se joindront aux équipes de benjamins et de cadets, a ajouté Claude Gaudreau. Ils pourront suivre des formations du Programme national de certification des entraîneurs. »

Entraîneurs et arbitres

L'École secondaire Saint-Joseph est à la recherche d'entraîneurs pour ses équipes de football, ainsi que d'arbitres. Informations auprès de Robert Holtmann au 774-3775, poste 270.

Hockey féminin

Audrey Hadd au Championnat canadien

Mylène ***Richard***

Audrey Hadd et les Martlets de McGill ont remporté le bronze lors du Championnat canadien universitaire de hockey féminin, présenté devant leurs partisans. Elles ont battu l'Université de la Saskatchewan au compte de 1-0.

Les Martlets avaient blanchi Saint Mary 6-0, mais elles avaient perdu 2-1 contre la meilleure équipe, l'Université de l'Alberta. L'Alberta a gagné le Championnat contre Ottawa, tout en signant une 81e victoire de suite.

Cette année, Hadd s'est avérée la deuxième meilleure marqueuse de son équipe avec 27 points, dont 11 buts en 33 parties. En séries, les Martlets se sont avouées vaincues 4-2 et 3-1 face à Ottawa.

Junior B

Les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe accèderont à la finale des séries junior B, alors qu'elles ont vaincu les Prédateurs du Saint-Laurent, au compte de 3-1. Préalablement, les Maskoutaines ont battu les Broncos de Brossard 4-2, les Harfangs de Varennes 4-2 et les Félines du Saint-Laurent par le pointage de 3-1.

Par ailleurs, les quatre Maskoutaines évoluant pour **l'Express de Lajemmerais junior A**, ont vu leur équipe terminer au deuxième rang de la ligue, avec un total de 61 points.

Lors de la première ronde des séries, l'Express s'est incliné 3-2 face aux Prédateurs du Richelieu. Les filles ont par la suite blanchi N.D.G. 5-0, mais en demi-finale elles se sont inclinées 4-2 face aux Élites du Lac-Saint-Louis, qui ont terminé au premier rang de la saison régulière, avec 62 points.

Byanka St-Jean et les Ailes du Richelieu **bantam A**, ont conclu la saison au quatrième rang. Même si les Ailes ont perdu leur premier match des séries, 2-1, face aux Sélects du Lac Saint-Louis. Elles se sont bien reprises, en battant N.D.G. au compte de 7-1 et en demi-finale, elles ont gagné 3-1 contre le Lac-Saint-Louis.

L'équipe des Ailes du Richelieu **peewee A**, qui compte dans ses rangs trois Maskoutaines, a terminé en septième position au classement. En séries, elles ont perdu deux matches, soit 1-0 face au Blitz de Varennes et 2-0 contre Boisbriand.

Championnat national Esso

Annie Desrosiers de Saint-Antoine et l'équipe de l'Ontario ont remporté la finale lors du Championnat national Esso, présenté en Alberta. Elles ont gagné 2-1 contre l'Alberta, avec qui évolue Danielle Goyette de Saint-Nazaire. Les joueuses s'alignaient avec la province dans laquelle elles jouent en saison régulière.

Desrosiers a récolté 11 points, dont cinq buts au cours du tournoi. Goyette s'est illustrée en amassant 13 points, dont sept filets. De son côté, l'équipe du Québec et Sandy Roy de Roxton Falls ont perdu le match pour la médaille de bronze, 4-3 aux mains des Chinos d'Edmonton.



À l'aréna Maurice-Richard

Le 6 mars, Maude Paquette, Olivier Godin, Camille Vachon, Gabrielle Godin, Alexandre Brizard, Amélie Godin et Philippe Brizard du Club de patinage de vitesse de Saint-Hyacinthe ont participé à une compétition de division 2, à l'aréna Maurice-Richard de Montréal. Cette compétition du circuit provincial rassemblait plus de 200 patineurs. Les patineurs du club ont offert de belles performances tout en améliorant leurs records personnels. Mentionnons qu'Olivier Godin a raflé l'or en remportant les cinq épreuves auxquelles il a pris part, ce qui lui a permis de se hisser au premier rang du classement général. De plus, Olivier et Amélie Godin ont été sélectionnés pour participer au Championnat provincial.

HOCKEY
LIGUE SENIOR MAJEUR
LHSMQ
QUÉBEC

Demi-finale
division ouest

MISSION

VS

LE COUSIN

Saint-Jean

Saint-Hyacinthe

JOUTES LOCALES

Jeudi 25 mars à 19 h 30
Dimanche 28 mars 14 h
Jeudi 1er avril 19 h 30

Billets en vente au bureau :
Lundi et mercredi 15 h 30 à 19 h 30
Jeudi, journée du match à partir de 10 h

Par téléphone : 450-774-6969
(suivre la procédure du message)

0284976

Pas de critère olympique pour Luce Baillargeon

Mylène **Richard**

La judoka Luce Baillargeon n'a pas réussi à obtenir son deuxième critère afin de participer aux Jeux olympiques d'Athènes. À Rome, en Italie, elle a perdu son premier combat contre la Belge Tealman par Koka. Cette dernière n'a pas gagné par la suite et Baillargeon n'a pu être repêchée afin de poursuivre le tournoi.

« Le combat se déroulait relativement bien, a commenté la judoka, mais elle était toujours dans mes pattes et m'obligeait à me contorsionner pour éviter ses attaques. J'ai marqué un point que les arbitres n'ont pas considéré. Il y a des journées comme ça ou rien ne fonctionne. J'ai donc perdu par le plus petit pointage. »

Le week-end précédent, Baillargeon a signé la meilleure performance canadienne à l'Omnium de Pologne, à Varsovie, un tournoi de catégorie A. Elle a terminé au neuvième rang chez les moins de 52 kg.

Elle a gagné contre l'Italienne Cuomo par Yuko, face à la Roumaine Dinea par Ippon et contre la Polonaise Kvas. Cependant, elle s'est inclinée face à l'Allemande Raffaella Imbriani par Shido et par Ippon face à une Japonaise.

« Je ne peux pas être déçue de ma performance puisque j'ai tout donné à chacun de mes combats, a commenté Baillargeon. Mes deux premières adversaires m'avaient déjà battue avant 2000. Je suis donc satisfaite de les avoir battues à mon tour. »

Baillargeon perdait lors de ses deux premiers combats et elle est revenue de l'arrière pour l'emporter. Elle a expliqué que lors d'une année olympique, le calibre est très élevé chez les Européennes.

« J'ai appris qu'on ne peut pas toujours regarder seulement le résultat, mais aussi les efforts, la persévérance et le désir de vaincre. Les gens qui me connaissent savent à quel point j'ai travaillé pour retourner là où j'étais avant Sydney. »

L'athlète maskoutaine se rendra au Venezuela le mois prochain, pour les Championnats panaméricains et elle croit bien que ses chances d'aller à Athènes sont maintenant nulles, mais elle n'est pas déçue.

« Je suis la seule Canadienne à avoir récolté une médaille sans être qualifiée pour les Olympiques et il n'y a qu'une seule autre Canadienne qui a réussi à monter sur le podium lors des Coupes du monde, parmi les filles qualifiées pour les Jeux. C'est donc dire que je suis une des meilleures Canadiennes sur le circuit, mais je ne suis pas assez bonne pour aller aux Jeux (selon le comité olympique canadien). »



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Championnat régional de tir

Le Championnat régional de tir des cadets s'est déroulé le 13 mars à Saint-Hyacinthe et 70 tireurs âgés entre 12 et 18 ans y ont pris part. Les Maskoutains étaient représentés par trois équipes. Au classement des équipes, le Corps de cadets 01 de Saint-Hyacinthe a terminé au deuxième rang et l'Escadron 953 a fini quatrième. Individuellement, Samuel Malouin, du Corps de cadets 01, a remporté la compétition junior (moins de 15 ans). Chez les seniors, Xavier-Lucien Gonin, du Corps de cadet 01 et membre de l'équipe nationale, a terminé quatrième malgré une blessure. Louis Rousseau également du Corps de cadet 01, s'est classé cinquième. Cette compétition était une sélection pour le Championnat provincial qui aura lieu au mois d'avril et ensuite le Championnat canadien qui se tiendra en mai, à Terre-Neuve.



Photo Robert Gosselin, PPM

Finale de zone des petites quilles

Le dimanche 14 mars avait lieu la finale de zone des petites quilles des Jeux olympiques spéciaux du Québec. Cette compétition a été organisée pour la troisième année par le Mouvement Action Loisirs Inc. (MALI), un organisme d'intégration et de loisirs pour les personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle. Ce sont 127 quilleurs venant des régions de Longueuil, Vaudreuil, Sherbrooke et Saint-Hyacinthe qui ont participé à l'événement, tenu au Salon de quilles Saint-Hyacinthe. Cette journée a été mémorable pour les participants. L'activité correspondait avec le début de la semaine de la déficience intellectuelle. L'organisation tient à remercier les bénévoles, dont Roger Fontaine.

Mélanie Pietroniro-Savoie remporte l'argent

Quatre patineuses de Saint-Hyacinthe, sous la supervision de leur entraîneure Audrey St-Martin, ont pris part du 11 au 14 mars à deux compétitions provinciales, à Sherbrooke.

À la rencontre Souvenir Michel-Proulx, Mélanie Pietroniro-Savoie a gagné la médaille d'argent dans la catégorie aspirant et Marika Dupont a bien performé à sa toute première présence au niveau provincial.

Lors de la compétition de Patinage Star, Claudia Lemay, qui s'était classée première en finale junior bronze des qualifications régionales, a terminé quatrième en semi-finale. Dans la catégorie préliminaire, Catherine Tessier, précédemment arrivée troisième aux qualifications régionales, a remporté une sixième place en semi-finale.

Ces mêmes patineuses, ainsi que plusieurs autres du Club de Patinage artistique de Saint-Hyacinthe, se donneront rendez-vous à l'occasion du 50e anniversaire du club, au spectacle annuel, le 3 avril à l'aréna L.-P.-Gaucher.



À l'avant : Mélanie Pietroniro-Savoie et Marika Dupont. À l'arrière : Claudia Lemay, Catherine Tessier et l'entraîneure Audrey St-Martin.

Une précision

La semaine dernière dans l'article « Un jeune entraîneur disparaît avec l'argent des joueurs », il était mentionné que l'équipe de hockey bantam B de Saint-Hyacinthe ne participerait pas au tournoi de l'Île Bizard. Notons que la formation a amassé des fonds auprès de commanditaires de Saint-Hyacinthe et elle prendra finalement part à l'événement au mois d'avril.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

LE COUSIN

"LE JOUEUR TOUT ÉTOILE DU MOIS"

CONCORDE AUTOMOBILE (1990) LTÉE St-Hyacinthe



Le joueur du mois de févier Francis Neault, en compagnie de M. Marc Charest, président de Concorde Automobile et de M. Guy St-Amand, copropriétaire du Cousin.

0284977

Sports

Suspensions de trois matches pour Payette et Holland



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

André Payette a été suspendu pour trois matches pour tentative de blessure, alors qu'il a foncé sur le gardien de but Steve Vézina, dimanche à Saint-Jean. Puis, Corey Holland a molesté un officiel pour une deuxième fois cette saison. Il ratera donc les trois prochains matches et son cas sera étudié par la ligue.

« André était frustré, il a été victime d'un geste extrêmement dangereux de la part de Link Gaetz, a expliqué Francis Breault. Il lui a donné un double-échec au cou. Ensuite, André a invité Guillaume Richard à se battre, mais il lui aurait dit qu'il avait mal à la main. Mais en salaud, Richard lui a donné un coup de poing. L'arbitre aurait pu réagir autrement. Il a vu comment la partie s'est développée. »

Gaetz a été suspendu pour seulement deux matches et le Cousin a déposé une plainte, car selon le directeur gérant, Michel Dorais, ce n'est pas suffisant. Pour ce qui est de Holland, Dorais a dit ne pas comprendre son geste.

Breault a mentionné qu'en troisième période, alors que le Cousin perdait 3-0 (marque finale), ses joueurs ont voulu passer un message et préparer le prochain match, jeudi à domicile. Même le petit défenseur Francis Nault s'est battu avec Daniel Guérard.

« Un 4 de 7, c'est long. On est confiant de revenir fort à la maison. Même si André Payette n'est pas remplaçable, les autres joueurs devront prendre la relève. Patrice Roy réintégrera l'alignement et probablement que Jeremy Knight sera en uniforme. »

Le Cousin devra accorder moins de chances de marquer au Mission, car ils sont talentueux et opportunistes. Saint-Jean a marqué un but en première période en supériorité et deux en deuxième, l'un en avantage et l'autre en désavantage. Par contre, le Cousin n'a pas profité de neuf avantages numériques.

Mentionnons que les deux concessions s'affrontent pour une sixième fois et que la rivalité est toujours présente. L'an dernier, Saint-Jean a battu Saint-Hyacinthe en six rencontres.

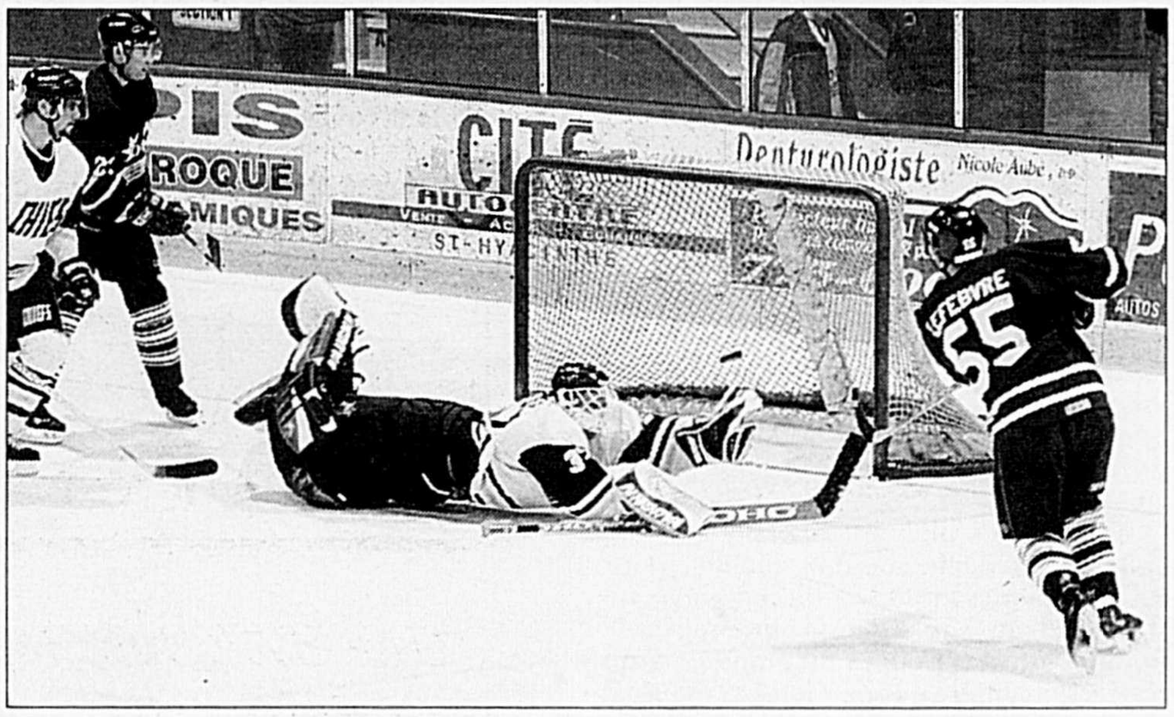


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Olivier Lefebvre a marqué le 6e but du Cousin face à Laval, sous les yeux attentifs de David Bernier.

Fin du tournoi à la ronde

La beauté d'un tournoi à la ronde, c'est que certains matches ne veulent rien dire. C'était le cas lorsque les Chiefs de Laval se sont présentés à Saint-Hyacinthe mercredi, avec des joueurs en moins et un dossier de cinq défaites.

La partie s'est déroulée en un temps record de deux heures et trois minutes et seulement une punition de chaque côté a été décernée. Dans un match sans robustesse, sans rythme et sans intensité, le Cousin l'a emporté facilement 6-1.

« C'est plate en maudit, s'est exprimé Francis Breault. Dans un tournoi à la ronde, il va toujours avoir des matches sans importance. Mais les vraies séries vont bientôt commencer. »

Martin Duval est revenu avec l'équipe et il a fait sentir sa présence avec les deux premiers buts de la rencontre, sur des tirs vifs, en plus de fournir une passe sur le but de Carl Ménard en désavantage numérique. David Bernier a marqué deux buts avec son lancer du revers et Olivier Lefebvre a complété la marque. Malheureusement, Martin Hébert a perdu son blanchissage à moins de deux minutes de la fin du match.

« Martin (Duval) a décidé de revenir et tout le monde est content, a souligné Breault. On passe à autre chose et on joue au hockey. »

« C'est moi qui a pris la décision de revenir, a indiqué Duval, qui semblait heureux de jouer au hockey. J'ai eu des discussions tout l'après-midi et ça s'est réglé. Je serai là pour le reste des séries. »

17 mars
Laval 1 Cousin 6
Deuxième ronde (4 de 7)
21 mars
Cousin 0 Saint-Jean 3
Jeudi 25 mars (19h30)
Saint-Jean à Cousin
Vendredi 26 mars (20h)
Cousin à Saint-Jean
Dimanche 28 mars (14h)
Saint-Jean à Cousin
Mardi 30 mars (19h30)
Cousin à Saint-Jean (si néc.)
Jeudi 1er avril (19h30)
Saint-Jean à Cousin (si néc.)
Vendredi 2 avril (20h)
Cousin à Saint-Jean (si néc.)
21 mars
Charles-Lemoyne 5 Gaulois 4 (prol.)
Mardi 23 mars (19h30)
Gaulois à Charles-Lemoyne
Vendredi 26 mars (19h30)
Charles-Lemoyne à Gaulois
Dimanche 28 mars (19h30)
Gaulois à Charles-Lemoyne
Mercredi 31 mars (19h30)
Charles-Lemoyne à Gaulois (si néc.)
Vendredi 2 avril (19h30)
Gaulois à Charles-Lemoyne (si néc.)
Dimanche 4 avril (13h30)
Charles-Lemoyne à Gaulois (si néc.)

Les Gaulois perdent en prolongation

Mylène Richard

Même s'ils ont pris les devants 3-0, les Gaulois se sont inclinés 5-4 en prolongation, lors du premier match de la série finale de la Ligue midget AAA, contre les Riverains du collège Charles-Lemoyne. Alexandre Picard a marqué son deuxième but du match, pour infliger un premier revers en séries à la troupe de Mario Pouliot.

Francis Charette a ouvert la marque sur le premier lancer de la rencontre à 17 secondes. Lors d'avantages numériques, Dany Massé et Sébastien Letendre ont déjoué Simon Leblanc. Les 1550 spectateurs présents étaient comblés et tous croyaient à une victoire facile des Gaulois.

Cependant, les Riverains ont démontré beaucoup de caractère et à la suite d'un temps d'arrêt demandé par l'entraîneur, Martin Russell, Francis Paré a compté, alors que Kristopher Letang était au banc des punitions.

Les Riverains ont profité de la mollesse des Gaulois en début de deuxième et troisième période, pour marquer deux buts. Mais Massé a intercepté la rondelle à la ligne bleue adverse et il a décoché un lancer frappé, marquant le dernier but des siens.

Le jeu était intense et les joueurs se frappaient constamment. Hugo Martin est allé trop loin lorsqu'il a servi une mise en échec dans le dos de Letang qui est demeuré dans le match. Le Riverain a été expulsé de la rencontre.

Puis, Charrette a été frappé derrière le filet adverse et il s'est frustré en brisant son bâton sur le but. L'arbitre l'a puni pour conduite antisportive. Lors de cette supériorité numérique, les Riverains ont porté la marque à 4-4.

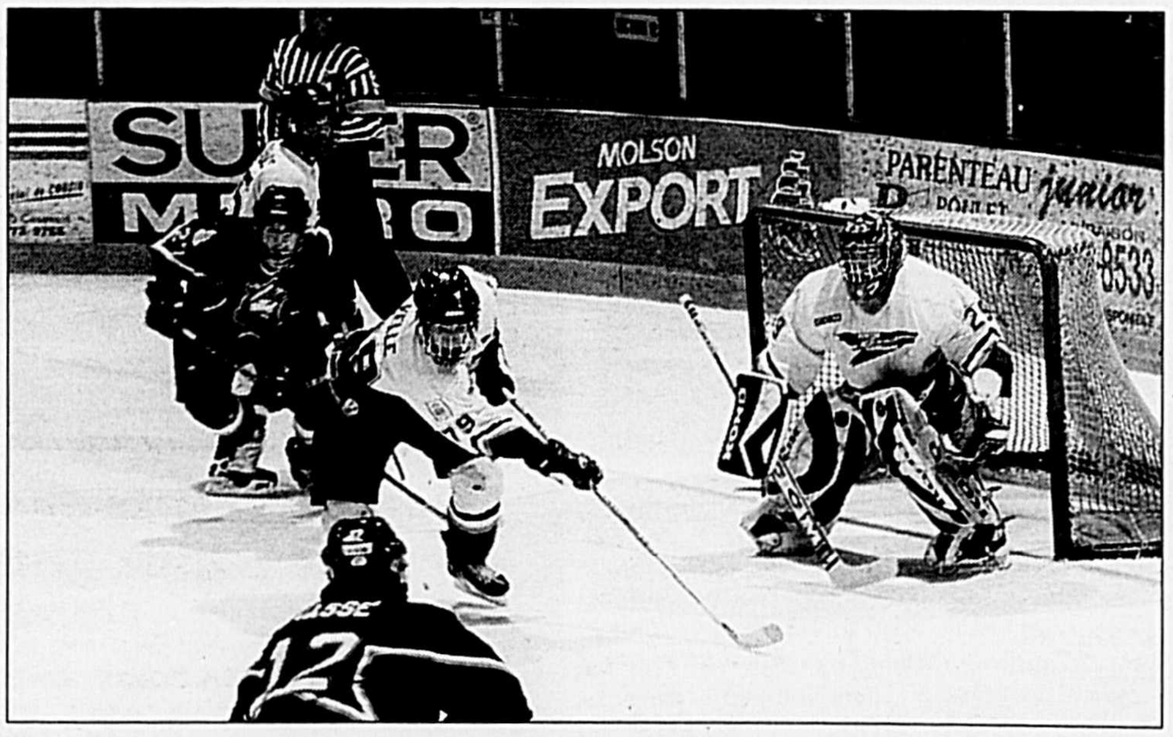


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Dany Massé (12) a bien joué et il a marqué deux buts dans la défaite

Après ce but, Charles-Lemoyne a mis beaucoup de pression et Guillaume Blouin a effectué de beaux arrêts. Même si Massé a provoqué une punition à l'adversaire à une minute et demie de la fin du temps réglementaire, son équipe n'en a pas profité.

Pouliot défend Charette

L'entraîneur des Gaulois n'a pas voulu mettre le blâme sur son capitaine, même si les Riverains ont égalé la marque, alors qu'il avait pris une mauvaise punition.

« C'était un geste posé dans le feu de l'action et il faudra s'ajuster, a indiqué Pouliot, qui a trouvé l'ambiance incroyable à L.-P.-Gaucher. Francis Charette a provoqué de nombreuses chances de marquer. »

Selon Pouliot, son équipe a donné les deuxième, troisième et quatrième but à ses adversaires et la partie s'est jouée lors des deux premières punitions des Gaulois. Les Riverains ont alors repris leur rythme.

« C'étaient des cadeaux, comme sur le but de Benjamin Breault, alors que nous avons perdu la mise en jeu. Les Riverains sont habiles pour changer de direction. et quand on fait des erreurs en bas de zone, on paye le prix. On a quand même bien contenu Paré. On va se redresser, comme on l'a toujours fait », a conclu Pouliot.

Cardio plein air

Objectif : profiter de l'extérieur

Mylène **Richard**

De plus en plus, les gens désirent faire de l'activité physique. Il y a la mode de l'entraînement en gymnase, mais aussi de l'entraînement à l'extérieur. Cardio plein air de Saint-Hyacinthe offre la possibilité aux Maskoutains de profiter de l'air pur.

« Les gens n'ayant pas le temps d'aller dehors, peuvent en profiter lors des cours d'une durée de 1 h 15, tout en étant encadrés, a expliqué Karine Côté, entraîneure certifiée du YMCA. On travaille avec des groupes de 10 à 15 personnes et on prend le temps de bien regarder les mouvements, afin d'éviter les blessures. »

« Ça peut aider ceux qui ont des problèmes de sommeil et des maux de tête, a indiqué la responsable de Cardio plein air Saint-Hyacinthe. L'oxygène est aussi bon pour le renouvellement des cellules. On ne regarde pas les oiseaux ! C'est comme dans un gym, mais c'est du conditionnement physique dehors. »

Les activités se déroulent au Parc les Salines, sur des sentiers bien entretenus, peu importe la température extérieure. Il est arrivé quelques fois cet hiver que les séances soient annulées, en raison du froid intense. Présentement, 66 membres suivent des cours de cardio et de musculation. Il est probable que le cours Marche d'or soit bientôt disponible, où les personnes âgées travailleront leur équilibre, leur posture et leur colonne vertébrale. De plus, dès le 29 mars, le cours Cardio-poussette sera offert.

« Ce sera le même principe que les autres cours, c'est-à-dire de la marche rapide avec des intervalles musculaires, a souligné Karine Côté en parlant du Cardio-poussette. Avec des élastiques, on va travailler la ceinture pelvienne et les abdominaux beaucoup plus que dans les cours réguliers. Donc, les mamans effectueront les mouvements avec leur poussette, comme des « talon-fesses » et des « genou-levés ». Lors de la partie musculaire, l'instructeur s'occupera des enfants. »

Depuis près de huit mois, Karine Côté détient sa licence, achetée à la fondatrice Danielle Danault. Elle s'est toujours entraînée et lorsqu'elle a réalisé une chronique sur le sujet, elle a apprécié le concept. Puis, elle a suivi des formations, qu'elle renouvelle à tous les mois.

Surtout des femmes

Sa clientèle est présentement constituée majoritairement de femmes. Seulement deux hommes sont inscrits. Les femmes aiment le côté social de l'activité et elles arrivent tôt, afin de jaser.



Photo Robert Gosselin, PPM

La marche rapide est l'un des exercices le plus pratiqué.

« Au départ, le concept visait les femmes, mais il y aura un nouveau cours pour les hommes. Il sera différent et il contiendra plus de défis. Si je vois qu'il y a une demande à Saint-Hyacinthe, je vais suivre la formation et donner le cours. »

« Il y a deux styles de personnes, ceux qui commencent à faire de l'activité et d'autres qui se sont toujours entraînés, mais qui désiraient un nouveau défi, car ils étaient tannés des gyms, d'être enfermés entre quatre murs et respirer la sueur. »

« Ce qui m'a fait plaisir, a raconté Karine Côté avec un large sourire, c'est que dernièrement, il y a une fille qui m'a dit qu'elle n'allait jamais dehors. Maintenant, elle a trouvé le plaisir de faire de l'activité à l'extérieur et elle aime ça. »

***

Cardio plein air
771-0173 ou 513-3535
www.cardiopleinair.ca

LE SPORT EN BREF

Ligue de balle féminine

Les inscriptions pour la ligue de balle féminine de La Présentation auront lieu le vendredi 9 avril, à la maison des loisirs de La Présentation, de 19 h à 21 h. Le coût est de 50 dollars pour la saison. Les joutes auront lieu les mercredis soir à compter du 12 mai. La ligue a aussi besoin de réservistes. Informations ou inscriptions : Julie au 796-3046.

Tournoi de hockey La Cage aux sports

Ce sont 67 équipes, au lieu de 60, qui participeront au Tournoi de hockey La Cage aux sports. L'événement aura lieu du 23 mars au 4 avril, au Stade C.-A.-Gauvin. Onze formations compétitionneront dans la catégorie C, 30 dans la classe D et 26 dans la catégorie Loisir. Les équipes féminines ont tardé à s'inscrire et malgré cinq équipes, la classe féminine a été annulée. Un joueur du match Sport Expert recevra un prix à chacune des 97 parties.

Karaté

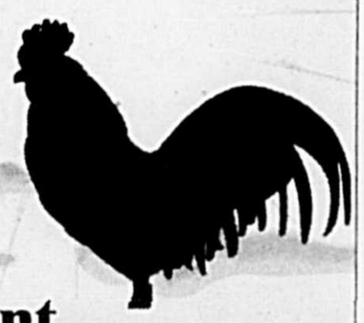
Du 25 au 27 mars, Connie Morissette-Thiboutot participera au 30e Championnat canadien de karaté, à Edmonton. Elle en sera à sa sixième présence.

Connie est la championne canadienne junior 2000, 2001, 2002 et 2003 et elle s'est classée deuxième chez les seniors dans trois catégories, soit -60 kilos, open et en kumité équipe en 2003. Cette année, elle compétitionnera chez les juniors 18-20 ans -60 kilos et chez les seniors -60 kilos, ainsi qu'en open. Karaté Québec sera représenté par près de 80 karatékas.

Kin-ball

L'Espérance, une nouvelle formation AAA, a participé le 6 mars à un tournoi invitation de kin-ball à Sainte-Marie, dans la région de la Beauce. L'équipe était composée de Dominic Papin, Jean-François Houle, Geneviève Bernier, Frédéric Brillon et deux joueurs cadets, Jean-Philippe Meilleur et Lukas Lambert. L'Espérance a connu un tournoi fort intéressant, alors qu'elle a affronté des équipes évoluant au niveau élite masculin. L'équipe s'est classée au huitième rang.

Profitez de cette offre pour vous abonner



Renouvelez votre abonnement
Prolongez votre abonnement

www.lecourrier.qc.ca
FONDÉ EN 1853
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Une excellente façon de vous protéger d'une hausse éventuelle du prix de l'abonnement

SPÉCIAL d'abonnement

ÉCONOMISEZ LA VALEUR DES TAXES
OBTENEZ 4 SEMAINES GRATUITES D'ABONNEMENT
RECEVEZ LE CHÉQUIER D'ÉCONOMIES
85,95$ taxes incluses pour 108 semaines
Prix régulier : 85.95$+taxes= 98.97$ pour 104 semaines
Valide jusqu'au 30 avril 2004
47% de rabais sur le prix en kiosque

ÉCONOMISEZ 9%.
OBTENEZ 4 SEMAINES GRATUITES D'ABONNEMENT
RECEVEZ LE CHÉQUIER D'ÉCONOMIES
49,75$ taxes incluses pour 56 semaines
Prix régulier : 43.25$+taxes= 49.75$ pour 52 semaines
Valide jusqu'au 30 avril 2004
40% de rabais sur le prix en kiosque



Un coup de fil suffit pour rejoindre le service de l'abonnement
773-6028
Demandez Claire ou Annie

Vous préférez des versements égaux...
Ne payez que 4,15 $ par mois, taxes incluses
(sous forme de prélèvements bancaires)
Informez-vous!

0282782

ACURA EL 2004

4,8 % financement à la location et à l'achat†.

Vos admirateurs croiront que vous avez payé beaucoup plus.

Location à partir de

248 $* par mois
48 mois

Comptant	Paiement
3 438 $	248 $*
2 568 $	268 $*
0 $	318 $*

Incluant :
- moteur VTEC
- climatisation automatique
- chaine stéréo AM/FM/CD à 6 haut-parleurs
- roues en alliage
- système de freins antiblocage (ABS) avec répartition électronique du freinage (EBD)
- et tellement plus...

Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité
Allocation de 96 000 km

ACURA
www.acura.ca

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

ACURA Casavant SAINT-HYACINTHE
www.acuracasavant.com

Mtl (514) 856-5858
Local (450) 771-0101

2499, Casavant O. Saint-Hyacinthe
(sortie 130 autoroute 20)

CONCESSIONNAIRE ACURA ISO 9001 CERTIFIÉ

***Offres de location-bail d'une durée limitée,** par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. Un acompte de 3 438 $ vous donne un versement mensuel de 248 $ et un total des paiements de 15 342 $. Un acompte de 2 568 $ vous donne un versement mensuel de 268 $ et un total des paiements de 15 432 $. L'option 0 $ comptant vous donne un versement mensuel de 318 $ et un total des paiements de 15 264 $. Taux de location annuel de 4,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.

†OFFRE DE FINANCEMENT À L'ACHAT D'UNE DURÉE LIMITÉE, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 4,8 % pour l'Acura EL (modèles ES3564PB, ES3664PB, ES3584PB, ES3684PB) 2004 neuve. S.A.C., périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000 $. Paiements mensuels de 458,78 $, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 2 021,44 $. Total des paiements de 22 021,44 $. Un acompte pourrait être exigé. Transport et préparation (900 $), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 31 mars 2004.

0284680